23-2





Ornithos

Revue d'ornithologie de terrain



Mars-Avril
2016 (n° 118)

ISSN 1254-2962 – 8 €

Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2014
Reproduction d'un hybride Faucon pèlerin x sacre en Bretagne
Première mention française et européenne du Traquet kurde
Premier cas de nidification du Hibou des marais dans l'Aveyron
Capture de chauves-souris par le Grand-duc d'Europe dans l'Hérault
Nouvelles ornithos françaises en images : janvier-mars 2016

Ornithos

Numéro 23-2 — Revue d'ornithologie de terrain — Mars-Avril 2016

Photo de couverture : Guillemot de Troïl *Uria aalge*, archipel des Sept-Îles, Côtes-d'Armor, mai 2015 (Armel Deniau/LPO).

Dessins au trait (François Desbordes) : 65 Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*, 102 Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et Faucon sacre *Falco cherrug*, 110 Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*, 114 « Analyses bibliographiques », 116 « Nouvelles ornithos ».

Photo de fond (Marc Duquet) : 128 Sarcelles élégantes *Anas formosa*, Corée du Sud, octobre 2006.

Ornithos
Revue éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Les Fonderies Royales, BP 90263, 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 – E-mail : *ornithos@lpo.fr* – Site Internet : *www.lpo.fr*
Responsable des publications LPO, conseiller éditorial : Yann Hermieu
Directeur de publication : Philippe J. Dubois (*pjdubois@orange.fr*)
Rédacteur en Chef : Marc Duquet (*ornithos@lpo.fr*)
Comité de rédaction : Pierre Crouzier, Bernard Deceuninck, Philippe J. Dubois, Marc Duquet, Jean-Yves Frémont, Yann Hermieu, Guilhem Lesaffre, Georges Olioso, Cédric Peignot, Gwenaël Quaintenne, Sébastien Reeber, Pierre Yésou, Maxime Zucca.
Maquette : « Les Petits Hommes » **Mise en page** : Marc Duquet
Résumés anglais : Dr Griff J. Warrilow **Correction** : Guilhem Lesaffre
Articles, notes, courriers, photos et dessins pour publication :
Marc Duquet, *Ornithos*, 22 avenue du Tambourin, 34230 VENDÉMIAN
Tél. 04 67 96 77 90 ou 06 10 83 38 52 – E-mail : *ornithos@lpo.fr*
Marketing et promotion : Yann Hermieu, LPO, Les Fonderies Royales, BP 90263, F-17305 ROCHEFORT CEDEX. Tél. 05 46 82 12 34
Abonnements et achat de numéros : Béatrice Bertrand, LPO, BP 90263, F-17305 ROCHEFORT CEDEX. Tél. 05 46 82 12 41 – E-mail : *adhesion@lpo.fr*
Tarif d'abonnement 2016 (6 numéros) : France et Europe ; membre LPO 39 € ; non-membre LPO 44 € ; paiement par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (ou LPO).
Photogravure : Lézard Graphique, Aytré **Impression** : Imprimerie Lagarde, Breuillet, labellisée Imprim'Vert **N° de commission paritaire** : 1220 G 87371
ISSN 1254-2962 **Dépôt légal** : bimestriel, mars-avril 2016.

Ornithos publie des articles et notes traitant de l'observation, de l'identification, du statut, de la biologie et de la protection des oiseaux du Paléarctique occidental, en particulier de France. *Ornithos* publie ainsi les rapports annuels du réseau de suivi des espèces nicheuses rares et menacés en France (réseau ENRM), du Comité d'Homologation National (CHN), les Notes d'ornithologie française, les rapports de la Commission de l'Avifaune Française (CAF), diverses études et enquêtes ornithologiques nationales, des articles d'identification des oiseaux visibles en France, des analyses des nouveaux livres ornithologiques, des photos des derniers oiseaux remarquables observés en France, et diverses informations ornithologiques. Les propositions d'articles et de notes doivent porter sur le statut d'espèces d'oiseaux appartenant à l'avifaune française ; l'identification des oiseaux visibles en France ou en Europe de l'Ouest ; la description de sites français ou internationaux intéressants pour l'observation des oiseaux ; tout sujet ayant trait à l'ornithologie de terrain et à l'avifaunistique française. Les auteurs d'articles et notes s'engagent à réserver à *Ornithos* l'exclusivité des textes qu'ils proposent. Les manuscrits doivent être adressés par e-mail (*ornithos@lpo.fr*), sous forme de fichiers de texte (*Word*, *OpenOffice*, *LibreOffice*, etc. au format *.doc .docx .odt* ou *.rtf*) contenant le texte seul (sans illustration !). Les photographies numériques (au format brut, ni recadré ni retouché, JPEG de préférence) doivent être envoyés séparément (via un serveur *ftp* si leur « poids » est trop élevé). Pour les cartes et les graphiques, un modèle sur papier ou fichier JPEG et un tableau des valeurs sont requis (un fichier vectoriel « éditable », enregistré en *.eps* ou *.wmf* convient également). L'ordre systématique, les noms scientifiques, les noms français et les noms anglais utilisés dans *Ornithos* suivent la *Liste des oiseaux du Paléarctique occidental* (*Ornithos* 18-3 : I-XXVIII) mise à jour par les publications de la Commission de l'Avifaune Française (CAF). Pour les oiseaux ne figurant pas sur cette liste, l'ordre systématique et la nomenclature utilisés sont ceux de : *Noms français des oiseaux du monde* (MultiMondes 1993).



Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2014

Gwenaël Quaintenne & les coordinateurs-espèce [1]

Depuis 1994, l'observatoire des oiseaux nicheurs « rares et menacés » a pour objectif de suivre l'évolution de quelque 70 espèces, à l'état de conservation jugé fragile ou préoccupant, mais aussi aux espèces rares, localisées ou nouvellement nicheuses, dont certaines montrent depuis quelques années des dynamiques de population singulières, illustrées entre autres par des essors numériques fulgurants. Cette 20e publication des résultats du suivi des espèces nicheuses rares et menacées (ENRM) concerne la saison de reproduction 2014, un suivi rendu possible par la contribution de plus de 200 associations naturalistes locales et près de 950 observateurs. Le bilan 2014 est globalement bon pour la majorité des espèces, en relation avec des conditions météorologiques particulièrement clémentes. Nombre d'espèces enregistrent donc un accroissement de leurs effectifs nicheurs après les mauvaises saisons de 2012 et 2013, pendant lesquelles les conditions climatiques avaient été particulièrement mauvaises. Parmi les espèces nicheuses suivies régulièrement, 44 % affichent des effectifs significativement plus élevés que les cinq dernières années et 34 % sont stables. Seuls le Râle des genêts *Crex crex* et la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* continuent de décliner de façon inquiétante en 2014, avec des « effectifs nicheurs » au plus bas. Du côté des espèces rares, 2014 marquera la première reproduction réussie du Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* dans le nord-est de la France, avec la production de 2 jeunes à l'envol, et la reformation du couple d'Aigle pomarin *Aquila pomarina* franc-comtois.

Rappel des objectifs du suivi et choix des espèces

Le suivi des espèces nicheuses rares et menacées centralise les données relatives aux effectifs nicheurs des espèces rares et/ou localisées qui font l'objet de dénombrements annuels exhaustifs. Bien que cette liste d'espèces relève d'un certain opportunisme, profitant de suivis déjà existants (espèces menacées qui font l'objet de plans de restauration nationaux, Life, etc.), les espèces du suivi doivent satisfaire aux moins deux des exigences suivantes, la première étant impérative : (I) exhaustivité des suivis (plus de 50 % de la population nationale) ; (II) population nicheuse à faible effectif (moins de 2 000 couples, sauf exceptions) ; (III) inscription sur la liste rouge UICN des nicheurs ; (IV) population localisée (nombre restreint de colonies ou de sites de nidification selon la biologie de l'espèce) ; (V) régularité des suivis dans le temps. Les espèces inscrites dans le suivi ENRM sont toutes suivies de manière exhaustive et profitent de recensements annuels ou pluriannuels. Parmi elles, 55 sont inscrites sur la liste rouge des espèces nicheuses, menacées de disparition en France (UICN France *et al.* 2011) pour les catégories « CR – En danger critique » (n = 11 espèces), « EN – En danger » (n = 15) et « VU – Vulnérable » (n = 18), ou plus faiblement menacées pour les catégories « NT – Quasi menacée » et « LC – Préoccupation mineure » (n = 9).

---

[1] *A. Béchet, M. Benmergui, E. Beslot, P. Brossault, B. Cadiou, P. Camberlein, D. Clément, F. Creuset, J.-M. Culioli, G. Debout, F. Delage, J.-M. Dominici, P.J. Dubois, P. Dulac, A. Flitti, F. Gallien, O. Girard, P. Grisser, M. Hirtz, Y. Jacob, E. Kobierzycki, A. Le Nevé, P. Lecuyer, L. Marion, D. Michelat, R. Néouze, P. Pilard, C. Pin, C. Ponchon, P. Provost, M. Razin, B. Recorbet, D. Rey, J.-G. Robin, N. Sadoul, O. Scher, P. Triplet, J. Trotignon & R. Wahl.*

Seuls le Pic tridactyle *Picoides tridactylus* et la Marouette ponctuée *Porzana porzana* rejoignent la catégorie « DD – Données insuffisantes », en raison de la forte imprécision sur les effectifs de ces espèces difficiles à recenser. Enfin, 14 espèces sont inscrites en catégorie « NA – Non applicable » en raison de leur caractère allochtone (Érismature rousse *Oxyura jamaicensis*) ou de leur présence occasionnelle ou marginale (*i.e.* le cas de beaucoup d'espèces de ce suivi qui sont en limite d'aire de répartition : Aigle pomarin, Cygne chanteur *Cygnus cygnus*, Harle huppé *Mergus serrator*, etc., mais dont les faibles effectifs et le caractère localisé des cas de reproduction justifient l'intégration dans le suivi ENRM.

Recueil des données et rédaction des monographies

Les informations collectées font état du nombre de couples, de mâles chanteurs ou de territoires occupés. Elles diffèrent selon la discrétion, le comportement des espèces ou encore les possibilités d'accès au site de nidification. Pour certaines espèces dont le succès de reproduction est connu, le nombre de jeunes à l'envol ou de nichées, ou le taux moyen de reproduction (nombre de jeunes par couple) sont précisés. Pour chaque espèce, un indice de fiabilité de l'estimation d'effectifs est fourni : l'indice 1 correspondant à une information très incomplète, l'indice 2 à une information incomplète et l'indice 3 à une information exhaustive ou quasi exhaustive. Les commentaires décrivent les conditions de reproduction de l'année, les tendances et les explications sur l'évolution des populations dans l'état actuel des connaissances, mais également les problématiques de gestion des milieux, illustrées d'exemples localisés.
La transmission tardive de données de reproduction de quelques espèces pouvant entraîner des ajustements des fourchettes de taille des populations publiées les années précédentes, certains chiffres publiés dans le présent article peuvent différer de ceux des précédents rapports ; ils sont alors annotés et identifiés sous chaque tableau.

Espèces non mentionnées en 2014

Certaines espèces ne font pas l'objet d'un suivi annuel et/ou n'ont pas été dénombrées en 2014 : c'est le cas du Butor étoilé *Botaurus stellaris* (VU), du Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* (NT), du Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* (VU), de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* (VU ; prochain recensement national en 2016), de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* et de l'Oie cendrée *Anser anser* (VU ; reprise de la synthèse prévue en 2015 par L. Debiesse, Marais du Vigueirat).
Les données de comptages de 2014 des espèces suivantes n'ont pu être compilées à temps et ne seront pas présentées dans le présent rapport : Grande Aigrette *Casmerodius albus* (NT), Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* (NA) et marouettes *Porzana spp.*

Résultats des suivis 2014

CYGNE CHANTEUR ***Cygnus cygnus*** **(NA)** — **M. Benmergui (ONCFS)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	-	-	-	-	1	1	1
Jeunes	-	-	-	-	3	3	3
Fiabilité	-	-	-	-	3	3	3

La Dombes, Ain, semble bien toujours accueillir le seul couple de Cygnes chanteurs français. Pour la troisième année consécutive, un couple y a niché avec succès, produisant pour la troisième fois trois jeunes volants. L'étang où a niché ce couple est le même qu'au cours des deux saisons précédentes. Les conditions de nidification et la nature du milieu sont inchangées : un étang forestier à vocation piscicole et cynégétique, avec ceinture végétale (essentiellement en queue d'étang) dominée par le Jonc diffus

Juncus effusus et la Baldingère faux-roseau *Phalaris arundinacea*. L'événement remarquable de cette année 2014 réside en la présence d'au moins 9 oiseaux volants de la fin de l'été à l'automne 2014 : 2 adultes au minimum dans leur 6e ou 7e année, leurs 3 jeunes de l'année et 4 autres individus, probablement des immatures provenant des deux précédentes nichées. Ceci ouvre une nouvelle perspective, modérément plus propice à la constitution d'un noyau viable de population : en effet jusqu'ici la pérennisation du cantonnement dombiste semblait devoir résider essentiellement dans la survie des deux adultes, une fois les jeunes émancipés – et « disparus » –, et avec une probabilité de recrutement extérieur somme toute réduite.

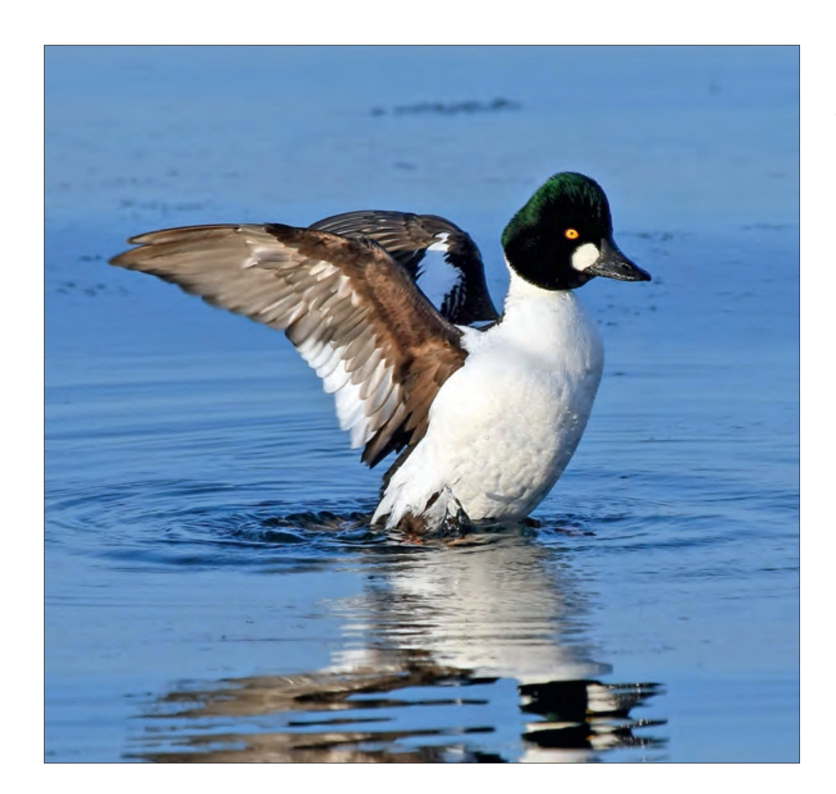
CANARD PILET *Anas acuta* **(NA)** **P. Triplet (RNN de la Baie de Somme)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	1	1-2	0	1	0-1	1	1
Jeunes	7	-	0	0	0	5	0-1 ?
Fiabilité	2	3	2	3	3	3	2

Un couple a niché en 2014 dans la réserve ornithologique du Teich, bassin d'Arcachon, Gironde, site où l'espèce avait déjà niché en 2009. C'est sur une lagune saumâtre de 1 ha, au niveau d'eau régulé et pourvue d'îlots à végétation rase mais ponctuée localement de touffes épaisses de jonc maritime et d'une microroselière à phragmites en bordure, qu'un couple a tenté de se reproduire. Dès la première quinzaine d'avril, le couple montre un comportement significatif d'installation, la femelle prospectant les abords de la lagune sous la surveillance constante du mâle. S'ensuit une période où le couple n'est plus observé. Le 10 juin, le mâle réapparaît sur une lagune voisine. Le 6 juillet, la femelle est photographiée avec deux jeunes, dont l'un semble en mauvaise condition physique. Le 21 juillet, la dernière observation de la femelle ne fait plus état que d'un jeune. Compte tenu de la forte prédation observée sur site par les milans *Milvus spp.* sur les poussins d'Avocette élégante *Recurvirostra avosetta* et d'Échasse blanche *Himantopus himantopus* (90 % de prédation ; C. Feigné & D. Leveau, comm. pers.), les chances que cet unique poussin ait survécu jusqu'à l'âge de son envol demeurent très faibles.



1. Canard pilet *Anas acuta*, femelle et jeune, Le Teich, Gironde, juillet 2014 (Didier Leveau, Réserve ornithologique du Teich – PNRLG).
Female Pintail with young.



2. Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*, mâle, Japon, février 2010 (Aurélien Audevard).
Male Common Goldeneye.

EIDER À DUVET *Somateria mollisima* **(CR)** **A. Le Nevé (Bretagne-Vivante - SEPNB)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	3-5	3-6	3-4	1	0	1-4	1-2
Jeunes	-	> 2	0-1	0	0	0	4
Fiabilité	2	3	2	3	3	2	2

La femelle accompagnée de 4 jeunes observés le 13 juin 2014 près de l'île du Pilier en Vendée constitue l'unique preuve de reproduction de l'espèce en France. Un mâle avait été observé au préalable à plusieurs reprises autour du Pilier. Ailleurs, une reproduction est notée possible sur l'île de Terre à Saint-Marcouf, Manche, où jusqu'à 5 mâles et 1 femelle ont été observés du 4 avril au 8 juillet. Aucune autre donnée de reproduction possible ou probable ne provient des sites historiques. Aux Sept-Îles, Côtes-d'Armor, où l'espèce a niché en 2013, une femelle a été notée fin mars et après la saison de reproduction, sans qu'aucun nid ne soit trouvé. Comme les années précédentes, des stationnements ont été notés dans l'estuaire de la Vilaine ; ils comptaient cette année 20 à 30 individus présents entre le 23 juin et le 21 juillet. Quelques eiders ont également estivé en Vendée, aux Sables-d'Olonne, à Noirmoutier et à Saint-Hilaire-de-Riez. Dans le bassin d'Arcachon, 1 à 4 individus ont été vus en janvier et février. Avec une moyenne de 1-2 couples recensés tous les ans depuis 2000, la reproduction de l'Eider à duvet en France reste marginale. Le déclin globale de la population européenne, observé depuis 2000, vient récemment de justifier le classement de l'espèce sur la liste rouge, en catégorie « Vulnérable » à l'échelle globale de l'Europe, et « En danger » à l'échelle de l'Europe des 27 (BirdLife International 2015). Rappelons qu'en France les effectifs de l'espèce avant le naufrage de l'*Érika* avaient culminé à 20 couples en 1999.

GARROT À ŒIL D'OR *Bucephala clangula* **(NA)** **G. Quaintenne (LPO)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	0	1	1	0-1	2	1	3-4
Jeunes	0	> 1 ?	> 1 ?	-	9	0	< 19 ?
Fiabilité	3	3	2	2	3	1-2	1-2

Depuis la première preuve de reproduction connue du Garrot à œil d'or en 1999 sur les étangs de Moselle (Combrisson 1999), il est fréquent qu'un ou deux indices de reproduction soient rapportés en France. En 2014, il y en a eu trois, provenant de plans d'eau artificiels, d'étangs, de gravières ou de sablières : sur les sablières d'Égligny-Vimpelle, Seine-et-Marne, site traditionnel équipé de nichoirs spécifiques dans lesquelles l'espèce se reproduit depuis 2009 (Flamant *et al.* 2010), deux nichées, qui semblent différentes, ont été observées sur deux sites peu distants ; un indice, constituant la première preuve de reproduction du Garrot à œil d'or en Picardie, a été obtenu sur une gravière des communes de Chevrières et Houdancourt, Oise, où plusieurs juvéniles non volants (jusqu'à 8) ont été suivis du 5 juillet au 29 août 2014 (Malignat 2015) ; un indice probable a également été obtenu sur les étangs de Satenay à Gevrey-Chambertin, Côte-d'Or, un site de stationnements tardifs, où l'espèce avait déjà niché en 2012 (Rougeron 2012).

HARLE HUPPÉ *Mergus serrator* **(NA)** **G. Debout & F. Gallien (GONm)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	2	2	3	2-3	2-3	3	3-4
Jeunes	8	< 7	> 1	?	> 3	6	5+
Fiabilité	3	3	2	3	3	3	3

Au printemps 2014, 3-4 couples de Harle huppé étaient cantonnés dans la partie occidentale de l'archipel de Chausey, Manche, seul site français de nidification de l'espèce, qui s'y est installée dans les années 1990 (Demongin & Debout 1994). Le comptage annuel des oiseaux nicheurs de l'archipel a été l'occasion de la découverte exceptionnelle de trois nids, dont deux sur un même îlot, à une cinquantaine de mètres l'un de l'autre ; deux familles ont été observées fin juin et au moins 5 jeunes ont atteint l'âge de l'envol.

ÉRISMATURE ROUSSE *Oxyura jamaicensis* **(NA)** **P.J. Dubois (LPO)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	30-34	29-34	13-16	41	25+	16-22	11-18
Jeunes	-	-	25+	42-49	25	< 10	< 10
Fiabilité	3	3	2	3	2+	3	3

L'Érismature rousse poursuit sa (lente) diminution sur le territoire national, principalement en raison du plan d'éradication demandé par le Ministère de l'environnement et confié à l'ONCFS. Le nombre de couples en 2014 est le plus bas jamais enregistré depuis 1999. Cependant, l'espèce semble résister. Sur les sites suivis et régulés, elle diminue de façon significative. En Mayenne, il n'y avait que 3 à 7 couples cette année, 1 à 4 sur le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique et 3 en Vendée. Dans le même temps, un couple a niché en 2014 dans le Maine-et-Loire, un en Ille-et-Vilaine et un dans le Loir-et-Cher (celui-ci a été éradiqué). De plus, la nidification est fortement suspectée dans la Sarthe. L'espèce a également niché dans le Nord en 2013... Ces chiffres sont sans doute des minima. En effet, à partir des effectifs hivernants, qui se situent autour de 180 oiseaux en janvier 2014, et en considérant que la population

française est essentiellement sédentaire, l'effectif nicheur total pourrait être de l'ordre de 60 femelles en moyenne ces dernières années (Dubois & Cugnasse 2015) : il existe donc encore un réservoir pour des reproductions futures. Rappelons qu'en Grande-Bretagne, l'effectif a chuté à présent à 30-40 oiseaux et il n'y aurait plus que 10 femelles (N. Moore, comm. pers.). Il est prévu que l'espèce ait totalement disparu de ce pays fin 2015. C'était également l'objectif pour la France, mais il n'est pas certain qu'il soit tenu.

GRÈBE JOUGRIS ***Podiceps grisegena*** **(NA)** **F. Creuset (LPO Champagne-Ardenne)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	2-3	2	2	2-3	1	1	1
Jeunes	3	0	1	0	1	0	0
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

La reproduction du Grèbe jougris reste anecdotique en France avec un seul couple observé en 2014, toujours sur le lac de la Forêt d'Orient, Aube, dans un secteur très anthropisé. Il est contacté dès la fin mars et, comme à son habitude, se montre très démonstratif avec des parades nuptiales sonores accompagnées de transports de végétaux aquatiques. Le couple disparaît ensuite brusquement du secteur avant un retour très fugace début août. Il n'a pas été recontacté depuis. Comme en 2013, aucun jeune n'a été observé en 2014.

PUFFIN DES ANGLAIS ***Puffinus puffinus*** **(NA)** **P. Provost (LPO RNN des Sept-Îles) & B. Cadiou (Bretagne-Vivante, OROM, GISOM)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples*	150-232	154-288	135-244	149-270	130-246	130-218	180-320
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**Unité de recensement : TAO (terrier apparemment occupé)*

En 2014, les effectifs dans l'archipel des Sept-Îles sont estimés entre 145 et 284 TAO. La différence entre les deux dernières années est d'au moins 45 terriers. Cette différence importante est vraisemblablement liée à un biais méthodologique ; l'analyse automatique de l'inspection des terriers réalisée fin mai a pu surestimer les nombres de TAO de Puffin des Anglais au détriment des TAO attribués au Macareux moine *Fratercula arctica*. Les trois îles de l'archipel connaissent une hausse de leur effectif minimal : 77 TAO minimum en 2014 sur Malban contre 44 en 2014 ; 54 en 2014 sur Rouzic contre 45 en 2013 ; 14 en 2014 sur Bono contre 11 en 2013. En dehors des Sept-Îles, 6 autres sites de reproduction totalisent 35-36 TAO. Sur l'archipel de Molène, Finistère, 34 TAO sont recensés : 24 sur Banneg (dont 11 cas certains de reproduction) et 10 sur Balaneg (6 cas certains). Trois restes d'oiseaux victimes de prédation par des Goélands marins *Larus marinus* ont été retrouvés sur Banneg, ce qui porte à 43 le nombre d'adultes tués par les goélands depuis 2003 ; cette prédation a très probablement un impact sur la dynamique de la colonie. Toujours dans le Finistère, sur l'îlot de Keller, au nord d'Ouessant, un cadavre est trouvé à proximité d'un terrier favorable (0-1 TAO). Dans le Morbihan, 1 TAO a été découvert sur l'îlot d'Er Valueg, ce qui constitue un nouveau site de reproduction pour l'archipel de Houat-Hoëdic ; en revanche, aucune prospection n'a été menée sur Er Yoh, site de l'archipel où sont habituellement trouvés des indices de reproduction (M. Fortin, comm. pers.). Deux sites fournissent ensuite des données d'oiseaux chanteurs sans découverte d'indices de reproduction, malgré des prospections dédiées : l'île Tomé, Côtes-d'Armor, avec un maximum de 2 chanteurs contactés entre les 5 et 28 mai (M. Bredin & P. Provost, comm. pers.) et l'île de Béniguet, Finistère, avec, pour la sixième année consécutive, un mâle chanteur entendu entre les 19 mai et 17 juin (P. Yésou, comm. pers.).



3. Fou de Bassan *Morus bassanus*, archipel des Sept-Îles, Côtes-d'Armor, avril 2014 (Fabrice & Laurent Desage). *Northern Gannet.*

FOU DE BASSAN *Morus bassanus* **(NT)** **P. Provost (LPO RNN des Sept-Îles)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples*	19360	21548	21927	22469	20424	19506	21724
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

**Unité de recensement : SAO (site apparemment occupé) ; ici, valeurs maximales*

Sur la réserve des Sept-Îles, le recensement 2014 donne une fourchette de 21336 à 21720 SAO, pour une moyenne de 21545 SAO sur les trois comptages réalisés. La baisse des effectifs enregistrée en 2012 et 2013 n'est donc plus d'actualité en 2014. Aucune intempérie (*e.g.* lessivage de nids lors de fortes précipitations) n'a compromis la nidification en 2014. L'évaluation des effectifs reproducteurs d'après des photographies aériennes début juin n'est donc pas sous-estimée comme les autres années, et 2014 est la troisième meilleure année en termes d'effectifs reproducteurs pour l'espèce, proche de ceux de 2009-2010. Depuis 6 ans, on peut considérer que la colonie de Fou de Bassan de Rouzic présente une relative stabilité avec des variations interannuelles liées aux intempéries. La productivité, exprimée en nombre de jeunes à l'envol par rapport au nombre d'œufs, sur 100 SAO suivis par vidéosurveillance est de 0,63 (0,47 en 2013). Pour rappel, dans les années 1990, cette productivité avait été évaluée entre 0,85 et 0,96. La réserve des Sept-Îles a poursuivi les travaux engagés en 2005 sur la stratégie alimentaire et la dispersion en mer du Fou de Bassan avec le CEFE de Montpellier (coordination : D. Gremillet & A. Lescroel). En 2014, les Fous de Bassan de Rouzic ont réalisé des voyages nettement plus longs que les années précédentes et sont allés chercher leur nourriture nettement plus loin (jusqu'à plus de 350 km de leur colonie) ; il est probable que ce soit la conséquence d'une diminution marquée de la disponibilité de leurs proies. En 2014, l'épaisseur du muscle pectoral des adultes reproducteurs est significativement plus faible que les cinq années précédentes. Pour la première année, des bagues Darvic gravées ont été posées sur le tarse d'adultes reproducteurs pour évaluer leur taux de survie. En dehors des Sept-Îles, 3-4 SAO ont été notés : dans la Manche, sur les îles Saint-Marcouf (réserve Bernard Braillon de l'île de Terre – GONm) où 1-2 SAO sans ponte ont été rapportés, avec l'observation d'un adulte posé et d'un couple au sein de la colonie de Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (R. Purenne, comm. pers.) ; dans les Bouches-du-Rhône, sur un radeau du port de Carry-le-Rouet, où 2 couples se sont installés, dont un seul a pondu, donnant un jeune à l'envol (J. & M. Deideri, comm. pers.).

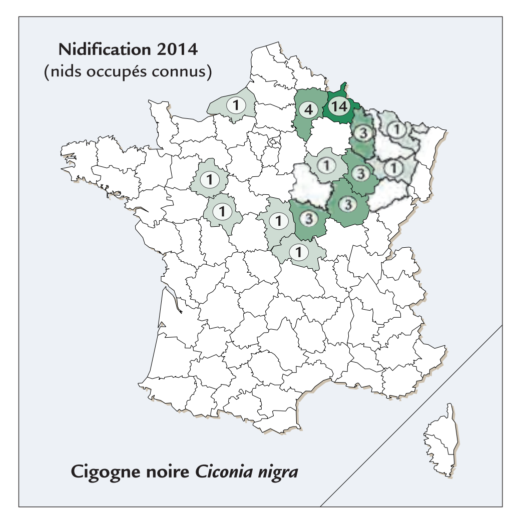


fig. **1.** Répartition des couples de Cigogne noire *Ciconia nigra* en France en 2014. *Distribution of breeding pairs (known active nests) of Black Stork in France in 2014.*

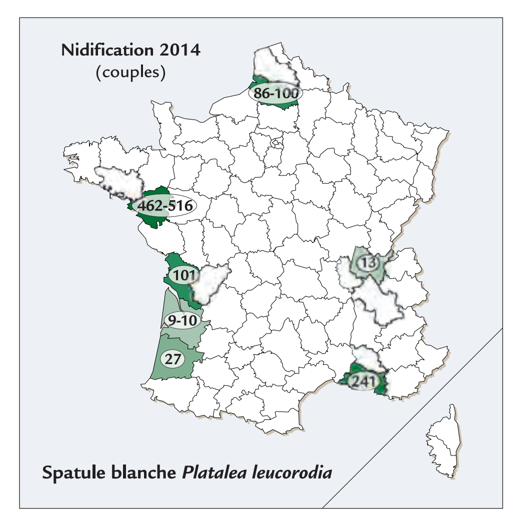


fig. **2.** Répartition des couples de Spatule blanche *Platalea leucorodia* en France en 2014. *Distribution of breeding pairs of Eurasian Spoonbill in France in 2014.*

CIGOGNE NOIRE *Cicognia nigra* **(EN)** **P. Brossault (ONF)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	30-50	40-60	40-60	40-60	60	60+	60+
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

En 2014, le réseau Cigogne noire a pu suivre la reproduction de 38 nids répartis dans 14 départements du grand quart nord-est de la France. Cette saison aura été marquée par la découverte d’un nid en Seine-Maritime, où la reproduction de l’espèce était pressentie depuis plusieurs années. Selon les spécialistes de l’espèce, la population française peut vraisemblablement être estimée à 60-70 couples.

En comparaison de 2013, où les conditions météorologiques avaient été peu clémentes pour la nidification de l’espèce, la Cigogne noire affiche en 2014 un bon succès de reproduction. Sur les 38 nichées suivies, une seule a échoué : pour des raisons inconnues, 3 jeunes de 50 jours ont été trouvés morts au nid dans l’Aisne.

Le département des Ardennes demeure le bastion français de l’espèce avec 14 nichées à l’envol, et la région Champagne-Ardenne dans son ensemble abrite un total de 18 nids occupés, produisant 18 nichées à l’envol. La Bourgogne voisine fournit 6 nichées à l’envol pour 6 nids occupés.

En 2014, un quatrième oiseau a pu être équipé d’une balise Argos en Côte-d’Or (individualisé « Europa »), mais comme pour un autre de ses congénères porteurs d’une balise (« Lingonne » retrouvé tué par plombs au Sénégal en décembre 2014), son suivi s’est arrêté net au Mali en février 2015, vraisemblablement suite à sa destruction par tir… Outre les causes de mortalité, le suivi satellitaire de ces quatre individus a déjà fourni des informations précieuses sur la fidélité au site, le trajet migratoire et les zones d’hivernage et de reproduction de l’espèce. En France et plus généralement en Europe de l’Ouest, l’électrocution demeure la première cause de mortalité connue de la Cigogne noire. Dans le cadre de la convention réseau Cigogne noire-ERDF, des opérations de neutralisation des poteaux les plus dangereux pour l’espèce se sont poursuivies en 2014, notamment en Champagne-Ardenne, où un cas d’électrocution a été rapporté en Haute-Marne.

SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia* **(VU)** **L. Marion (CNRS-Université Rennes 1)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	334-339	384-445	434-504	458-561	569-625	610-656 #	950-1 012
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	2

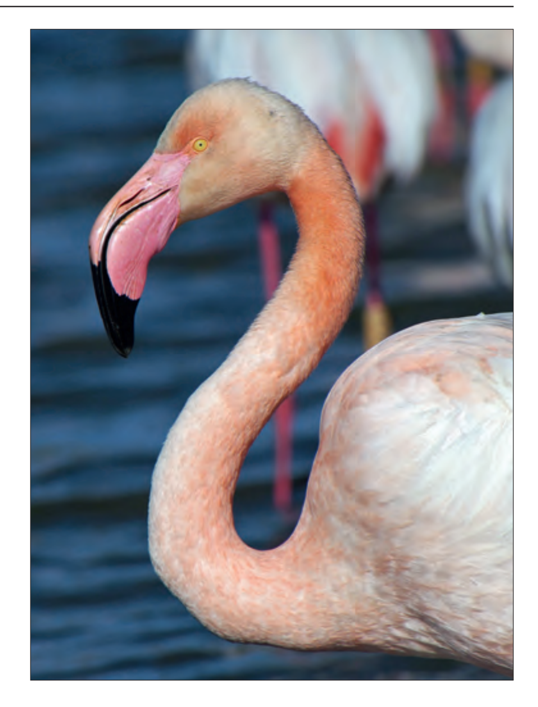
Correction apportée au précédent rapport

Avec 950-1 012 couples, la population française de Spatule blanche fait un bond remarquable en affichant une croissance de 55 %. Ceci est dû au doublement de la population camarguaise, passée de 118 à 241 couples, qui dépasse ainsi celle du lac de Grand-Lieu (206-230 couples), et ce malgré une forte augmentation de cette dernière. Cet accroissement de population se retrouve dans toutes les autres colonies de Loire-Atlantique, département qui reste le bastion de l'espèce en France, avec au moins 462-506 couples (Guérande n'ayant été compté que partiellement ainsi que la Brière), répartis sur 10 sites dont 2 nouveaux. La population de Charente-Maritime est également multipliée par deux, avec une centaine de couples sur deux sites d'inégale importance, ainsi que les Barthes de l'Adour, Landes, avec 21 couples. En revanche, le marais d'Orx, Landes, et la Gironde stagnent, tout comme la Dombes (BENMERGUI & CHAZAL 2015), avec des effectifs faibles. En baie de Somme, l'effectif progresse peu, malgré l'occupation de trois sites, dont le traditionnel parc du Marquenterre, qui accueille entre 77 et 83 couples.

FLAMANT ROSE *Phoenicopterus roseus* **(EN)** **A. Béchet (Tour du Valat)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	8 800	12 312	13 720	10 000	8 490	8 979	6 780
Jeunes	2 800	382	2 400	630	2 770	?	650
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

En 2014, les Flamants roses se sont installés au début du mois d'avril sur l'îlot de l'étang du Fangassier, Bouches-du-Rhône, site traditionnel de nidification de l'espèce en France, mais ils ont abandonné la colonie à la mi-avril, les faibles niveaux d'eau ayant permis l'intrusion de Renards roux *Vulpes vulpes*. Les oiseaux se sont alors déplacés dans les salins d'Aigues-Mortes, Gard, où ils se sont installés sur des digues et sur un îlot de surface réduite, ne pouvant pas accueillir plus de 800 couples. Le succès de la reproduction a été bon sur l'îlot, mais très médiocre sur les digues alentours, accessibles aux prédateurs terrestres. Globalement, le succès reproducteur de cette année a été médiocre avec 650 poussins menés à l'envol pour 6 780 couples dénombrés le 15 mai. Malgré cela, l'espèce est présente en abondance en Camargue toute l'année. La population ouest-méditerranéenne, en dépit d'une reproduction



4. Flamant rose *Phoenicopterus roseus*, Pont-de-Gau, Camargue, mai 2014 (Marc Duquet). *Greater Flamingo.*

hétérogène selon les sites et les années, présente des effectifs globalement stables depuis 2000 et en augmentation depuis 1980 (Nagy *et al.* 2015). Les flamants n'avaient plus niché en dehors du Fangassier depuis la fin des années 1960. Des travaux sont en cours dans le cadre du Life+ MC Salt (*Environmental Management and Conservation in Mediterranean Salt Works and Coastal Lagoons*; piloté en France par les Salins, la Tour du Valat & le PNR de Camargue) pour améliorer leurs conditions de nidification dans l'étang du Fangassier.

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus* **(EN)** **F. Delage & P. Grisser (LPO Aquitaine)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	32	37-43	48-50	74-87	116-126	112-116	130-150#
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	2

Estimation réalisée à partir d'un recensement partiel dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (50 % de la population réelle estimée); total national = environ 100-120 couples (Landes et Pyrénées-Atlantiques) + 29-31 couples (reste de la France)

L'augmentation exponentielle des effectifs reproducteurs de l'Élanion blanc dans le Sud-Ouest, où l'espèce se reproduit depuis 1990 (Guyot 1990), rend le recensement exhaustif de la population de plus en plus difficile: 24 à 26 couples cantonnés sont recensés dans les Landes et 29-32 couples dans les Pyrénées-Atlantiques. Mais la population réelle de l'espèce dans ces deux départements doit être estimée à plus du double, soit environ 100-120 couples (88-91 couples en 2013). Dans ces départements, l'espèce reste fidèle aux sites de nidification des années précédentes, et le succès reproducteur des couples suivis est relativement bon (2,9 jeunes volants par couple reproducteur) ou tout au moins supérieur à 2013, dont le printemps et l'été avaient été très pluvieux. Dans le nord de l'Aquitaine, 3-4 couples étaient cantonnés en 2014: 1 couple possible en Dordogne; 2 couples en Gironde, dont un ayant produit 3 jeunes volants; 1 couple dans le Lot-et-Garonne, qui produit au moins un jeune volant. En dehors de l'Aquitaine, l'extension progressive de l'espèce sur le territoire national se poursuit, principalement vers le sud-est, alors que l'extension vers le nord faiblit. Ainsi en 2014, ce sont 6 départements de la région Midi-Pyrénées qui accueillent la nidification de l'espèce, pour un total de 24-25 couples cantonnés répartis dans le Gers (11 couples), les Hautes-Pyrénées (8 couples), l'Aveyron (première pour le département avec 2 couples distants de 600 m seulement ayant mené 2 et 4 jeunes à l'envol), le Tarn-et-Garonne (1-2 couples), l'Ariège (1 couple) et la Haute-Garonne (1 couple). Les paramètres de la reproduction de 2014, quand ils sont connus, sont globalement bons. En Languedoc-Roussillon, un couple a été détecté tardivement en Lozère, où l'espèce avait niché de façon certaine en 1998 (Malthieux & Éliotout 1999), mais aucun dans l'Hérault, où l'espèce avait niché de façon certaine en 2012. Vers le nord-ouest, seul le département des Deux-Sèvres fournit une reproduction certaine, avec un couple cantonné dans le sud du département, qui mène 2 jeunes à l'envol. Aucune reproduction n'est rapportée ailleurs, à notre connaissance, ni en Poitou-Charentes ni dans les Pays-de-la-Loire (P. Jourde, R. Ouvrard & E. Beslot, comm. pers.).

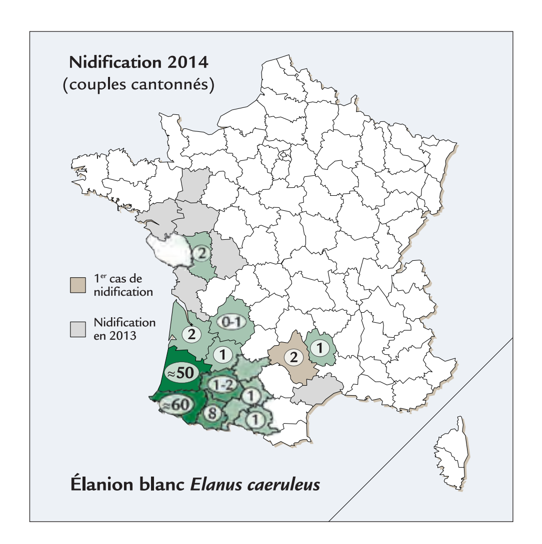


fig. **3.** Répartition des couples d'Élanion blanc *Elanus caeruleus* en France en 2014. *Distribution of breeding pairs of Black-winged Kite in France in 2014.*



5. Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*, Japon, février 2010 (Aurélien Audevard). *White-tailed Eagle.*

PYGARGUE À QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla* **(RE)** **M. Hirtz (CG de la Moselle)**

Le couple présent depuis 2011 sur un étang de Moselle a niché avec succès en 2014, menant deux jeunes à l'envol. Cette reproduction constitue une première pour la France, plus de 50 ans après la disparition du dernier couple de Pygargues à queue blanche nicheur de Corse.

GYPAÈTE BARBU *Gypaetus barbatus* **(EN)** **M. Razin (LPO Mission rapaces)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	45	48	51	48	46	49	53
Jeunes	15	17	16	18	15	20	19
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Avec 53 couples territoriaux en France en 2014, le Gypaète barbu montre de faibles effectifs répartis sur trois noyaux de population distincts. L'espèce bénéficie d'un plan national d'actions (PNA) piloté par la DREAL-Aquitaine et coordonné par la LPO, auquel de nombreux organismes coopèrent. Depuis 2010, l'effectif français est en augmentation dans les Alpes (2 couples de plus qu'en 2013) et les Pyrénées (3 couples supplémentaires), et en déclin en Corse (5 couples disparus depuis 2009). En 2014, la productivité a été excellente dans les Alpes (9 couples ayant mené 6 jeunes à l'envol, soit un peu moins de 0,7 jeune par couple), où les ressources alimentaires ne sont pas un facteur limitant et où un programme Life GYPHELP piloté par ASTER (CEN de Haute-Savoie) s'attache à limiter et à neutraliser les principales perturbations anthropiques pouvant affecter l'installation pérenne de la population. La productivité de l'espèce est par contre médiocre dans les Pyrénées (39 couples menant 13 jeunes à l'envol, soit 0,3 jeune par couple), où les efforts de nombreux partenaires sont nécessaires pour améliorer la qualité des habitats, souvent altérés et dérangés. Elle est également faible en Corse (0,2 jeune par couple), en raison de ressources alimentaires très limitées, mais en 2014 comme en 2013, grâce à une opération de nourrissage ciblée, un jeune a pu prendre son envol dans l'île. La principale menace

qui pèse sur la population alpine du Gypaète barbu tient à sa faible variabilité génétique, qui ne permet pas l'arrêt des réintroductions amorcées en 1986. L'un des enjeux du PNA est de relier les populations pyrénéennes et alpines afin de favoriser les échanges et donc de diversifier les gènes ; pour ce faire des réintroductions ont débuté en 2011 dans les Préalpes et en 2012 dans le Massif central. La réintroduction du Bouquetin des Pyrénées *Capra pyrenaica* dans le massif pyrénéen en 2014 est un atout majeur pour la conservation à long terme du Gypaète barbu. En Corse, des opérations de renforcement sont prévues, ainsi que la collecte d'œufs, dans le but de sauvegarder la souche génétique de cette population locale, extrêmement menacée (5 couples).

VAUTOUR PERCNOPTÈRE ***Neophron percnopterus*** **(EN)** **E. Kobierzycki (LPO Mission rapaces) & C. Ponchon (CEN PACA)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	86	82	88	92	93	90+	88
Jeunes	67	50	60	74	66	50	60
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Au total 88 couples territoriaux de Vautour percnoptère ont été recensés en France en 2014 (plus un autre possible dans le Luberon), répartis d'une part dans les Pyrénées (71 couples territoriaux, dont 59 reproducteurs), d'autre part dans le Sud-Est (17 couples territoriaux, dont 16 reproducteurs). Dans les Pyrénées, les résultats de la reproduction, bien que supérieurs à 2013 (année très défavorable), sont plutôt moyens avec des paramètres de reproduction faibles : 44 couples produisant 47 jeunes à l'envol (productivité : 0,66 jeune par couple ; succès de reproduction : 0,80 jeune par couple reproducteur ; taux d'envol : 1,07 jeune par couple ayant réussi sa reproduction). Dans le Sud-Est, les résultats sont



6. Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*, Espagne, mai 2014 (Christian Aussaguel). *Egyptian Vulture.*

inquiétants, le nombre de couples productifs étant particulièrement faible puisque seulement 10 couples sur 16 ont mené à bien leur reproduction, conduisant 13 jeunes à l'envol. Pour rappel, en 2011, dans cette même région du Sud-Est, il y avait 22 couples territoriaux, dont 20 reproducteurs, parmi lesquels 16 avaient produits 18 jeunes à l'envol. En 2014, les opérations de baguages ont permis de marquer 29 poussins. Dans la suite du nouveau PNA 2015-2024, cet effort de baguage s'inscrit dans la durée et devrait permettre, à terme, de collecter un jeu de données inédit et indispensable à l'acquisition de connaissances sur l'écologie de cette espèce menacée.

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus* **(LC)** **P. Lécuyer & R. Néouze (LPO Mission rapaces)**

Année	2007	2008-2010	2011	2012	2013	2014
Couples						
Grands Causses	183	215-283	333	370	414	443
Baronnies	64	82-118	134	146	156	156
Verdon	24	34-49	59	73	91	110
Diois/Vercors	2	3-25	29	33	39	43
Aude	0	0	2	8	14	21
Total hors Pyrénées	273	334-475	557	630	714	773
Pyrénées	525	-	-	832	-	-
Total national	**798**	**900-1 200***	**1 300***	**1 462**	**1 600***	**1 700***
Fiabilité	3	3	3	3	3	3

**Estimation nationale fondée sur l'hypothèse d'un taux de croissance annuel de 11 % dans les Pyrénées (taux observé entre les recensements de 2007 et 2012). Remarque : hors Pyrénées, ce taux est de 16 % ± 5 % par an (de 8 à 22 %) sur la période 2007-2014.*

En 2014, la population française du Vautour fauve peut être estimée à plus de 1 600 couples reproducteurs (sans doute près de 1 700), qui se répartissent entre les Pyrénées (plus de 50 % de la population française), les Grands Causses (plus de 25 %), les Baronnies (environ 10 %), le Verdon (6 %), le Diois (3 %) et l'Aude (environ 1 %). Dans les Pyrénées, l'espèce est toujours en expansion numérique et spatiale. Elle est toujours bien représentée dans les Pyrénées-Atlantiques (plus de 80 % de la population pyrénéenne), où un échantillon des colonies basques a pu faire l'objet d'un suivi par l'association SAIAK en 2014. Pour la première fois une stabilisation des effectifs nicheurs avec un succès reproducteur très faible a été observé sur ces colonies (0,30-0,35 jeune par couple productif) ; un manque de disponibilité alimentaire en période d'élevage des jeunes en serait à l'origine. L'expansion numérique de la population pyrénéenne serait donc davantage à relier à la colonisation de nouveaux secteurs, plutôt qu'à une densification des colonies anciennes ; un phénomène de densité-dépendance est évoqué comme facteur limitant le taux d'accroissement des colonies. En termes d'expansion spatiale depuis le massif pyrénéen, le Vautour fauve niche depuis environ 15 ans dans les Hautes-Pyrénées et depuis 2012 en Haute-Garonne, mais n'est toujours pas recensé nicheur en 2014 dans les Pyrénées-Orientales ni en Ariège. L'expansion de la population nicheuse se poursuit dans l'Aude, sur des linéaires de falaise distants de 3-4 km dans le pays de Sault, où 21 couples ont mené 19 jeunes à l'envol en 2014. Dans les Grands Causses, la population continue également sa progression (+7 %), profitant d'une ressource alimentaire non limitante dans une grande majorité du Massif central, où les vautours prospectent. Dans les Baronnies, les paramètres de la reproduction sont stables en termes de nombre de couples, de pontes et de jeunes à l'envol. La colonie du Diois/Vercors, toujours en légère augmentation (+11 %), affiche un bon succès reproducteur de plus de 76 % (quelques couples en échec pourraient ne pas avoir été cependant recensés). Enfin, dans le Verdon, c'est une très bonne année pour le Vautour fauve avec plus de 21 % d'augmentation de l'effectif nicheur et un succès de reproduction de 73 % (le meilleur enregistré depuis 13 ans !) : avec 80 jeunes à l'envol en 2014, le grand canyon a vu naître et s'envoler au total plus de 335 jeunes depuis 2002.

VAUTOUR MOINE *Aegypius monachus* **(CR)** **P. Lécuyer & R. Néouze (LPO Mission Rapaces))**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	20	21	23	28	25	27	29
Jeunes	13	11	14	16	15	16	20
Fiabilité	3	2	3	3	3	3	3

Un total de 29 couples reproducteurs de Vautour moine a mené 20 jeunes à l'envol en France en 2014, répartis entre les Causses (21 couples), les Baronnies (7 couples) et le Verdon (1 couple). La petite population de Vautours moine caussenarde reste stable et produit 15 jeunes à l'envol (tous ont été bagués). Ce manque de dynamisme (20-21 couples reproducteurs depuis 2011 dans les Grands Causses) pourrait avoir pour cause une très forte dispersion des jeunes liée à l'erratisme important de l'espèce, notamment dans le sud des Alpes ou en Espagne ; une forte compétition pour la ressource alimentaire existerait également avec le Vautour fauve. Dans les Baronnies, les 7 couples productifs ont mené 4 jeunes à l'envol (1 cadavre a été découvert au nid sans que la cause de la mort ne puisse être déterminée). Dans le Verdon, le même couple de Vautour moine qu'en 2013 a de nouveau élevé un jeune, qui s'est envolé le 7 septembre ; deux autres oiseaux ont également construit séparément des ébauches d'aires.

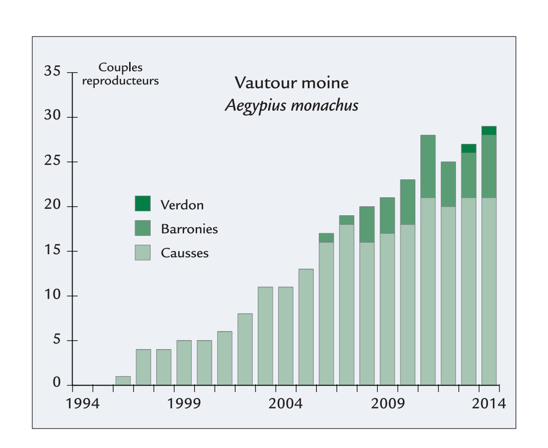


fig. **4.** Évolution des effectifs de Vautour moine *Aegypius monachus* en France de 1994 à 2014. *Numbers of breeding pairs of Cinereous Vulture in France, 1994-2014.*

AIGLE POMARIN *Aquila pomarina* **(NA)** **D. Michelat (LPO Franche-Comté)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	1	1	1	0	0	0	1
Jeunes	1	1	1	0	0	0	0
Fiabilité	2	2	3	3	3	3	2

Comme les années précédentes, le mâle d'Aigle pomarin de Franche-Comté est revenu sur son secteur de nidification durant la deuxième décade d'avril. Il était célibataire depuis le printemps 2011. Fidèle à ses habitudes, il a paradé dès son arrivée et il est resté seul durant plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'il soit rejoint le 28 mai par une femelle ! L'analyse de la mue de ce nouvel oiseau a permis de déterminer qu'il était dans sa quatrième année. Cet individu pourrait donc être le dernier aiglon né sur le site. Des comportements de parade, d'offrandes de proie, de présentation de l'aire et des accouplements ont été observés dès le jour de découverte de la femelle. Le couple a ensuite rechargé un nid différent des deux aires occupées entre 2003 et 2010, mais aucune reproduction n'a été tentée. Peut-être que la femelle était trop jeune – selon Meyburg *et al.* (2005), la maturité sexuelle serait atteinte à quatre ans chez les femelles – ou peut-être est-elle arrivée trop tard pour s'engager dans une reproduction ? Meyburg & Meyburg (2009) ont constaté que certains Aigles pomarins rentrent désormais trop tard de migration pour pouvoir nicher. Pour ces auteurs, les modifications climatiques se traduiraient par une baisse des précipitations dans les zones d'hivernage, induisant une diminution des ressources en proies, d'où un



7. Aigle pomarin *Aquila pomarina*, femelle, Doubs, juin 2014 (Claude Nardin). *Female Lesser Spotted Eagle.*

allongement du temps nécessaire pour que les oiseaux fassent leurs réserves en prévision de leur long trajet de retour. Les oiseaux repartent donc plus tard de leur zone d'hivernage et arrivent trop tard pour nicher. Les deux oiseaux franc-comtois ne se sont pas quittés de l'été et ont continué de parader jusqu'en août.

AIGLE DE BONELLI *Aquila fasciata* **(EN)** **O. Scher (CEN LR-PACA)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	28	29	30	31	30	30	32
Jeunes	30	28	32	26	17	32	38
Fiabilité	2	2	2	3	3	3	3

L'année 2014 peut être considérée comme exceptionnelle pour l'Aigle de Bonelli avec 32 couples cantonnés (soit deux de plus que l'année précédente, tous en Languedoc-Roussillon) et près de 38 jeunes produits. La productivité a été particulièrement élevée en PACA, avec 23 jeunes à l'envol pour 16 couples cantonnés. Même s'il est difficile d'avancer des hypothèses précises pour expliquer ces résultats, il semble tout de même que les bons succès de reproduction enregistrés dans le nord de la Catalogne aient un impact positif sur la population française. Ceci est confirmé par les observations, puisque près de 10 % de la population de notre pays sont aujourd'hui composés d'oiseaux catalans. L'inverse n'est pas tout à fait vrai, même si plusieurs oiseaux français ont été recrutés de l'autre côté de la frontière. Ces bons résultats ne doivent pas faire oublier la présence de menaces toujours aussi présentes, comme le développement de plus en plus important des parcs éoliens et photovoltaïques au sol (qui réduisent la taille des domaines vitaux) ou les menaces plus directes – tir, électrocution, etc. – qui totalisent un record de 13 cas observés en 2014. Tout n'est bien entendu pas négatif car deux nouveaux couples se sont cantonnés cette année, l'un dans un site vacant depuis 1999, l'autre dans un site jamais occupé et donc totalement nouveau pour tous les observateurs de l'espèce. Ceci doit rappeler à tous d'ouvrir l'œil et de poursuivre les suivis dans tous les sites, même inoccupés !

BALBUZARD PÊCHEUR *Pandion haliaetus* **(VU)** **R. Wahl (LPO Mission Rapaces) & J.-M. Dominici (PNR Corse)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014#
Couples	54	60	66	65	64	66	48#
Jeunes	107	93	123	106	81	70	88#
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	2#

France continentale uniquement ; données corses non reçues à la date de la synthèse (pour rappel, en 2013, 24 couples nicheurs amenaient 6 jeunes à l'envol). Soit un total national France (2014) + Corse (2013) d'environ 72 couples.

La saison 2014 a été relativement bonne pour le Balbuzard pêcheur en France continentale, avec 48 couples recensés, ayant mené 88 jeunes à l'envol. Une météo bien plus favorable en période de reproduction que lors de la saison 2013 a été observée. Les paramètres de la reproduction sont particulièrement bons puisque les couples productifs ont mené en moyenne deux jeunes à l'envol. La population progresse avec un taux annuel d'environ 15 % (Wahl & Barbraud 2014), et la population continentale française du Balbuzard pêcheur avoisinerait les 47-50 couples. La répartition des couples en 2014 reste sensiblement la même qu'en 2013, aucun nouveau département n'étant occupé. En région Centre, dans la forêt domaniale d'Orléans et ses environs immédiats, en forêts privées, ce sont 25 couples qui se sont reproduits, dont 20 avec succès, produisant 51 jeunes dont 50 ont pris leur envol. Dans le Loir-et-Cher (domaine de Chambord) et en Sologne, 15 nids actifs ont été signalés, avec 25 jeunes envolés, dont 8 à Chambord pour 12 jeunes et 3 échecs. En Indre-et-Loire, 1 couple a produit 2 jeunes à l'envol, celui de la forêt de Chinon ne s'étant pas reproduit. Dans le Maine-et-Loire, 2 couples connus depuis 2011 amènent respectivement 3 et 1 jeunes à l'envol. En Moselle, 2 couples installés sur des plateformes dédiées ont mené respectivement 2 et 3 jeunes à l'envol. En Bourgogne, les 2 couples recensés dans la Nièvre et l'Yonne ont produit chacun 3 jeunes à l'envol, soit un très bon taux de reproduction. Dans l'Essonne, à Miséry, après deux années d'absence du mâle, une femelle se reproduit avec un de ses jeunes, né sur place en 2009 ; une ponte est observée mais n'éclot pas et est abandonnée. Les actions de baguage et de suivi ont continué en 2014 et à partir du baguage et du marquage coloré d'environ 40 % de la population de Balbuzard pêcheur connue sur le continent, le taux de retour sur les quartiers d'hiver des oiseaux âgés de deux et trois ans a pu être estimé à environ 50 %. Pour des oiseaux plus âgés ce chiffre est évalué à environ 85 %.

FAUCON CRÉCERELLETTE *Falco naumanni* **(VU)** **P. Pilard (LPO Mission Rapaces)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	194	259	279	355	332	350	436
Jeunes	316	642	545	708	795	726	987
Fiabilité	2-3	2-3	2-3	2	2-3	2-3	2-3

La population française du Faucon crécerellette atteint 436 couples nicheurs en 2014, répartis en quatre noyaux de population – Crau, Hérault, Aude et Gard –, avec la colonisation d'un nouveau département (le Gard) et une augmentation de 25% par rapport à l'année dernière. Le nombre de jeunes à l'envol (987) atteint un nouveau record. La population se porte donc bien et les trois noyaux de population initiaux affichent tous de forts taux de croissance annuelle : 30 % en Crau, 25 % dans l'Aude et 17 % en Hérault. En plaine de Crau, 6 nouveaux sites ont été colonisés en 2014. Dans le Gard, un couple nicheur a été découvert, mais nous manquons d'informations précises sur ce nouveau noyau de population. Dans le village de Fleury-d'Aude, l'augmentation du nombre de couples nicheurs installés se poursuit, 12 couples ayant tous réussi leur reproduction (contre 8 en 2013 et 3 en 2012).

8. Faucon crécerellette *Falco naumanni*, mâle et femelle, plaine de la Crau, Bouches-du-Rhône, avril 2013 (Yves Pimont). *Male and female Lesser Kestrel.*



9. Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, juvénile et Corneille noire *Corvus corone*, Hyères, Var, septembre 2015 (Aurélien Audevard). *Juvenile Osprey.*



10. Faucon crécerellette *Falco naumanni*, mâle, plaine de la Crau, Bouches-du-Rhône, avril 2013 (Yves Pimont). *Male Lesser Kestrel.*

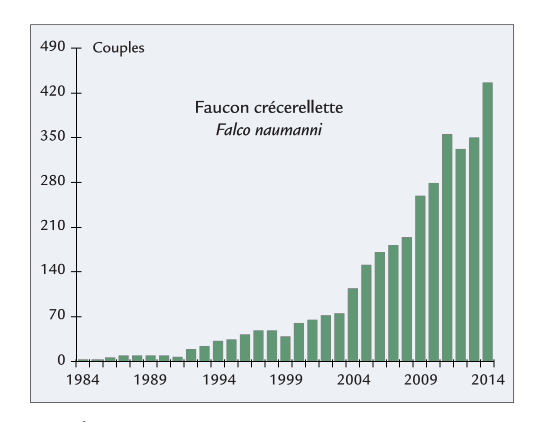


fig. **5.** Évolution des effectifs de Faucon crécerellette *Falco naumanni* en France de 1984 à 2014. *Numbers of breeding pairs of Lesser Kestrel in France, 1984-2014.*

RÂLE DES GENÊTS *Crex crex* **(EN)** **E. Beslot (LPO Anjou)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	273-289#	495-551	380-425	295-320	344-359	277-314	226-253
Fiabilité	2	3	2	2-3	2-3	2-3	2-3

Hors basses vallées angevines et rive nord de la vallée de la Loire, de Montsoreau à l'estuaire.

En 2014, les recensements départementaux permettent d'estimer la population nationale à 230-255 mâles chanteurs (226-253 comptés). Il s'agit de l'effectif le plus faible jamais enregistré en France. L'effort de prospection fourni au cours de l'enquête et l'appréciation de la situation dans les basses vallées angevines (bastion de l'espèce en France) mettent en évidence une nette chute des effectifs par rapport à la dernière enquête nationale de 2009 : 54 % en 5 ans ! La majorité de l'effectif national (80 %) est recensée au sein de ZPS : 20 accueillaient l'espèce en 2014 contre 23 en 2009, dont 14 occupées au cours des deux enquêtes. Il faut noter que les 5 sites les plus importants en 2014 hébergent 60-65 % de la population nationale : basses vallées angevines (85-95 chanteurs), moyenne vallée de l'Oise (29-31), vallée de la Marne (11-14), vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé (12-13), estuaire et marais de la Basse-Seine (10). Au regard de la multiplication des sites comptant seulement 1 ou 2 mâles chanteurs et du déclin observé sur les grands sites historiques, la dynamique de population semble déficitaire. Succès reproducteur et/ou survie des adultes sont visiblement trop faibles pour assurer le maintien de l'espèce. Malgré l'augmentation des surfaces fauchées tardivement

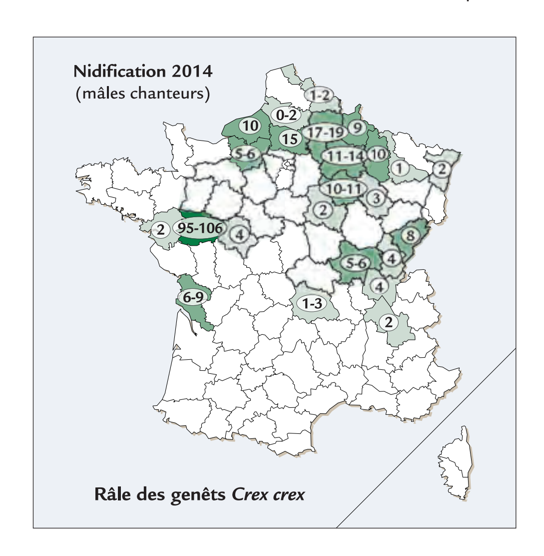


fig. **6.** Répartition des mâles chanteurs de Râle des genêts *Crex crex* en France en 2014. *Distribution of Corn Crake (calling males) in France in 2014.*

(MAE : mesures agro-environnementales), la mise en place de mesures d'urgence (indemnisation pour un retard de fauche après détection de mâle chanteur isolé en dehors de parcelle à MAE dédiées) et de bandes refuges, et l'utilisation de barre d'effarouchement lors de la fenaison, le déclin de l'espèce n'est toujours pas enrayé. Le risque d'extinction du Râle des genêts évoqué en 2006 suite aux résultats de l'enquête nationale est encore plus prégnant aujourd'hui, malgré une apparente hausse des effectifs en 2007 et les résultats de l'enquête de 2009 qui tendaient à montrer une certaine stabilité.

TALÈVE SULTANE ***Porphyrio porphyrio*** **(EN)** **D. Clément (Aude Nature)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	91-107	96-116	107-123	96-119	13-29	-	107-184
Fiabilité	2	2	2	2	2	-	2

Après l'année 2012, où l'espèce a subi de fortes baisses consécutives à la vague de froid de février, la reconquête est en cours, 2013 ayant été une année de transition. En Languedoc-Roussillon, l'espèce n'est plus présente ou l'est peu dans le sud de la région, et elle n'est notée en PACA qu'à trois reprises et uniquement après la mi-juillet. L'Hérault et surtout le Gard accueillent l'essentiel de la population française, dont les effectifs sont toujours assez bas et pour laquelle il existe peu d'indices fiables de reproduction. L'année 2014 s'annonce comme une grande année puisque les effectifs antérieurs à 2011 sont à nouveau atteints et même dépassés. Seules réserves, les Pyrénées-Orientales, l'Aude et la région PACA tardent à retrouver leur population. Trois données seulement sont comptabilisées dans les Pyrénées-Orientales, une dizaine dans l'Aude avec un seul jeune noté et 78 en PACA mais uniquement à partir d'avril et sans aucun indice de reproduction. Sur les sites de Vendre, Hérault, et de la Petite Camargue Gardoise, près de 52 poussins ont été contactés. En conclusion, l'espèce est à nouveau très dynamique et même en progression en termes d'effectifs. Souhaitons que sans épisode météorologique défavorable elle continue d'augmenter et retrouve sa répartition d'avant 2012 !



11. Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, adulte, Espagne, mai 2015 (Denis Fourcaud). *Adult Purple Swamphen.*



12. Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, Hyères, Var, mars 2011 (Aurélien Audevard). *Common Snipe.*

COMBATTANT VARIÉ *Calidris pugnax* **(NA)** **O. Girard (ONCFS CNERA-AM)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	0-2	0-2	0-1	0-2	0-1 ?	0-1	0-1
Fiabilité	2	2-3	2-3	2-3	2-3	2-3	2-3

Le Combattant varié est un nicheur très occasionnel en France et en 2014, à nouveau aucun indice de nidification n'a été noté. La dernière reproduction avérée remonte à 2007, avec l'envol d'au moins un jeune dans le secteur du lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique. Dans les sites français où l'espèce a déjà niché, les différents observateurs sont toujours pessimistes. Malgré une augmentation notable du nombre d'individus hivernant en France ces dernières années (401 individus dénombrés à la mi-janvier 2014 sur les sites Wetlands), les effectifs observés au passage prénuptial sont de plus en plus faibles. Quelques données tardives de mâles, en plumage nuptial complet et parfois « excités », ont été notées dans le marais d'Olonne, Vendée, et en bordure de la Brière, Loire-Atlantique. En dehors de ces quelques observations, aucune parade nuptiale réelle n'a été signalée, y compris dans certains secteurs de Brière où l'espèce a déjà niché et où les conditions d'accueil paraissaient excellentes en 2014 en raison de l'inondation exceptionnelle.

BÉCASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago* **(EN)** **D. Michelat (LPO Franche-Comté)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples*	110-160	-	56-93	83-94	37-62	-	30-48
Fiabilité	2	-	2	3	2	-	2

* *Individus chanteurs et/ou chevrotants*

Seulement 33 chanteurs au sol et 24 à 37 bécassines chevrotant ont été entendus en France au printemps 2014, pour une estimation de 30 à 48 individus « nicheurs ». Les indices de nidification proviennent de 12 départements : Pas-de-Calais, Manche, Loir-et-Cher, Doubs, Haute-Saône, Ain, Cantal, Puy-de-Dôme, Corrèze, Lozère, Vendée et Gironde. Pour la première fois, l'estimation de la population nicheuse nationale est inférieure à 50 individus chanteurs et/ou chevrotants. Cet effectif est peut-être sous-estimé car les prospections effectuées hors années d'enquêtes ou hors périodes d'atlas des oiseaux nicheurs sont sans doute moins exhaustives. Plusieurs synthèses régionales récentes mentionnent en effet des populations supérieures à celles obtenues cette année. Ainsi la population nicheuse d'Auvergne est-elle évaluée à 10-20 couples (Bernard 2010), alors que les comptages de 2014 donnent une fourchette de 5 à 7 couples, celle des Pays-de-la-Loire est estimée à 3-7 couples (Trolliet 2014), alors que seulement 2 individus chevrotant ont été entendus en 2014. Cependant, les données utilisées pour ces ouvrages datent de quelques années et d'autres éléments permettent de confirmer la poursuite du déclin. En 2014, l'effectif le plus élevé provient du bassin du Drugeon, Doubs, où la population nicheuse est recensée tous les deux ans depuis 1996 par reconduction du même protocole. Les effectifs y sont en déclin régulier, puisqu'ils étaient de 72 chanteurs et 47 individus chevrotants en 2006, de 31 chanteurs et 23 individus chevrotants en 2010 et seulement de 22 chanteurs et 18 individus chevrotants en 2014. Pourtant, des mesures de conservation et de restauration des milieux humides sont menées sur ce site... En 2014, aucun autre département ne dépasse les 5 « couples ».

BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa* **(VU)** **J.-G. Robin (Écomusée Le Daviaud) & P. Dulac (LPO Vendée)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	149-164	164-181	150-177	129-164	111-145	112-153	140-175
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

En 2014, le nombre de couples nicheurs recensés sur les sites périphériques du marais Breton continue de décliner. Alors que 18-19 couples étaient évalués en marais de Brière et 18-23 dans les marais de la Boulaie lors de l'enquête 1995-1996 (Pourreau 1999), les sites Briéron (Loire-Atlantique) perdent progressivement de l'importance avec seulement 12-15 couples estimés en 2014. Les herbiers homogènes de jussie, plante couvrante, qui seraient profitables à la reproduction des Guifettes pourraient expliquer cette diminution (D. Montfort, comm. pers.). Sur le secteur du marais Poitevin, les effectifs de l'espèce sont stables (J.-P. Guéret, comm. pers.) et un couple nicheur est signalé sur le communal de Nalliers, à l'est de Luçon, ce qui n'était pas arrivé depuis 1999 (J. Sudraud, comm. pers). En plaine des Moëres, Nord, le nombre de nicheurs est estimé à 5-7 couples (J. Piette, comm. pers.). Pour le val de Saône, Rhône, et la Dombes, Ain, les estimations sont faibles avec 0-1 couple pour chaque site (P. Crouzier, comm. pers.). Dans l'estuaire de la Seine, le nombre de couples nicheurs est passé d'une dizaine de couples entre 1982 et 1991 à un seul couple en 2014, estimation la plus basse depuis 1981 (F. Simon, comm. pers.). Le chiffre de 140-175 couples doit donc être pris avec précaution, car les prospections menées en 2014 sur le marais Breton laissent présager une certaine stabilité de l'espèce (100-110 couples), alors que les effectifs nicheurs déclinent d'année en année sur la majeure partie des sites périphériques

du territoire. Une analyse fine des sites de nidification et des données phénologiques est menée depuis quelques années en marais Breton, afin d'étudier l'apparente «vitalité» des populations nicheuses. Les pratiques agricoles (chargement, conservation de prairies humides au printemps, etc.) sont au centre de l'analyse des facteurs influant l'installation des couples et la production de jeunes.

GOÉLAND RAILLEUR ***Chroicocephalus genei*** **(EN)** **N. Sadoul (Les Amis des Marais du Vigueirat, Tour du Valat, GISOM)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	802-803	710-780	712-799	522-704	665-770	-	913-978
Jeunes*	0,6	> 1	> 1	0,8-1	0,6	-	1,3
Fiabilité	3	3	3	3	3	-	3

** Nombre moyen de jeunes par couple*

Le Goéland railleur présente en 2014 des effectifs reproducteurs record, les plus forts enregistrés depuis les premiers dénombrements réalisés en Camargue en 1956 et en Languedoc-Roussillon en 1979. Avec environ 1,3 poussin par couple, la productivité moyenne observée en 2014 est satisfaisante pour cette espèce, qui niche à plus de 75% sur des sites aménagés, relativement isolés de la prédation terrestre. L'augmentation des effectifs nicheurs s'accompagne d'une diminution du nombre de sites occupés en 2014. Les six colonies se répartissent sur seulement trois localités, appartenant toutes au Conservatoire du Littoral: 4 colonies sur le site du Grand Bastit au nord-est de l'étang de l'Or, Hérault, totalisent environ 450 couples; une colonie de près de 200 couples au sud de Salin-de-Giraud, Bouches-du-Rhône, affiche un très bon succès de reproduction, supérieur à 1,5 poussin par couple; une colonie de 265 couples sur les petits salins des Pesquiers dans les salins d'Hyères, Var. Les colonies sont de taille moyenne et relativement uniformes (médiane = 196 couples, maximum = 265 couples). Le pic d'abondance du nombre de nids est centré sur la troisième semaine de mai, ce qui est comparable aux années précédentes. Tous les sites étaient occupés au moment du pic, le nombre maximal de couples étant supérieur de 7% par rapport à l'effectif au pic, ce qui témoigne d'une très forte synchronisation de la nidification.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE ***Larus melanocephalus*** **(LC)** **N. Sadoul & C. Pin (Les Amis des Marais du Vigueirat, Tour du Valat, GISOM)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	5 228-5 317	6 804-7 635	6 502-6 692	10 306-10 601	6 638-7 894	7 917-8 676	8 418-9 183
Jeunes*	0,3-0,6	0,6	0,45	1	0,6	0,2	0,8
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

** Jeune par couple*

La saison 2014 a été marquée par une nouvelle augmentation (+6%) des effectifs reproducteurs de la Mouette mélanocéphale en France par rapport à 2013. Cette hausse est due essentiellement à un retour des oiseaux vers la Camargue avec 2 399 couples contre 439-461 couples la saison précédente. En région Centre, une diminution du nombre de couples a par contre été observée en raison d'une baisse assez marquée des effectifs dans le Loiret (-81%), conséquence probable de l'échec des colonies en 2013. Toutefois, pour cette même région, la diminution est compensée par une augmentation des effectifs reproducteurs dans le Loir-et-Cher (+100%; +129%). Trois régions rassemblent près de 85% de l'effectif national dont 30 à 32% pour les Pays-de-la-Loire, avec des effectifs importants en Vendée (1 802 couples), 26-29% en Languedoc-Roussillon, dont les deux tiers sont concentrés dans l'Hérault, et 26-29% en région PACA, avec la totalité des effectifs présente dans le delta du Rhône. Depuis 2014, dans le cadre du projet

LIFE + Envoll (coordonné par les Amis des Marais du Vigueirat), un recensement des laro-limicoles coloniaux, dont la Mouette mélanocéphale, est réalisé à l'échelle du sud de la France (PACA, Languedoc-Roussillon et Corse), selon un protocole commun qui permet d'avoir une plus grande fiabilité dans les tendances observées. Pour les colonies suivies, le succès de la reproduction a été nettement supérieur à celui observé en 2013 avec 0,8 poussin par couple. Les dérangements les plus souvent cités sont la prédation par le Renard roux et le Blaireau pour les prédateurs terrestres, mais aussi par la Buse variable *Buteo buteo*, le Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, le Milan noir *Milvus migrans* et le Goéland leucophée *Larus michahellis*, ainsi que les dérangements d'origine humaine.

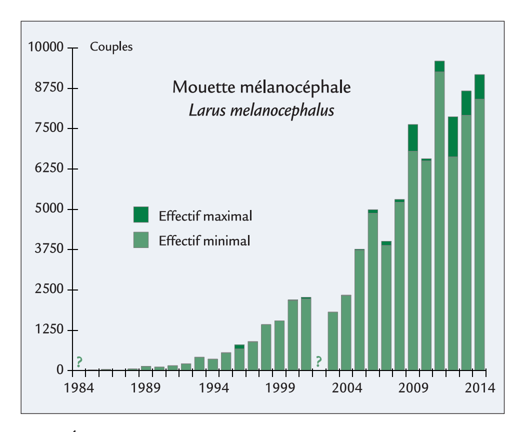


fig. **7.** Évolution des effectifs de Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en France de 1984 à 2014. *Numbers of breeding pairs of Mediterranean Gull in France, 1984-2014.*

GOÉLAND D'AUDOUIN *Larus audouinii* **(EN)** — **B. Recorbet (DREAL Corse) & J.-M. Culioli (RN des Bouches de Bonifacio)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	97	79	55	90	105	57	56
Jeunes*	0,44	0,61	0,98	0,21	0,66	0,22	0,80
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

* *Nombre moyen de jeunes par couple*

Pour la deuxième année consécutive, le Goéland d'Audouin a niché sur un seul site en Corse, à Aspretto/Ajaccio ; cette tendance, si elle devait se confirmer a de quoi inquiéter. La bonne nouvelle concerne cependant le succès de reproduction (45 jeunes à l'envol, soit 0,8 jeune par couple), légèrement supérieur à la moyenne sur 20 ans pour ce site. Le baguage est effectué sur le site depuis 2000, ce qui a permis cette année de contrôler 48 oiseaux nés sur place entre 2000 et 2012. À cela s'ajoutent une tentative de reproduction d'un oiseau originaire des Baléares et la présence de couples mixtes italo-corses. Sur ce même site, 3 adultes ont été équipés d'émetteurs permettant de connaître leurs zones d'alimentation durant la reproduction. Les premiers résultats s'avèrent très intéressants, et ce programme associé à la gestion du site Natura 2000 s'est poursuivi en 2015.

GOÉLAND CENDRÉ *Larus canus* **(VU)** — **P. Camberlein (GON)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	51-53	45-46	48-50	27-29	27-29	22-25#	21-26
Jeunes	19	5	11	8	5*	5*	5*
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

* *Suivi partiel des jeunes ;* # *Correction apportée au précédent rapport : + 1 couple en 2013 sur l'île aux oiseaux, bassin d'Arcachon.*

En 2014, la moitié nord de la France constitue toujours le bastion du Goéland cendré. Dans le Nord, la colonie de Loos semblait abandonnée en mai, mais un juvénile volant accompagné de ses parents a néanmoins été découvert le 11 juillet. La colonie de Limont-Fontaine attire encore jusqu'à 30 individus en juillet, mais trois facteurs expliquent son échec : le très haut niveau des eaux de la carrière qui

empêche les oiseaux de s'installer au pied des falaises ; les dérangements provoqués par des baigneurs ; et à un niveau moindre, la présence du Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, dont la femelle du couple est morte en 2013. À Dompierre-sur-Helpe, 3 couples étaient présents mais non cantonnés, et sans doute gênés par un couple de Grand-duc d'Europe. À Hordain, le poste électrique a retenu 1 couple couveur, et 2-3 couples probables ont été notés sur le toit d'une usine voisine. Dans les postes électriques de Mastaing et Rœulx, il y avait respectivement 3 couples possibles et 2 couveurs certains à la mi-mai. À Gravelines, 2 couples se sont installés à 20 mètres de hauteur sur des pylônes électriques et ont produit au moins 3 juvéniles ! Dans le Pas-de-Calais, à Bois-Bernard, un couveur a été repéré parmi 5 adultes présents. À Merlimont-Plage, il y avait 5 couveurs sur les toits tandis qu'au poste électrique de Gavrelle, 2 couveurs étaient installés, comme en 2013. Dans la Somme, sur les toits de Fort-Mahon, un couveur (à côté d'un couple de Goéland argenté *Larus argentatus*) a produit 3 juvéniles dont un seul a survécu. Dans les Yvelines, à la carrière de Guerville, 2 couples couveurs certains avec des jeunes non dénombrés et un troisième couple plus incertain ont été notés. En Haute-Savoie enfin, un seul couple a tenté de se cantonner sur les îlots, peut-être un second, mais le milieu reste toujours trop fermé pour que les oiseaux puissent réussir à se reproduire.

STERNE HANSEL *Gelochelidon nilotica* (VU) **N. Sadoul (Les Amis des Marais du Vigueirat, Tour du Valat, GISOM)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	254	440	489	643-730	688-746	-	739-833
Jeunes*	0,8	> 1	< 1	0,2-0,5	0,6	-	0,2-0,6
Fiabilité	3	3	3	3	3	-	3

** Nombre moyen de jeunes par couple*

Avec 739 couples répartis en 9 colonies, les effectifs 2014 de la Sterne hansel constituent un record, dans le prolongement d'une augmentation notée depuis 2011. Le nombre maximal de nids, habituellement noté dans les premiers jours de juin, est légèrement plus tardif en 2014 : il est observé dans la deuxième semaine de ce mois. Deux sites étaient abandonnés au moment du pic d'abondance de nids, et le nombre maximal de couples est tout de même supérieur de 13 % par rapport à l'effectif au pic, ce qui témoigne d'une forte synchronisation de la nidification. Les colonies sont de taille moyenne à forte (médiane = 59 couples, maximum = 356 couples). Alors que quelques-unes étaient encore observées en Camargue en 2011 et 2012, en 2014, les colonies de Sterne hansel sont toutes localisées dans l'Hérault, le site du Grand Bastit, au bord de l'étang de l'Or, terrain du Conservatoire du Littoral, accueillait plus de 99 % (environ 750 couples) des effectifs reproducteurs. En 2014, deux couples de Sterne hansel ont également niché sur les salins de Frontignan, Hérault, menant des poussins à l'envol, ce qui constitue une première.

GUIFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybrida* (LC) **J. Trotignon (LPO)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	3 721	3 683-3 783	3 440-3 491	3 227-3 280	3 368-3 456	3 115-3 355	3 491-3 997
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Année record que 2014 pour la Guifette moustac ! L'effectif recensé moyen, à savoir 3 744 couples, qui se fonde, il est vrai, sur une large fourchette, n'en est pas moins proche du record absolu de 2007, qui atteignait une moyenne de 3 860 couples pour une fourchette de 3 852 à 3 867 couples. Cette remontée nationale se manifeste surtout – comme souvent – dans l'ouest, le centre et plus modestement l'est du pays. Ainsi, c'est à la Grande Brière, Loire-Atlantique, que revient cette année le privilège d'accueillir le



13. Guifette moustac *Chlidonias hybrida*, adulte, Brière, Loire-Atlantique, juin 2015 (Philippe J. Dubois). *Adult Whiskered Tern.*

plus grand nombre de couples : 1 500-2 000 (46,7 % du total), distribués en 3 grandes colonies établies sur d'immenses massifs de Jussie, qui ont « explosé » en 2014 mais où les comptages demeurent toujours très difficiles à réaliser. Le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, perd sa place de leader et accueille seulement 603 couples (16,1 %) ; il faut remonter à 2007 pour trouver un effectif aussi bas (567 couples) sur ce site où, à compter de cette date, les effectifs avaient pourtant augmenté de façon spectaculaire. La production de jeunes, quoi qu'il en soit, est jugée très bonne sur ces deux sites de Loire-Atlantique (un millier de jeunes à l'envol sur Grand-Lieu notamment).
La Brenne reprend également des couleurs en 2014, avec un total de 878 couples (23,4 %) établis sur 16 colonies. Selon une tendance qui se confirme, la proportion installée sur les trois étangs de la Réserve naturelle de Chérine, Indre, bien pourvus en végétation aquatique, est élevée (43 %) et traduit la raréfaction de ce type d'habitat ailleurs en Brenne. Toutefois, le nombre de jeunes à l'envol est faible (0,6 par couple), ce qui peut être dû au manque de végétation jouant le rôle de refuge sur les étangs lors d'épisodes orageux, comme cela a été constaté cette année. En Sologne, sur un total de 400 couples présents, seuls 261 (7 %) ont niché sur 12 étangs (dont 7 avec des nénuphars), en raison des mauvaises conditions météorologiques, qui ont provoqué l'abandon d'un certain nombre de nids, voire de colonies entières. La production en jeunes, néanmoins, aura été de 1,07 jeune par couple productif.
En Dombes, Ain, le nombre de couples nicheurs a doublé par rapport à celui, catastrophique il est vrai, de 2013 et atteint 220 couples (5,9 %) distribués en 4 colonies (110 couples sur 3 colonies en 2013), mais reste malgré tout dans une tendance à la baisse régulière. En cause, toujours, le manque d'étangs bien pourvus en végétation aquatique… Enfin, dans le Forez, Loire, avec 29 à 35 couples (0,8 %) installés sur 4 colonies, l'effectif nicheur est proche de celui de 2013 (3 à 28 couples). En dépit d'une meilleure couverture des sites potentiels dans cette région, où l'accès aux étangs reste fort complexe, le recensement ne peut toutefois prétendre à l'exhaustivité et quelques couples ont pu échapper aux observateurs.

GUIFETTE NOIRE *Chlidonias niger* **(VU)** **J. Trotignon (LPO)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	207-219	226-234	258-282	207-243	93-97	123-151	203-227
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Après la chute très préoccupante des effectifs enregistrés en 2013 et surtout en 2012, la tendance est à nouveau à la hausse avec un total de 203 à 227 couples, proche de celui de 2011. Faisons donc preuve d'un certain optimisme. L'incontournable Brière, Loire-Atlantique, accueille comme de coutume la grande majorité des couples (170-190), distribués en 3 grandes colonies. La première est située dans les marais de Boulaie, où quelque 60 couples s'établissent sur un bas-fond partiellement envahi de Jussie, mais se voit contrainte, au bout d'un mois, de déserter le site suite à des cas de prédation par des immatures de Goélands brun *Larus fuscus* et argenté (350 individus) et de Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (17) ; ceci sera aggravé par l'intrusion de bovins au même moment, soit début juin. En conséquence, seuls 4 couples produiront des jeunes à l'envol, les autres nids avec œufs ou poussins étant abandonnés. Les deux autres colonies sont installées en Grande Brière proprement dite : elles comptent 110 à 130 couples, dispersés avec les Guifettes moustacs dans d'immenses herbiers de Jussie qui, tout à la fois, assurent une bonne protection aux nichées et ne sont pas exploités par les bovins... La production de jeunes y est jugée très bonne, mais reste imprécise compte tenu des difficultés d'observation.

Dans le Marais poitevin, l'effectif reste similaire à celui de 2013 (26 à 28 couples) et des années antérieures (20 à 30 couples) avec 21 à 25 couples (10,7%) répartis en 3 colonies. Le nombre de jeunes à l'envol est modeste (9, soit une productivité de 0,39 jeune par couple) et tient pour une bonne part à l'échec total enregistré sur la Réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré, Vendée. En effet, sur ce site, en dépit d'un apport d'eau destiné à conforter l'installation d'une dizaine de couples fin mai, puis de premières naissances, la colonie s'étiole peu à peu, tandis que l'arrivée inopinée d'un troupeau de vaches vers le 20 juin conduit à l'abandon des lieux, ainsi qu'à la perte, probablement par prédation, des 2 seuls jeunes proches de l'envol qui subsistaient. Les 12 à 14 couples localisés dans la Réserve naturelle du Marais de la Vacherie, Vendée, connaîtront un sort meilleur grâce à d'excellents niveaux d'eau et malgré des décantonnements occasionnés par de violents orages à la fin mai : sur la vingtaine de couples présents en début de saison, 12 à 14 mèneront leur nidification à terme et produiront 9 poussins.

En Marais charentais, sur les deux propriétés de la LPO potentiellement utilisables – marais de Voutron et marais de Fouras – seule la première sera occupée. La pose de radeaux élaborés (couverts de pelouse synthétique ou de grillage plastique tapissés de végétation), jointe à de bons niveaux d'eau et à la contention des bovins hors du site, aboutit à la nidification de 12 couples qui donneront 23 à 27 jeunes à l'envol, soit un très bon résultat (2 jeunes par couple).

En Brenne, Indre, seul un couple s'est installé dans la Réserve de Chérine mais a rapidement abandonné après quelques jours d'incubation, probablement dérangé par un prédateur. Échec qui signe la deuxième année consécutive sans nidification concrète en Brenne et augure très mal de l'avenir.

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus* **J. Trotignon (LPO)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	1	0	1	1	0	0	1
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

Un couple de Guifette leucoptère a niché avec succès en 2014 en Grande Brière, Loire-Atlantique, au sein d'une colonie de Guifettes noires installée dans un grand massif de Jussie. Le couple est observé à compter du 28 mai et des poussins sont nourris dès le 15 juin.

STERNE CAUGEK *Sterna sandvicensis* **(VU)** **Y. Jacob (Bretagne Vivante - SEPNB, OROM)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	7 452-7 652	7 016-7 056	6 316-6 834	4 950-6 865	7 315-8 364	7 237	8 308-8 508
Jeunes	6 317-6 554	5 511-5 798	2 310-2 330	2 706-2 769	5 334-5 434	3 497-4 018	4 413-5 772
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

La population de Sterne caugek de France métropolitaine atteint un record de 8 308-8 508 couples nicheurs en 2014. Elle enregistre un accroissement de +12 % entre 2013 et 2014, égal au taux moyen d'accroissement annuel des 10 dernières années. Douze localités sont occupées en 2014 et neuf d'entre elles produisent des jeunes.

Le littoral Manche-Mer du Nord accueille deux colonies qui totalisent près de 10 % de la population française : la colonie du platier d'Oye, Nord, compte 450 couples, tandis que 387 couples nichent sur l'île de la Colombière, Côtes-d'Armor.

La façade atlantique abrite 64 % des couples nicheurs de France métropolitaine répartis en 3 colonies de taille équivalente : dans le Finistère, deux sous-colonies totalisant 1 738 couples occupent l'île aux Moutons et son îlot satellite d'Enez ar Razed ; en Vendée, 1 700 couples nichent sur le polder de Sébastopol ; en Gironde, 1 824 couples se reproduisent au banc d'Arguin. Enfin, un couple isolé niche sans succès en ria d'Étel, Morbihan.

Le littoral méditerranéen reçoit 26 % des nicheurs, répartis sur 5 localités différentes : l'Hérault accueille l'essentiel des nicheurs méditerranéens avec 264 couples à Lansargues et 1 941 couples sur les bords de l'étang de Thau ; dans les Bouches-du-Rhône, une colonie comptant 33 couples ne produit aucun jeune dans les salins de Berre-l'Étang et un couple isolé niche sans succès au domaine de La Pallissade aux Saintes-Maries-de-la-Mer ; enfin, la colonie des salins des Pesquiers à Hyères, Var, accueille 33 couples.

Malgré une relative stabilité du nombre de colonies, certaines d'entre elles enregistrent d'importantes variations d'effectifs. Celles situées en Manche sont en diminution : la colonie du Platier d'Oye est pratiquement divisée par deux (-47 %) par rapport à 2013, et la colonie de l'île de la Colombière décroit également (-13 %). Sur la façade atlantique, la colonie du banc d'Arguin subissant la prédation du Milan noir depuis plusieurs années perd 30 % de son effectif nicheur entre 2013 et 2014. Cette perte d'effectif peut être mise en relation avec la forte augmentation (+165 %) de la colonie du polder de Sébastopol à Noirmoutier. L'accroissement noté sur l'île aux Moutons (+15 %) pourrait aussi s'expliquer par le recrutement d'oiseaux issus de l'ancienne colonie de la baie de Morlaix, désertée depuis 2012. À l'échelle nationale, la production moyenne est de 0,6 jeune/couple. Ce succès reproducteur peut être qualifié de moyen (d'après les seuils pris en compte par l'OROM ; CADIOU 2010). Elle est seulement de 0,02 jeune/couple au Platier d'Oye, la colonie ayant subi la prédation d'un renard. Sur les autres sites ayant produit des jeunes, elle varie entre 0,25 jeune par couple à La Colombière, Côtes-d'Armor, et près d'un jeune par couple sur la colonie de Lansargues, Hérault.

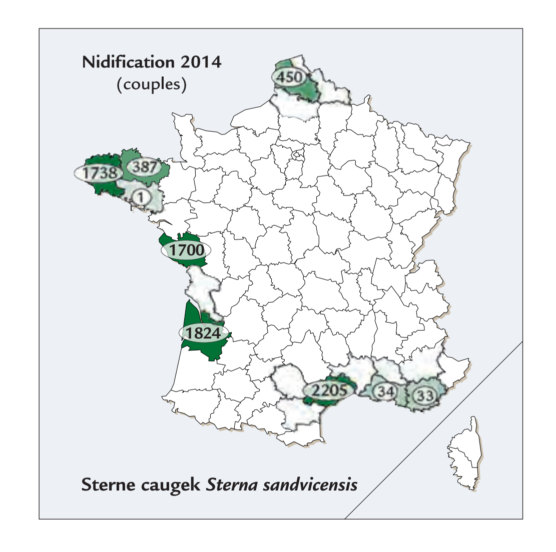


fig. **8.** Répartition des couples nicheurs de Sterne caugek *Sterna sandvicensis* en France en 2014. *Distribution of breeding pairs of Sandwich Tern in France in 2014.*

STERNE DE DOUGALL *Sterna dougallii* **(CR)** **Y. Jacob & B. Cadiou (Bretagne Vivante-SEPNB, GISOM, OROM)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	58	50-55	48	9-11	33-38	28	30-31
Jeunes	-	32-38	16	0	31	21-23	15-18
Fiabilité	3	2	3	3	3	3	3

Le bilan de l'année 2014 est sensiblement le même qu'en 2013, avec 30-31 couples nicheurs contre 28 (Cadiou *et al.* 2014). La Sterne de Dougall niche à nouveau au sein des deux principales colonies de sternes de Bretagne en compagnie de Sternes caugek et pierregarin *Sterna hirundo*. Ainsi 17-18 couples nichent sur l'île de La Colombière, Côtes-d'Armor, soit 2-3 couples de plus qu'en 2013. L'effectif nicheur sur l'île aux Moutons, Finistère, compte 13 couples comme en 2013. La production est en déclin sur les deux sites avec 10-12 poussins à l'envol à la Colombière, soit 0,63 jeune par couple (Schmitt *et al.* 2014) et 5 ou 6 jeunes, soit 0,42 jeune par couple, sur l'île aux Moutons (Carnot & Tort 2014). La production, de l'ordre de 0,54 jeune par couple contre 0,78 en 2013 peut être qualifiée de moyenne (Cadiou 2010). Notons que de nombreux poussins morts à l'éclosion ont été trouvés dans la colonie de La Colombière, et que sur l'île aux Moutons, des comportements de kleptoparasitisme ont été observés. Ces deux observations laissent supposer un manque de nourriture en période d'élevage des poussins pouvant expliquer cette baisse du succès reproducteur. L'espèce est contactée au sein de deux colonies de Sterne pierregarin du sud Bretagne en période de reproduction : 1 individu à la saline de Lasné à Saint-Armel, Morbihan, le 27 mai (Boisteault) et 2 individus « très liés » sur l'île aux Souris en rade de Lorient le 15 juin (Y. Blat & P.J. Dubois, comm. pers.), sans autre indice de nidification pour ces deux localités.

GUILLEMOT DE TROÏL *Uria aalge* **(VU)** **B. Cadiou (Bretagne-Vivante - SEPNB, OROM, GISOM) & P. Provost (LPO RNN des Sept-Îles)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	249-262	274-302	311-327	298-319	287-298	314-332#	303-336
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

Correction apportée au précédent rapport : 262-282 couples présents en 2013 au cap d'Erquy-cap Fréhel (et non 255-273)

Le bilan global de la saison 2014 est quasi identique à celui de 2013, avec 303 à 336 couples. La poursuite de la campagne de limitation des Corneilles noires *Corvus corone* menée au cap Fréhel, Côtes-d'Armor, continue de porter ses fruits, permettant d'éliminer les individus qui fréquentent les falaises, prédateurs potentiels des œufs (Cadiou *et al.* 2014). Mais un Goéland marin *Larus marinus* s'est spécialisé dans la prédation des alcidés au cap Fréhel, capturant des adultes sur l'eau en journée ainsi que des jeunes à l'envol au crépuscule. Cette prédation n'a rien d'anecdotique, même si elle n'a pas pu être comptabilisée de manière précise, avec probablement des captures quotidiennes. Le bilan des dénombrements fait état d'une trentaine de couples supplémentaires au cap Fréhel, grâce à une pression d'observation accrue ayant permis d'affiner le recensement. L'utilisation d'un drone a été testée pour repérer les couveurs sur des zones peu visibles. Ailleurs en Bretagne, l'archipel des Sept-Îles, Côtes-d'Armor, perd une dizaine de couples (avec peut-être une sous-estimation des effectifs liée à un retard dans la reproduction ; Provost *et al.* 2014), le cap Sizun, Finistère, en perd deux, Cézembre, Ille-et-Vilaine, en perd un, tandis que sur les roches de Camaret, Finistère, les deux couples se maintiennent. Il est très difficile d'évaluer l'impact de la mortalité de l'hiver 2013-2014 (échouage massif d'oiseaux marins ; Farque 2014) sur l'évolution des effectifs nicheurs en Bretagne. À titre de comparaison, aucun impact n'a pu être prouvé pour les importantes colonies de Skomer et Skokholm au Pays de Galles (Brown & Eagle 2014, Stubbings *et al.* 2014).

PINGOUIN TORDA *Alca torda* **(CR)**

B. Cadiou (Bretagne-Vivante - SEPNB, OROM, GISOM) & P. Provost (LPO RNN des Sept-Îles)

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	23-29	31-33	41-45	41-43	46-48	49-53	61-69
Fiabilité	3	3	3	3	3	3	3

La petite population bretonne de Pingouin torda poursuit son accroissement avec un doublement des effectifs en six ans, passant ainsi d'une trentaine à 61-69 couples (Cadiou *et al.* 2014). En 2014, une très forte augmentation a été enregistrée au cap Fréhel, Côtes-d'Armor, avec 21-23 couples, installés à la fois sur des sites déjà occupés les années passées et sur des nouveaux sites où aucun prospecteur n'avait jamais été observé. La pression d'observation a été accrue en 2014, en combinant des observations à terre et en mer, ce qui a permis de découvrir quelques couples probablement passés inaperçus ces dernières années. Il n'en demeure pas moins que l'augmentation des effectifs est bien réelle. Aux Sept-Îles, Côtes-d'Armor, 5 couples supplémentaires ont été dénombrés (36-38 couples ; Provost *et al.* 2014) et sur l'île Cézembre, Ille-et-Vilaine, la situation apparaît plutôt stable (4-8 couples). Tout comme en 2013, une forte activité de prospection a été notée dans les falaises du cap Fréhel, laissant présager de nouvelles installations en 2015. La mortalité de l'hiver 2013-2014 (Farque 2014) n'a donc semble-t-il eu aucun impact sur l'évolution des effectifs nicheurs en Bretagne. À titre de comparaison, l'impact de cette mortalité hivernale est par contre mis en avant pour expliquer la baisse des effectifs de Pingouin torda dans les colonies de Skomer et Skokholm au Pays de Galles (Brown & Eagle 2014, Stubbings *et al.* 2014).



14. Pingouin torda *Alca torda*, Sept-Îles, Côtes-d'Armor, adulte, juin 2008 (Armel Deniau-LPO). *Adult Razorbill.*



15. Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*, adulte, Puget-sur-Argens, Var, mai 2015 (Christian Bury).
Adult Lesser Grey Shrike.

MACAREUX MOINE *Fratercula arctica* **(CR)** **P. Provost (LPO RNN des Sept-Îles)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples*	112-185	130-177	143-213	150-204	164-187	179-249	139-181
Fiabilité	2	2	2	2	2	2	2

* *Unité de recensement : TAO, terrier apparemment occupé*

L'effectif 2014 du Macareux moine sur la réserve des Sept-Îles, Côtes-d'Armor, est en très nette baisse : 139 TAO, contre au moins 178 en 2013. Les effectifs sont en baisse sur Malban avec 69-90 TAO (106-154 TAO en 2013), tout comme sur l'île Bono avec 14 TAO (au moins 20 en 2013). L'île Rouzic quant à elle enregistre une hausse avec au moins 56 TAO (52 en 2013). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette chute des effectifs estimés. Tout d'abord il pourrait s'agir d'un biais méthodologique. Le recensement se fait par une inspection des terriers durant la dernière décade de mai. Or cette année, la reproduction semble avoir été tardive et peu d'indices avec des restes de coquilles ont été notés. Cet indice important dans l'estimation des terriers actifs peut donc avoir entraîné une sous-estimation importante des effectifs. Malgré tout, le nombre global de terriers au sein de l'archipel est encore élevé (430 terriers actifs cumulés entre le Puffin des Anglais et le Macareux moine). Les effectifs pourraient également avoir chuté en lien avec les échouages importants d'oiseaux marins observés sur la façade atlantique durant l'hiver 2014 (Farque 2014). Sur les 43 753 cadavres d'oiseaux découverts figuraient 28 745 macareux (66 %), ce qui en fait la principale espèce victime de cet échouage avant le Guillemot de Troïl (11 801 individus identifiés). La prédation par le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* pourrait également expliquer quelques pertes : bien qu'aucun cas de prédation sur des adultes n'ait été observé en 2014, 18 cas avaient été rapportés en 2013. Ensuite, certains paramètres démographiques qui ne sont pas évalués pourraient être aussi impliqués : faible production de jeunes, manque de recrutement, mauvaise dynamique des populations proches... À noter également en 2014, l'érosion de quelques dizaines de sites de nidification, en particulier à l'est de l'île Bono et à l'ouest de Malban, suite aux tempêtes hivernales. Pour la seconde année consécutive, l'étude du régime alimentaire du Macareux moine par photographie des bols alimentaires contenus dans le bec s'est poursuivie, 150 bols alimentaires ayant été analysés par l'équipe de la réserve des Sept-Îles. Comme en 2013, les apports alimentaires sont constitués majoritairement de Clupéidés (sprats, sardines, harengs). Un macareux adulte a été observé et photographié au sud de l'île Bono les

15 et 16 août 2014. En phase de nourrissage, cette donnée est exceptionnellement tardive. En dehors des Sept-Îles, un seul autre site recueille quelques observations de macareux en période de nidification. Des pêcheurs mentionnent un petit groupe de 4 individus durant la saison de reproduction (0-2 couples) à proximité du site de nidification de l'îlot Keller, au nord d'Ouessant, Finistère (F. Quénot, comm. pers.). Enfin, pour la seconde année consécutive, aucune observation de Macareux moine n'a été faite en baie de Morlaix, et aucun indice de présence n'a été noté sur le dernier terrier occupé par l'espèce sur l'île Rikard, Finistère (Y. Jacob, comm. pers.).

PIE-GRIÈCHE À POITRINE ROSE *Lanius minor* **(CR)** **D. Rey (LPO Hérault)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	17	18	17	16	20	20	28
Jeunes	17	57	35	34	55	54	80-84
Fiabilité	2	2	2	2	3	2	2-3

L'année 2014 a été assez exceptionnelle pour la Pie-grièche à poitrine rose puisque les effectifs nationaux ont atteint un niveau record depuis 2007 : 28 couples nicheurs certains, soit 40 % de plus qu'en 2013. En Languedoc-Roussillon, 27 couples ont été recensés dans les sites historiques du Sud-Ouest montpelliérain et de la basse-plaine de l'Aude, auxquels s'ajoute un couple sur un terrain d'aviation du Var, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Au-delà de ces chiffres encourageants, il faut mentionner une bonne productivité en 2014, avec près de 2,8 jeunes à l'envol par couple (4 échecs de reproduction dont 3 semblent dus aux conditions météorologiques sont à signaler). En Languedoc-Roussillon, l'analyse de l'évolution de la population depuis plus de 20 ans reste cependant très préoccupante à moyen terme. L'analyse plus récente de cette évolution montre une tendance non significative à l'augmentation des effectifs depuis 2008 (année historiquement la plus mauvaise en termes d'effectif pour le site : 15 couples). Les causes de cette embellie sont semble-t-il plus à rechercher dans les secteurs d'hivernage et durant le trajet migratoire de l'espèce que sur les secteurs français de reproduction de l'espèce. Les prochaines années de suivi de l'espèce devraient donc nous aider à comprendre si la population est en passe de se maintenir en France, ou si sa disparition n'en a été que retardée.

ROSELIN CRAMOISI *Carpodacus erythrinus* **(NA)** **P.J. Dubois (LPO)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chanteurs	5	5	6	7	6	7	2
Fiabilité	2	2	3	2	2	2	2

L'année 2014 est une « petite » année pour le Roselin cramoisi en France, avec seulement deux données printanières : un oiseau le 21 mai à Chamagne, Vosges, et un mâle chanteur le 31 mai à Vellexon-Queutrey-et-Vaudey, Haute-Saône. Aucune mention en provenance du dernier bastion de l'espèce dans le Doubs, et toujours rien en provenance du nord de la France. Pour mémoire, il n'y a eu aucune observation lors de l'automne 2014.

BRUANT MÉLANOCÉPHALE *Emberiza melanocephala* **(NA)** **A. Flitti (LPO PACA)**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Couples	-	-	-	5-6	2	0	0
Fiabilité	-	-	-	2	2	2	2

Aucun indice de reproduction du Bruant mélanocéphale n'a été obtenu en France en 2014.

Discussion

La saison de reproduction 2014 a été bonne dans son ensemble pour les espèces rares et menacées, que ce soit en termes d'effectifs nicheurs ou de productivité. Ainsi, comparés aux années 2009-2013, les effectifs nicheurs de 44% des espèces du suivi sont en augmentation significative en 2014 et 34% sont stables.
Les cinq espèces qui progressent le plus en 2014 sont: la Talève sultane (+165% par rapport à 2013), la Spatule blanche (+55%), la Pie-grièche à poitrine rose (+40%), le Pingouin torda (+27%)[1] et le Faucon crécerellette (+25%).
Ces bons résultats peuvent s'expliquer en partie par un rebond de nombre d'espèces dont la reproduction avait pu être affectée par les mauvaises conditions météorologiques de 2013 ou 2012 (c'est le cas notamment de la Talève sultane, des guifettes ou encore du Fou de Bassan). Les températures hivernales ont été clémentes et le printemps 2014 relativement doux et sec (+0,9°C par rapport à la normale; déficit des précipitations d'environ 20%; bilan climatique du printemps 2014 d'après *Météo France*), et presque exempt d'épisodes météorologiques extrêmes; soit des conditions de reproduction beaucoup plus favorables que l'an passé (printemps froid et pluvieux).
Les espèces méditerranéennes affichent une reproduction particulièrement bonne: la Talève sultane repart dans une dynamique très positive après l'effondrement de ses effectifs en 2013; la Spatule blanche double ses effectifs nicheurs en Camargue; le nombre de couples de Pie-grièche à poitrine rose progresse de 40%; les colonies de Goéland railleur et de Sterne hansel enregistrent également des effectifs records en 2014. En Bretagne, le Pingouin torda montre également une dynamique très positive en termes d'effectifs nicheurs. Dans les marais de l'Ouest, la saison de reproduction est également très bonne pour la Guifette moustac (ou encore la Guifette noire) qui repart dans une dynamique positive après la chute de ses effectifs observée en 2012.
Mais tout n'est pas rose dans ce bilan 2014, deux espèces confirment leur ancrage dans des dynamiques de déclin durable: le nombre de mâles chanteurs de Râle des genêts et d'individus chanteurs et/ou chevrotants de Bécassine des marais n'ont jamais été aussi bas... Moins préoccupant, le nombre de couples de Flamant rose décline de près de 25% en 2014, suite au report de la colonie camarguaise vers les salins d'Aigues-Mortes, Gard; un nouveau site dont la capacité d'accueil actuellement restreinte pourra être optimisée au terme de travaux d'aménagement déjà engagés.
Du côté des espèces rares, l'année 2014 sera marquée par la production de deux jeunes par l'unique couple français de Pygargue à queue blanche installé en Lorraine. Un couple d'Aigle pomarin s'est également reformé cette année, une femelle de 4e année ayant rejoint le mâle franc-comtois qui était célibataire depuis 2011.
Les tendances observées à court et long termes des populations suivies ici illustrent bien l'efficacité que peuvent avoir les actions de conservation menées en faveur des espèces les plus menacées en France: programmes Life (Gypaète barbu, Goéland railleur, Mouette mélanocéphale, etc.), Plans Nationaux d'Actions (Vautours percnoptère et moine, Aigle de Bonelli, Faucon crécerellette, etc.), actions menées localement au sein du réseau Natura 2000, de Zones de Protection Spéciale ou des Réserves naturelles de France pour les espèces les plus localisées. Près de 90% des espèces nicheuses rares et menacées en France bénéficient d'au moins l'une de ces protections sur le territoire et 75% sont inscrites à l'annexe I de la Directive «Oiseaux», espèces pour lesquelles la France s'est engagée internationalement à assurer un état de conservation favorable. À l'échelle européenne, une étude de la RSPB et de BirdLife International montrait récemment que la protection effective d'une espèce menacée dépendait en grande partie de son classement dans les annexes de la Directive «Oiseaux» (Sanderson *et al.* 2015). Mais les résultats ne sont pourtant pas toujours à la hauteur, en particulier pour les oiseaux des espaces agricoles, dès lors que les

[1] *Augmentation réelle, toutefois accentuée par un effort de prospection plus intense en 2014 que les années précédentes.*

mesures prises (1) se concentrent finalement sur de trop petites parcelles d'habitat favorable fragmenté et (2) dépendent de contractualisations qui manquent de visibilité sur la durée pour enrayer de façon pérenne le déclin des populations. Les mesures agro-environnementales territorialisées prises en faveur d'espèces à Plan National d'Actions – comme l'Outarde canepetière (population du centre-ouest) ou le Râle des genêts – doivent être étendues sur de plus grandes surfaces d'habitat favorable connectées dans une approche paysagère de la conservation des terres agricoles. De la sorte, les effectifs nationaux de ces deux espèces emblématiques pourront mieux refléter la forte implication des réseaux associatifs locaux œuvrant à leur conservation.

Remerciements

Ce 20e bilan (saison 2014) des espèces nicheuses rares et menacées en France n'est rendu possible que par la collaboration d'un grand nombre d'ornithologues passionnés, amateurs ou professionnels émanant de plus de 200 structures associatives et d'organismes qui s'investissent localement ou nationalement pour améliorer le corpus de connaissances sur l'avifaune française et œuvrer à sa protection. Nous les remercions pour leur contribution. Un grand merci également à Bernard Deceuninck et Philippe J. Dubois pour leurs relectures avisées et à Maxime Zucca pour ses compléments d'information. Les listes des informateurs et des organismes associés ci-dessous ne sont pas exhaustives et tributaires des retours plus ou moins détaillés sur les observateurs et structures impliqués localement dans le suivi des espèces. Nous nous en excusons auprès des personnes qui auraient été malencontreusement oubliées. Ce programme bénéficie du soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement.

Liste des associations et organismes participants aux suivis

ALEPE (Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement), ANA (Association des Naturalistes de l'Ariège-CEN d'Ariège), ANVL (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du pays de Fontainebleau), AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire), APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône), APVD (Association de Protection du Val du Drugeon), Association des Pâtres de Haute Montagne, Association Finocchiarola-Pointe du Cap Corse, Association Formation Ornitho, Aude Nature, Bases VisioNature, Bd Faune Ain, Bd Faune Anjou, Bd Faune Aquitaine, Bd Faune Bretagne, Bd Faune Côte d'Or , Bd Faune Languedoc-Roussillon, Bd Faune Île-de-France, Bretagne Vivante-SEPNB, Bretagne Vivante-SEPNB section Guérandaise, Bureau d'étude BIOTOPE, CEMO (Centre d'étude du milieu d'Ouessant), CEN (Conservatoire d'espaces naturels) de Bourgogne, CEN de Corse, CEN de Haute-Savoie , CEN du Languedoc-Roussillon, CEN du Nord et du Pas-de-Calais, CEN PACA, CEN Pays de la Loire, CEN Picardie, Cerca Nature, Charente Nature, CNRS Lyon, COGard (Centre ornithologique du Gard), COL (Centre Ornithologique Lorrain), Communauté de Communes Océan-marais de Monts, Commune de Fréjus, Conseil Général de la Gironde, Conseil Général du Nord, CORIF (Centre Ornithologique d'Île-de-France),



16. Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*, Noirmoutier, Vendée, mars 2015 (Philippe J. Dubois). *Mediterranean Gull.*



CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'environnement) Loire et Mauges, CPIE Seignanx et Adour, CPIE Touraine Val de Loire, CPIE Woëvre Côte de Meuse, CRSFSC (Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage Caussenard), Domaine du Lindre (CG de la Moselle), DREAL Aquitaine, DREAL Corse, DREAL Languedoc-Roussillon, DREAL Midi-Pyrénées, Établissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs, FDC (Fédération départementale des chasseurs) Ariège, FDC Doubs, FDC Haute-Garonne, FDC Landes, FDC Loiret, FDC Pyrénées-Atlantiques, FDC Saône-et-Loire, FDC Yonne, Fédération des Réserves Catalanes, GEOB (Groupe d'Études Ornithologiques Béarnais), GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor), GNLA (Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique), GODS (Groupe ornithologique des Deux-Sèvres), GOG (Groupe Ornithologique Gersois), GON (Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais), GONm (Groupe Ornithologique Normand), GOR (Groupe Ornithologique du Roussillon), Grand Port Maritime du Havre, Groupe des Naturalistes de l'Avesnois, Groupe national « Guifette moustac », HEGALALDIA, Hôpital pour la faune sauvage Cévennes Garrigues de Gange, Indre Nature, Jura Nature Environnement, LA SALSEPAREILLE, le Parc de Chambord, Les Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray, Les Amis des Marais du Vigueirat, LOANA (Lorraine Association Nature), Loiret Nature Environnement, LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) France, LPO Mission Rapaces, LPO Ain, LPO Alsace, LPO Anjou, LPO Aquitaine, LPO Ardèche, LPO Aude, LPO Auvergne, LPO Aveyron, LPO Champagne-Ardenne, LPO Charente-Maritime, LPO Côte-d'Or, LPO Franche-Comté, LPO Grands Causses, LPO Haute-Normandie, LPO Hérault, LPO Isère, LPO Loire, LPO Loire Atlantique, LPO Loir-et-Cher, LPO Lot, LPO Meurthe-et-Moselle, LPO Nièvre, LPO PACA, LPO Pays de la Loire, LPO Rhône-Alpes, LPO Sarthe, LPO Savoie, LPO Tarn, LPO Touraine, LPO Vendée, LPO Vienne, LPO Yonne, Mayenne Nature Environnement, Meridionalis (ALEPE, COGard, LPO Hérault, LPO Aude & GOR), Nature 18, Nature Comminges, Nature Midi-Pyrénées, OEC (Office de l'Environnement de la Corse), ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), ONCFS DIR Alpes-Méditerranée-Corse, ONCFS SD Ain, ONCFS SD Ariège, ONCFS SD Calvados, ONCFS SD Cantal, ONCFS SD Cher, ONCFS SD Deux-Sèvres, ONCFS SD Doubs, ONCFS SD Haute-Garonne, ONCFS SD Hautes-Pyrénées, ONCFS SD Loiret, ONCFS SD Loir-Et-Cher, ONCFS SD Manche, ONCFS SD Morbihan, ONCFS SD Oise, ONCFS SD Pyrénées-Atlantiques, ONCFS SD Pyrénées-Orientales, ONCFS SD Sarthe, ONCFS SD Somme, ONF (Office National des Forêts), ONF SD Loir-et-Cher, ONF SD Moselle, ONF SD Ariège, ONF SD Aude, ONF SD Haute-Garonne, ONF SD Hautes-Pyrénées, ONF SD Pyrénées-Atlantiques, ONF SD Pyrénées-Orientales, ONF réseau Avifaune, ONF réseau Cigogne Noire, Parc national de la Vanoise, Parc national des Cévennes, Parc national des Ecrins, Parc national des Pyrénées, Parc national du Mercantour, Parc naturel marin d'Iroise, PNR (Parc Naturel Régional) Caps et marais d'Opale, PNR de Brière, PNR de Corse, PNR de l'Avesnois, PNR de la Brenne, PNR de Millevaches, PNR des Alpilles, PNR des Boucles de la Seine Normande, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, PNR du Haut-Jura, PNR du Lubéron, PNR du Marais Poitevin, PNR du Vercors, PNR Loire-Anjou-Touraine, PNR Scarpe-Escaut, Parc Ornithologique du Marquenterre, Pays de l'Ours-Adet, Picardie Nature, Réseau Casseur d'os, Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du Massereau (ONCFS), RNC (Réserve Naturelle de Corse) Scandola (PNR de Corse), RNC des Bouches de Bonifacio (OEC), RNC des Îles Finocchiarola (Association Finocchiarola Gestion Pointe du Cap Corse), RNN (Réserve Naturelle Nationale) de Chérine (LPO), RNN de l'estuaire de la Seine (Maison de l'Estuaire-CCSTES), RNN de Lilleau des Niges (LPO), RNN de Saint-Denis-du-Payré (LPO), RNN des marais de Müllembourg (LPO), RNN des Sept-Îles (LPO), RNN du Banc d'Arguin (SEPANSO), RNN du Lac de Grand-Lieu (SNPN), RNN du lac de Remoray (Association des Amis de la réserve du lac de Remoray), RNN du marais de Lavours (EIRAD), RNN du marais d'Orx (Syndicat mixte pour la gestion des milieux naturels), RNN du Platier d'Oye (Syndicat mixte EDEN62), RNN Iroise (Bretagne Vivante-SEPNB), RNR (Réserve Naturelle Régionale) du Pibeste (SIVU du Massif du Pibeste-Aoulhet), RNR Polder de Sébastopol (Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier), RNRs des Hautes-Pyrénées & Pyrénées-Orientales, Réserve ornithologique du Teich (PNRLG), SAIAK, Salins, SEPANSO (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest), SEPOL (Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin), SESLG-CNRS-Université Rennes I, SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature), Société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun, Sologne Nature Environnement, SSNTG (Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne), Syndicat Mixte de la Baie de Somme , Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs, Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, Syndicat Mixte EDEN 62, Syndicat Mixte Grand site cap d'Erquy-cap Fréhel, Tour du Valat, Vultures Conservation Foundation & Vautours en Baronnies.

Liste des observateurs

A. Abba, C. Acquier, J. & P. Adams, C. Agnes, X. Aigouy, S. Albouy, S. Alcouffe, Y. Aleman, J.-M. Algrin, C. Allain, P. Allain, J.-C. Allemand, A. Andre, C. Andre, S. Angebault, J. Anjuerer, A. Anton, J.-F. Arcanger, V. Arçon, J. Ardelet, O. Ariey-Jouglard, C. Arlaus, M. Armand, A. Arnaud, T. Aronson, P.-M. Aubertel, M. Aubry, R. Aude, A. Audevard, W. Autexier, C. Azaïs, A. Baduel, G. Balança, M. Balanche, J.-P. Balay, F. Ballereau, P. Balluet, M. Banquaert, C. & M. Barat, B. Barathieu, P. Bardot, J.Y. Barnagaud, A. Barzic, C. Bascle, J.-P. Basly, M. Battais, G. Battistella, G. Baudoin, S. Bautista, J. Bauwin, N. Bazin, A. Beague, C. Beaudoin, J.-C. Beaudoin, P. Beaupere, L. Beauverger,

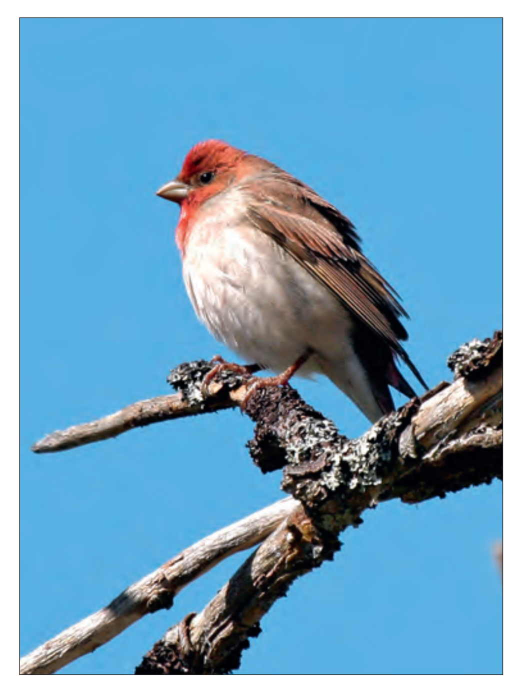
A. Béchet,Y. Becker, G. Bedrines, J.-J. Beley, G. Bellamy, L. Bellion, M. Benezech, M. Benmergui, G. Bentz, R. Bérenger, E. Bergue, E. Berrod, D. Bersuder, A. Bertaudeau, G. Berthollon, M. Bertilsson, E. Bertrand, L. Beschet, E. Beslot, P. Bessède, G. Besson, M. Bethmont, F. Bichon, Y. Bielle, J.-L. Bigorne, M. Binetruy, V. Biraud, N. Biron, D. Bizet, J. Bizet, P. & D. Bizien, T. Blanchon, C. Blanvillain, A. Blasco, Y. Blat, G. Blondel, M. Boch, A. Boennec, P. Boinon, S. Boissel, P. Boisson, P. Boisteault, S. Bonneau, J. Bonnet, R. Bonnet, L. Bonnot, A. Bonot, P. Borredon, B. Boscher, G. & J. Bostock, J. Bottinelli, R. Boudet, L. Boudrières, J. Bougard, M. Bouillard, A. Boulanger, S. Boulier, N. Bourcy, M. Bourgeois, V. Bourgogne, D. Bourles, G. Bourles, J.-F. Bousquet, A. Boutin, M. Boutin, C. Boutrouille, J.-J. Boutteaux, F. Bouzendorf, H. Brabant, S. Branchereau, R. Braud, B. Brault, M. Bredin, C. Bresson, C. Bretaudeau, V. Bretille, O. Briand, B. Bricquet, J. Brigatti, B. Bril, G. Brindejonc, D. Brochard, J.-M. Bronner, C. Brucy, E. Brugel, S. Brunet, E. Buchel, M. Buis, A. Bultez, F. Burst, J. Cabrera, J-C. Cachot, M. Cacot, B. Cadiou, C. Cadix, C. Caiveau, F. Caloin, E. Calvar, A. Calvet, J. Calvo, P. Camberlein, N. Camberoque, J.-L. Camman, A. Camoin, R. Camviel, M.-F. Canevet, C. Capelle, S. Cardonnel, G. Carefoot, L. Carlet, B. Carnot, M. Carré, A. Carrer, P. Carruette, M. Carteron, G. Cassizzi, G. Caucal, L. Caud, M. Caupenne, A. Cauzid-Esperandieu, F. Cavalier, G. Cavitte, F. Cazaban, J.-P. Cerret, J. Cezard, A. Chabrouillaud, C. Chaigne, A. Chaillou, R. Chalmel, M. Chalvet, A. Champreux, X. Changala, C. Chapalain, J.-B. Chapelle, E. Chapoulie, F. Charlet, S. Charra, J. Charrier, A. Chartier, C. Chartier, G. Chasseriaud, G. Château, J.-L. Chateigner, M. Chatonnay, T. Chatton, F. Chavagneux, R. Chazal, R. Chelotti, E. Chemel, G. Chen, Y. Cher, M. Chesnais, R. Chesnais, F. Chevaldonnet, T. Chevalier, P. Cheveau, D. Chiron, F. Claudin, D. Clement, D. Clément, S. Clément, S. Clermidy, J.-P. Coeffet, C. Cognet, S. Coine, H. Colin, P. Colin, S. Colin, V. Condal, M. Coppere, Y. Corduant, D. Coreau, M. Corsange, P. Costa, J. Coste, T. Cottineau, O. Couqueberg, S. Courant, L. Courmont, B. Couronne, K. Courtois, F. Couton, P. Cramm, M. Crimmers, P. Crouzier, T. Cuchet, C. Cuenin, T. Cugnod, J. Culioli, P. Cunin, J. Curutcharry, E. Czyz, P. Damico, V. Dams, F. Danguy, X. Darthayet, M. Dartrat, E. Daviaud, L. David, T. David, J. De Graeve, A. De Seynes, R. Debel, E. Debenest, G. Debenest, J. Deberge, J. Decartres, B. Deceuninck, J. Deffarges, L. Déforet, T. Déforet, J. & M. Deideri, M. Delamaere, M. Delamare, J. Delannoy, J. Delapré, L. Delespinay, E. Delgranche, C. Déliry, S. Delon, N. Delrox, P. Demarque, J. Demay, Y. Demonte, J. Demoulin, G. Dencausse, A. Deniau, C. Denise, G. Derian, L. Deroche, Y. Derrien, N. Derry, A. Dervin, R. Desbarax, B. Descaves, S. Desgranges, A. Deslandes, J. Desmares, G. Desmet, J. M. Desprez, J-C. Desprez, H. Destouches, C. Detroit, P. Devoucoux, S. Didier, R. Diez, C. Diraison, M. Diraison, C. Dodelin, J.-M. Dominici, F. Dorez, M. Dorfiac, O. Douard, J.-L. Dourin, J.-L. Douron, A. Driencourt, E. Drogrey, C. Dronneau, B. Droux, P. Dubarry, P.-J. Dubois, S. Dubois, Y. Dubois, S. Duchateau, B. Duchenne, F. Ducordeau, E. Ducos, M. Dudun, P. Dufour, H. Dugue, P. Dulac, M. Dupé, R. Duperron, G. Dupont, J. Dupuy, J.-P. Durand, S. Durand, V. Durand-Cognet, M. Durieux, P. Durlet, N. Duroure, J. Duval de Coster, C. Egreteau, G. Escoubeyrou, J.-B. Etchebarne, J. Étienne, M. Éveillard-Buchoux, D. Facon, S. Fagart, G. Faggio, A. Faivre-Ipponich, P. Fantin, C. Fargeix, D. Farges, A. Faure, G. Fauvel, C. Feigné, P. Feldmann, Y. Ferrand, D. Ferrando, X. Fichet, C. Fievet, J.-L. Finocchio, A. Flitti, G. Flohart, G. Foilleret, P. Fontanille, A. Fonteneau, M. Fortin, A. Fossé, C. Foucqueteau, A. Fougeroux, P. Foulquier, M. Fouquet, S. Fournier, H. Foxonet, C. Frances, C. Francès, J. François, M. Francou, G. Frechet, S. Frémaux, R. Freze, A. Gachet, M. Gagliadorne, R. Gajocha, F. Gallien, S. Galliou, C. Gambier, O. Ganne, F. Garcia, M. Garcia, J. Garric, B. Gaudemer, R. Gaudin, P. Gaultier, A. Gaunet, S. Gautier, C. Gautreau, S. Gautreau, Y. Gayrard, G. Gazo, G. Gelinaud, N. Gendre, P. Geniez, C. Gerard, F. Gérard, M. Gerber, A. Gergaud, P. Germain, S. Gervais, J.-P. Gervois, M. Gervot, C. Giaccomo, C. Giacomo, P. Giffon, F. Gilot, O. Girard, Q. Giraudon, M. Giroud, P. Gitenet, C. Gloria, V. Goma, J. Gonin, B. Gonzales, M. Gonzales, H. Goossens, O. Gore, G. Gosselin, C. Gouesbier, L. Gourraud, A. Govaere, P. Gramaglia, M. Grandpierre, B. Graud, J. Grébaux, R. Gréboval, R. Grege, A. Gressier, F. Grolier, P. Grosjean, T. Gruson, X. Gruwier, O. Guardiole, A. Guégnard, Y. Guenescheau, M. Guenezan, J.-P. Guéret, P. Guguet, G. Guicheteau, W. Guillet, P. Guillolohan, T. Guillosson, M. Guillot, C. Guinchard, M.-H. Guislain, M. Güntert, C. Haag, A. Hache, D. Hacquemand, A. Hagnere, G. Halliez, M. & L. Ham, P. Harle, N. Hautreux, S. Havet, D. Haydock, J. Hédin, S. Heinerich, F. Hémery, S. Hénaff, S. Hennique, S. Henriquet, E. Hérault, T. Herce, T. Hermant, F. Herrmann, J. Hiard, M. Hirtz, N. Hoffman, P. Hohener, S. Horent, G. Houzioux, B. Hubert, A. Hugues, B. Iribarne, S. Isoard, Y. Jacob, D. Jacquemin, A. Janczak, M. Jansana, M. Jaussaud, R. Jeannin, J. Joachim, L. Jomat, F. Jonot, A. Joris, L. Jornat, F. Jouandoudet, G. Jouanneau, M. Jourdan, P. Jourde, R. Jullian, B. Juniot, Y. Kayser, A. Keller, S. Keller, J. Kemp, G. Kermabon, M. Kermabon, P. Kern, M. Kieken, L. Kilota, E. Kobierzycki, A.-M. Laberdesque, H. Laborde, M. Labourré, F. Labouyrie, J. Lacampagne, D. Lacaze, L. Lacharnay, X. Laffite, J.-C. Lalos, A. Lamarche, F. Langlois, M. Lapene, D. Lapierre, M. Laplace, F. Laspreses, F. Latraube, G. Laurencin, J. Laurens, A. Laurent, F. Laurent, T. Laurent, M. Lavigne, J-N. Lavocat, P. Lavoue, Y. Lazennec, M. Le Barh, V. Le Calvez, B. & G. Le Corre, A. Le Doze, P. Le Floc'H, D. Le Mao, H. Le Morvan, T. Lebrun, A. Lec'Hvien, B. Lecaplain, N. Leclerc, D. Lecornu, F. Lecourtier, F. Lécureur, P. Lécuyer, F. Legendre, P. et J.-P. Lejeune, C. Lemerre, V. Lemoine, J. Lemore, T. Lengagne, C. Leonardi, J.-P. Leroy, N. Leroy, T. Leroy, J. Lessard, D. Leveau, C. Levebvre, P. Levisse, J.-C. Lichn, F. Lloret, A. Loiseau, G. Lonca, F. Lonchampt, D. Lorentz, N. Lorenzini, P. Loubat, N. Loubeyres, B. Louboutin, F. Louiton, T. Louvel, F. Luc, P. Lurdos, T. Lux, L. Luzy, T. Lyon, S. Maas, M. Mabilleau, F. Mabrut, S. Maffre,

M. Magnier, G. Magnon, D. Magny, M. Mairot, F. Maisongrande, M. Maitre, I. Malafosse, P. Malenfert, F. Malher, P. & R. Malignat, C. Manchion, P. Mantegani, B. Marchadour, T. Marchal, N. Marchaland, D. Marechal, G. Maréchal, R. Maréchal, G. Mareschal, L. Marion, P. Marion, H. Marliangeas, C. Martin, J. Martineau, K. Martorell-Baudin, R. Marty, J. Masquelier, P. Masse, Y. Massin, M. Massouh, Y. Matthey, C. Maurer, C. Mauvais, C. Mazen, G. Mazo, A. Mégy, D. Melet, F. Mercier, J.-D. Meric, J. D. Méric, S. Merle, F. Merveille, M.-J. Metayer, M. Metayer, D. Meyer, S. Mezani, A. Micheau, T. Michel, D. Michelat, P. Michelin, E. Miller, A. Millon, A. Millot, C. Minvielle-Debat, A. Mionnet, G. Moal, G. Monchaud, G. Monchaux, S. Moneuse, M. Monllor, Y. Montane, J. Montaz, D. Montfort, F. Morel, C. Morin, S. Mortreux, V. Motteau, G. Mourgaud, I. Moussin, R. Muguet, M. Mure, R. Nadal, D. Neau, L. Nedelec, R. Néouze, S. Nevier, P. Nicolaï, E. Nicolas, P. Nuques, P. & B. Olinet, D. Ono Dit Biot, M. Orth, M. Oudard, D. Oulieu, É. Ouvrard, A. Pacaud, C. Pache, V. Palomares, J. Parnadeau, G. Pascal, M. Pastouret, A. Pataud, J.-P. Paul, R. Pelissier, A. Pellegrin, L. Pelloli, F. Pelsy, D. & R. Peltier, F. Pelzy, J. Penvern, S. Peoteau, C. Perennou, X. Peroni, S. Peroteau, L. Perrin, G. Perrodin, C. Perrot, D. Perrot, J.-B. Perrotin, A. Perthuis, L. Pescayre, R. Petit, T. Petit, M. Petite, G. Petitjean, O. Peyronel, D. Peyrusque, D-L. Pfeffer, C. Philippon, A. Pichard, G. Picotin, J. Piette, P. Pilard, V. Pilon, J.-M. Pilorget, Y. Pimont, C. Pin, J. Pinaud, M. Pinaud, J.-L. Pinna, J. L. Pio, E. Pion, M. Pirio, G. Planche, C. Plisson, F. Poirier, A. Pollet, C. Ponchon, Y. Ponthieux, D. Portier, J. Potte, H. Pottiau, J.-B. Poulain, C. Pratix, L. Précigout, J. Present, G. Prodhomme, M. Prouveur, P. Provost, I. Prudhomme, R. Purenne, F. Quénot, P. Quéré, J.-F. Queté, B. Quinnez, C. Rabineau, D. Raboin, P. Raboin, B. Raffin, D. Rainaud, W. Raitière, J. Ramiere, L. Rancilhac, K. Ransquin, G. Ranvier, S. & J. Raoult, B. Raoux, A. Ravayrol, G. Ravier, F. Rayer, M. Razin, I. Rebours, J. Recarte, B. Recorbet, S. Reeber, M. A. Reglade, E. Remond, B. Remy, S. Renard, F. Renaut, J. Renou, N. Renous, J.-N. Resch, P. Réveillaud, M. Revol, D. Rey, D. Reymond, A. Reynes, S. Reyt, B. Ricau, D. Richard, J.-P. Richou, J.-N. Rieffel, T. Rigaud, T. Rigaux, B. Rincon, C. Riols, R. Riols, G. Riou, T. Rivière, J. Rivoire, A. Robert, F. Robin, J.-G. Robin, C. Rocancourt, O. Roch, D. Rochier, D. Rochotte, P. Roger, V. Roguet, V. Romera, M. Rospars, S. Rossington, G. Rossini, M. Rothier, A. Rouge, A. Rougeron, M. Roullaud, Y. Roullaud, P. Rouquillaud, C. Roure, L. Rouschmeyer, D. Rousseau, E. Rousseau, F. Roussel, T. Roussel, V. Roustang, A. Rouvballay, D. Roux, P. Roveretto, E. Roy, J. Roy, Y. Roy, X. Rozec, X. Rufray, T. Rutkowski, M. Sabatier, N. Sadoul, M. Salasc, P. Samson, D. Sannier, F. Santucci, J.-P. Sardin, F. Sargos, N. Saulnier, B. Sauphanor, M. Sauret, A. Sauvage, O. Scher, K. Schmale, A. Schmitt, A. Schoenzetter, S. Séjourné,H. Seignez, M. & E. Sempé, G. Senterre, R. Serdet, J.-P. & A. Serre, J.-P. Seurot, R. Sève, A. Shilari, A. Sibille, P. Sigwalt, F. Simon, F. Simonet, J. Siracusa, C. Smith, L. Sognier, B. Solonel, F. Soubielle, P. Soufflot, F. Spinnler, A. Spinosi, J. Sudraud, F. Sueur, C. Superbie, F. Taboury, M. & R. Taïb-Fonters, P. Taillade, G. Talbot, S. Talhouet, C. Tanton, E. Taupin, J.-C. Tempier, J.-F. Terrasse, C. Tessier, A. Texier, D. Thibault, Y. Thomazeau, R. Thoraval, Y. Thouret, L. Thuerel, C. Tiphine, P. Tirefort, D. Tirmarche, B. Tissot, G. Tolmos, J.-C. Tombal, E. Tonnot, G. Toreilles, G. Torreilles, M. Tort, S. Toualit, M. Toupin, P. Tourret, H. Touzé, J. Traversier, Y. Trémauville, P. Triplet, A. Troffigué, B. Trolliet, J. Trotignon, P. Trotignon, J. Trouillas, D. Trouttet, V. Tupraud-Fizzal, L. Turcat, P. Tyssandier, F. Uberall, E. Vadam, A. Vallade, L. Vallejo, L. Van Ingen, M. Van Laer, F. Vandaele, T. Vansteenkeste, M. Vaslin, F. Veau, D. Vedrenne, B. Veillet, J.-M. Venel, J. Vèque, J. Vergne, E. Véricel, H. Verne, S. Verneau, A. Vernet, N. Vetter, D. Vileski, O. Villa, M. Villemagne, N. Vincent-Martin, J. Vion, A. Virondeau, B. Vollot, L. Vulic, R. Wahl, J.-C. Weidmann, R. Weimer, J. Wey, M. White, A. Willer, T. Williams, M. Wink, M. Wolff, J. Woodley, S. Wroza, P. Yésou, L. Yrles, L. Zechner & N. Ziletti.

Bibliographie

• **Benmergui M. & Chazal R.** (2015) *Reproduction et statut de la Spatule blanche* Platalea leucorodia *en Dombes – Printemps 2014. Suivi de l'évolution des écosystèmes de la Dombes et du Val de Saône (Ain), compte rendu pour l'année 2014.* Éd. ONCFS, direction Études & Recherche et Délégation interrégionale Rhône-Alpes, Méditerranée et Corse. • **Bernard M.** (2010). Bécassine des marais. *In* LPO Auvergne, *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Paris, Delachaux & Niestlé : 174-176. • **BirdLife International** (2015). *European Red List of Birds*. European Commission, IUCN, SSC & BirdLife International, Luxembourg. • **Brown R. & Eagle G.** (2014). *Skokholm Seabird Report 2014*. Wildlife Trust of South and West Wales. • **Cadiou B.** (2010). *Développement d'indicateurs de l'état de santé des populations d'oiseaux marins nicheurs en Bretagne.* Observatoire Régional des Oiseaux Marins de Bretagne, Brest. • **Cadiou B., Jacob Y., Provost P., Quénot F., Yésou P. & Février Y.** (2014). *Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2013.* Rapport de l'Observatoire Régional des Oiseaux Marins en Bretagne, Brest. • **Carnot B. & Tort M.** (2014). *Île aux Moutons. Rapport d'activités 2014.* Bretagne Vivante-SEPNB, Brest. • **Combrisson D.** (1999). Premier cas de reproduction du Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* en France. *Ornithos* 6-3 : 138-140. • **Demongin L. & Debout G.** (1994). Le Harle huppé *Mergus serrator* nicheur en France en 1993. *Ornithos* 1-1 : 49. • **Dubois P.J. & Cugnasse J.-M.** (2015). Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3e enquête nationale). *Ornithos* 22-2 : 72-91. • **Farque P.-A.** (2014). *Échouage massif d'oiseaux marins durant l'hiver 2014 sur la façade atlantique.* LPO, MEDDE, AAMP, Rochefort. • **Flamant N., Siblet J.-P. & Martin E.** (2010). Première reproduction du Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* en Île-de-France. *Alauda* 78 : 41-47. • **Guyot A.** (1990). Première nidification réussie en France de l'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*). *Nos Oiseaux* 40 : 465-477. • **Mali-**

gnat P. (2015). Première reproduction du Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* en Picardie. *L'Avocette* 38 : 24-26. • **Malthieux L. & Éliotout B.** (1999). Nidification de l'Élanion blanc *Elanus caeruleus* dans les Grands Causses en 1998. *Ornithos* 6-1 : 50-52. • **Meyburg B.-U. & Meyburg C.** (2009). Hohe mortalität bei jung- und altvögeln : todesursachen von Schreiadlern. *Falke* 56 : 382-388. • **Meyburg B.-U., Belka T., Danko S., Wójciak J., Heise G., Blohm T. & Matthes H.** (2005). Geschlechtsreife, Ansiedlungsentfernung, Alter und Todesursachen beim Schreiadler Aquila pomarina. *Limicola* 19 : 153-179. • **Nagy S., Flink S. & Langendoen T.** (2015). *Report on the conservation status of migratory waterbirds in the agreement area.* Sixth edition. Wetlands International, Wageningen. • **Pourreau J.** (1999). Limicoles nicheurs en Loire-Atlantique. Synthèse de l'enquête 1995-96, historique et évolution des populations. *Spatule* 8 : 3-28. • **Provost P., Bentz G. & Deniau A.** (2014). *Réserve Naturelle des Sept-Îles. Rapport d'activités 2014*. LPO, Pleumeur-Bodou. • **Rougeron A.** (2012). Un couple de Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* s'est reproduit au grand étang de Satenay. *Le Tiercelet* 21 : 14-16. • **Sanderson F.J., Pople R.G., Ieronymidou C., Burfield I.J., Gregory R.D., Willis S.G., Howard C., Stephens P.A., Beresford A.E. & Donald P.F.** (2015). Assessing the performance of EU nature legislation in protecting target bird species in an era of climate change. *Conservation Letters*, doi : 10.1111/conl.12196. • **Schmitt A., Lemerre C., Tort M. & Jacob Y.** (2014). *Réserve biologique de l'île de La Colombière. Rapport d'activités 2014.* Bretagne Vivante-SEPNB, Brest • **Stubbings E.M., Büche B.I., Wilson A., Green R.A. & Wood M.J.** (2014). *Skomer Seabird Report.* Wildlife Trust of South and West Wales. • **Trolliet B.** (2014). Bécassine des marais. *In* Marchadour B. (coord.), *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire.* Paris, Delachaux & Niestlé : 198-201. • **UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS** (2011). *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux de France métropolitaine.* Paris. • **Wahl R. & Barbraud C.** (2014). The demography of a newly established Osprey, *Pandion haliaetus*, population in France. *Ibis* 156(1) : 84-96.



17. Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus*, mâle, Finlande, mai 2004 (Marc Duquet). *Male Common Rosefinch.*

Summary

Rare and endangered breeding bird survey in France in 2014. *The rare and endangered breeding bird survey centralizes and publishes results of national monitoring schemes of some 70 species for which recent population dynamics are known thanks to exhaustive, or near-exhaustive monitoring. Some of them are new breeders in France with increasing populations and others are either confined, rare, threatened, or endangered breeding birds. This 2014 report indicates that it was a productive breeding season for most of the surveyed species, both in terms of breeding numbers and reared chicks. In contrast to 2013, when conditions were wet and cold, the warm weather continued from winter to spring (+0.9 °C over seasonal norms) with few extreme weather episodes. Nevertheless, Mediterranean species experienced a significant drop in number in 2014: but the number of pairs of Purple Swamphen started to grow after their crash in 2012; Eurasian Spoonbill doubled its number in the Camargue; pairs of Lesser Grey Shrike increased by 40%; and colonies of Slender-billed Gull and Gull-billed Tern reached record numbers in 2014. Elsewhere in France, seabirds in Brittany (Northern Gannet and Razorbill) and marsh terns along the Atlantic wetlands also experienced good breeding seasons. In contrast to these positive results, 2014 confirms again the continued declining numbers of Corncrake and Common Snipe with 2014 as the worst year on record. On the rare breeder side, the year 2014 was marked by the first 21st century successful breeding of a pair of White-tailed Eagles in the northeast of France, which reared 2 young, while the reformation of the pair of Lesser Spotted Eagles in the east of France was unexpected.*

Contact : Gwenaël Quaintenne (gwenael.quaintenne@lpo.fr)

Reproduction d'un hybride Faucon pèlerin x sacre avec un Faucon pèlerin en Bretagne



Erwan Cozic

Le 6 mars 2014, dans le cadre du suivi de la nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* en presqu'île de Crozon, Finistère, une femelle d'aspect atypique est remarquée sur un site traditionnel pour l'espèce. C'est le premier contrôle de la saison sur ce territoire, également occupé par un mâle adulte. Malgré des conditions d'observations médiocres (en raison de la distance importante et d'un vent fort), le plumage comme les parties nues de cette femelle m'apparaissent incompatibles avec ce qui caractérise un Faucon pèlerin... mais aussi les espèces apparentées.

L'oiseau est observé uniquement sur son perchoir, essentiellement de dos. Sa silhouette paraît conforme à celle d'un Faucon pèlerin femelle. Son plumage et ses parties nues évoquent clairement ceux d'un immature, mais sa tête ne semble pas assez contrastée et les doigts comme la cire du bec paraissent excessivement pâles. En recherchant la présence d'une éventuelle bague, deux bracelets en cuir sont aperçus autour des tarses, indiquant qu'il s'agit d'un individu échappé de captivité. Cet élément paraît expliquer cette apparence insolite : l'oiseau est alors identifié comme le produit d'une hybridation impliquant un Faucon pèlerin et une espèce voisine. Les rapaçologues locaux sont alors avertis de la présence de cet hybride et de l'importance de surveiller une éventuelle reproduction.

Un hybride nicheur... difficile à identifier

Le 4 avril 2014, je reviens accompagné d'un habitué du Faucon pèlerin : l'oiseau couve. Au regard de l'enjeu (le problème de « pollution génétique » est désormais clairement posé), quelques libertés sont prises avec les règles habituelles en la circonstance : nous nous approchons au maximum de l'aire. Cette fois, le rapace peut être observé dans d'excellentes conditions (notre longue-vue surplombe légèrement l'aire, à moins de 60 mètres). Il ne paraît absolument pas gêné par notre présence et, passées les premières minutes, il nous ignore, somnolant et se trémoussant de temps à autre sur sa ponte. Seules sa tête et ses parties dorsales peuvent être détaillées. Le pourtour des yeux comme la couleur de la cire paraissent moins pâles qu'un mois plus tôt et le doute finit par s'installer : cette teinte comme ce plumage ne pourraient-ils être compatibles avec les variations rencontrées chez le Faucon pèlerin ? Cela nous paraît d'autant plus envisageable qu'en fauconnerie les croisements mêlant différentes sous-espèces de Faucon pèlerin sont fréquents. Des photos de bonne qualité sont donc réalisées et l'avis de deux des meilleurs spécialistes français est sollicité : on s'accorde sur l'âge, en considérant qu'il s'agit d'un immature, mais aucun élément objectif ne leur permet d'affirmer qu'il s'agit d'un hybride. Ces conclusions ainsi que les photos de l'oiseau sont alors transmises au réseau qui suit le Faucon pèlerin en Bretagne.

Le 28 avril, la poitrine et les pattes de cet oiseau peuvent enfin être examinées dans de meilleures conditions lors d'une relève à l'aire, confirmant son aspect anormal. Néanmoins, au vu des photos (très détaillées et montrant cette fois une partie de la face inférieure), les deux grands spécialistes européens interrogés ne peuvent trancher, évoquant l'étendue des variations individuelles chez le Faucon pèlerin.

Enfin, les jours suivants, diverses occasions permettent d'observer et de photographier cette femelle sous tous les angles. Le doute n'est plus

Ornithos 23-2 : 102-109 (2016)



1. Faucon pèlerin *Falco peregrinus* mâle relevant la femelle hybride Faucon pèlerin x sacre *F. peregrinus x cherrug* à l'aire, presqu'île de Crozon, Finistère, mai 2014 (Erwan Cozic). *Nest relief between the male Peregrine and the female hybrid Peregrine x Saker, Brittany.*

permis, il s'agit bien d'un hybride[1]. Cinq spécialistes européens sont consultés et diverses possibilités sont envisagées. Cette femelle serait issue du croisement d'un Faucon pèlerin avec un représentant de l'une des trois espèces suivantes : le Faucon gerfaut *Falco rusticolus*, le Faucon des prairies *Falco mexicanus* ou le Faucon sacre *Falco cherrug*, cette dernière hypothèse recueillant l'essentiel des suffrages. L'éventualité d'une « réhybridation » (¾ de Faucon pèlerin et ¼ de Faucon gerfaut par exemple) et celle d'une hybridation à trois voies (un Faucon pèlerin croisé avec un hybride faisant intervenir deux des espèces citées ci-dessus) sont aussi évoquées. Les associations naturalistes et les organismes publics concernés sont alors informés.

À la mi-mai, il devient évident qu'aucune éclosion n'interviendra, même si le couple couve toujours assidûment (laissant parfois entrevoir un œuf). L'aire sera finalement abandonnée début juin. C'est à ce stade que la LPO va préconiser, auprès des services de l'état, son retrait du milieu naturel par le tir. L'association justifie cette décision en faisant valoir le risque de pollution génétique et de stérilisation de sites bretons favorables au Faucon pèlerin. Elle insiste sur l'urgence de l'intervention, cet hybride pouvant disparaître à tout moment et nicher sur d'autres sites à l'avenir (avec le risque de ne pas être détecté). Pour des raisons administratives et juridiques, aucune suite n'est donnée.

Une reproduction réussie en 2015

Durant l'hiver 2014-2015, le couple est régulièrement observé, cantonné sur son secteur habituel. Fin mars 2015, une ponte est déposée et le couple se relaie sur l'aire de l'année précédente. Les photos ne révèlent aucune variation notable du plumage de cette femelle, preuve qu'elle était déjà adulte en 2014, contredisant ainsi notre précédent diagnostic.

Le 27 avril 2015, un poussin de quelques jours est aperçu sur l'aire. C'est la première observation d'un faucon hybride « produit » *in natura* en France. Début mai, il devient clair que la nichée compte un seul poussin. Les adultes s'acquittent parfaitement de leurs obligations parentales et le poussin connaît une croissance normale ; il est

[1] *Quelle que soit la sous-espèce de Faucon pèlerin considérée, une telle combinaison entre les marques brunes du ventre et des flancs ne se rencontre ni chez l'adulte ni chez le juvénile (précisons que la relative uniformité de la partie ventrale, d'un blanc crème marqué de brun, exclut un immature en mue du plumage juvénile vers le plumage adulte). Ces critères discriminants ont suffi pour statuer sur l'hybridation en mai 2014. L'interprétation des autres caractères « anormaux » en découle : ils sont classiques pour ce type de croisement.*

volant au début du mois de juin. Nous l'observons lors des visites de contrôle, jusqu'à l'arrêt du suivi, trois semaines plus tard. Quel que soit son devenir, il convient de noter qu'il ne sera probablement plus jamais identifié comme un hybride. En effet, l'un des constats majeurs concerne son aspect : dans son plumage juvénile, même un œil expert ne peut le distinguer d'un Faucon pèlerin...

Tentatives d'intervention humaine

La naissance du poussin a renforcé la principale crainte suscitée par la nidification de cet hybride : le risque d'introduction et de dissémination de nouveaux gènes parmi la population sauvage de Faucon pèlerin. Les associations et organismes associés à la réflexion en 2014 ont alors à nouveau été consultés, en urgence. Une quasi-unanimité s'est alors dégagée, avec la volonté de ne pas laisser le « problème » se développer. Il a donc été décidé de retirer ces deux hybrides du milieu naturel. Le choix s'est limité à deux alternatives : la capture ou l'élimination par le tir. Malheureusement, l'accès à l'aire semblait compromis en raison des risques d'éboulements, rendant la première solution pour le moins aléatoire et périlleuse. Quant à la seconde éventualité, elle a été jugée inacceptable par de nombreux défenseurs des rapaces. L'Association nationale des fauconniers et autoursiers français (ANFA) est alors sollicitée pour réaliser la capture. Le 20 mai, avec l'aval des autorités, cette option est tentée par des fauconniers très expérimentés. Malgré l'énergie et les différentes méthodes déployées, l'échec est total. À peine le tir est-il reconsidéré par les associations, que l'idée est rejetée avec virulence par certains. La détermination de l'ANFA oriente rapidement ce débat en ravivant l'espoir d'éviter cette solution radicale : après avoir tiré les enseignements de ce revers, elle propose de renouveler l'opération. Celle-ci se déroule une semaine après l'envol du jeune et se conclut en demi-teinte puisque seule la femelle adulte est capturée. C'est néanmoins une avancée majeure : à l'avenir, elle ne devrait plus engendrer la dispersion de nouveaux hybrides dans le milieu naturel.

2. Femelle hybride Faucon pèlerin x sacre et son poussin, presqu'île de Crozon, Finistère, mai 2015 (Erwan Cozic).
Female hybrid Peregrine x Saker with its chick at nest, Brittany.



Deux autres tentatives auront lieu par la suite afin de piéger le jeune, mais aucune n'aboutira.
La femelle hybride est alors placée en captivité chez un fauconnier en attendant une décision administrative. À la surprise générale, elle parvient rapidement[2] à rompre ses liens et à regagner son territoire finistérien, distant de 400 km ! Elle y retrouve son partenaire, avec qui elle reforme un couple. Il convient de noter que deux semaines environ après la capture de la femelle hybride, celui-ci s'était déjà apparié avec une femelle de son espèce (obs. pers.) ; il y a donc tout lieu de penser que l'hybride a évincé cette femelle nouvellement recrutée.
Au final, malgré toute l'énergie déployée, les interventions privilégiant la capture se sont donc soldées par un échec : le jeune hybride a disparu dans la nature et la femelle hybride est à nouveau en situation de mener d'autres nichées à l'envol. D'ailleurs, en ce début d'année 2016, cette dernière vient de déposer une nouvelle ponte[3]...

---

[2] *Capturée le 13 juin, la femelle hybride parvient à retrouver sa liberté le 22 juin. Deux mois après s'être échappée, elle est recontactée sur son domaine crozonnais (J. Grall, comm. pers.).*

[3] *Cette ponte sera sans doute la dernière de cet hybride, car en mars 2016, un arrêté préfectoral de destruction la désignant a été signé.*



3 & 4. Juvénile hybride Faucon pèlerin x (Faucon pèlerin x sacre) volant depuis peu, presqu'île de Crozon, Finistère, juin 2015 (Philippe Lagadec & Erwan Cozic). *Hybrid juvenile Peregrine x (Preregrine x Saker) recently fledged, Brittany.*

Origine de cette femelle

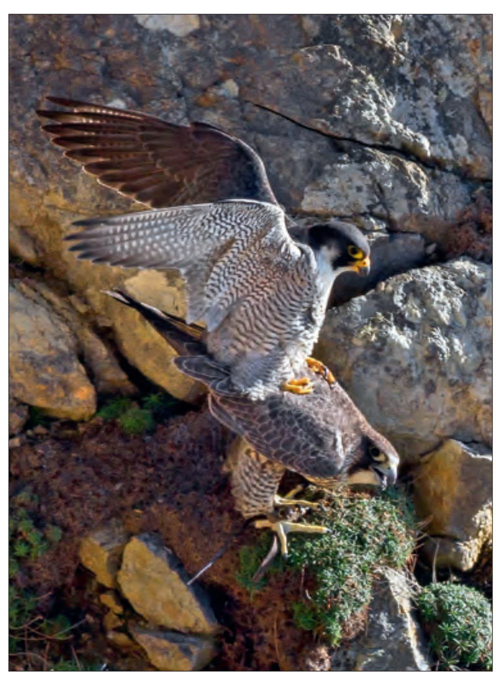
La capture de la femelle a permis la lecture de sa bague, révélant ainsi son origine. Selon les informations communiquées par le centre de reproduction espagnol qui l'a produite, elle est issue d'un croisement par insémination artificielle entre un Faucon pèlerin d'origine écossaise *Falco peregrinus peregrinus* et un Faucon sacre de l'Altaï *Falco cherrug «altaicus»*[4]. Née en 2011, elle a été volontairement imprégnée[5], avant d'être vendue à un fauconnier espagnol, qui l'a ensuite élevée «au taquet»[6] en Cantabrie. C'est à ce stade, environ deux semaines après son premier vol, qu'elle a disparu (I. Zuberogoitia, comm. pers.). Ce n'est qu'en mars 2014 qu'elle sera recontactée avec certitude[7], lorsqu'elle est découverte sur «son» site crozonnais, précédemment tenu par une femelle de Faucon pèlerin (nicheuse en 2012 comme en 2013). Nous ignorons si celle-ci a été chassée des lieux ou si l'hybride a occupé une place vacante.

[4] *La plupart des classifications ne retiennent pas l'existence de la sous-espèce* altaicus. *Le statut de cette «forme de l'Altaï» est débattu (Moseikin & Ellis 2004), certains considérant qu'il s'agit d'une espèce à part entière, d'autres d'une sous-espèce du Faucon sacre ou du Faucon gerfaut, même si la plupart des auteurs s'accordent maintenant pour la décrire comme une «forme» particulière du Faucon sacre (Del Hoyo* et al. *1994, Nittinger* et al. *2007). C'est probablement cette dernière description qui convient le mieux à la dénomination* «altaicus» *posée par le centre de reproduction.*

[5] *Le centre de reproduction a indiqué qu'à la demande du client, cette femelle avait été «imprégnée à l'homme». C'est manifestement l'explication de sa très grande tolérance lorsqu'on l'approche (parfois jusqu'à une dizaine de mètres). Selon l'éleveur, cette imprégnation a consisté a élever la femelle en présence de l'homme, sans contact avec d'autres faucons ni d'autres poussins (I. Zuberogoitia, comm. pers.). Si cela s'est réellement déroulé ainsi, il est vraiment surprenant de constater qu'elle soit parvenue à s'apparier avec un Faucon pèlerin sauvage...*

[6] *La méthode dite du taquet consiste à élever de jeunes rapaces en liberté, en les nourrissant à une place fixe où ils sont censés revenir.*

[7] *Un observateur pense l'avoir remarquée dans les environs dès le mois de septembre 2013 (J. Grall, comm. pers.).*



5. Accouplement entre le mâle Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et la femelle hybride Faucon pèlerin x sacre, presqu'île de Crozon, Finistère, mars 2016 (Erwan Cozic). *Copulation between the male Peregrine and the female hybrid Peregrine x Saker, Brittany.*

Discussion

Des doutes ont été émis quant à la certitude qu'il s'agisse de pontes déposées par cet hybride, certains soutenant l'hypothèse qu'elles étaient le fait d'une femelle de Faucon pèlerin… Déjà peu vraisemblable en 2014, cette éventualité peut être totalement écartée concernant les nidifications suivantes. En effet, peu avant ces pontes, notamment en 2015 et en 2016, l'hybride était manifestement apparié au mâle, tout en étant l'unique femelle visible sur le site. On peut ainsi exclure que trois cas successifs de polygynie nous aient échappé et qu'à chaque reprise une femelle de Faucon pèlerin ait disparu juste après avoir déposé une ponte, immédiatement couvée par l'hybride… À l'évidence, les nidifications relatées ici n'impliquent pas d'hypothétiques femelles de Faucon pèlerin et l'envol d'un jeune faucon hybride est indéniable. Nos observations ne font d'ailleurs que confirmer ce qui a déjà été constaté dans d'autres pays : l'existence de reproductions en nature impliquant des faucons hybrides échappés de captivité (BirdLife International 2008). Cette mise en doute soulève le problème de la détermination de ces spécimens. Notre expérience révèle la difficulté de déceler la moindre différence entre le jeune hybride (¾ Faucon pèlerin, ¼ Faucon sacre) et un jeune Faucon pèlerin. On peut donc retenir que de tels hybrides ne peuvent que passer inaperçus, ce qui pose le problème de la quantification du phénomène et par conséquent de son impact sur les populations. La détection des hybrides de première génération est également plus compliquée qu'il n'y paraît. Ainsi, dans le cas présent, on a pu constater qu'il a fallu d'excellentes conditions d'observations pour statuer définitivement sur le caractère hybride de la femelle. À cet égard, il est troublant de relever que dans l'article relatant le premier cas similaire observé au Royaume-Uni, l'hybride impliqué n'a été clairement identifié comme tel qu'au bout de la troisième année, bien qu'un spécialiste réputé ait rapidement noté son plumage inhabituellement pâle (Everitt & Franklin 2009). Ces exemples mettent en évidence le fait que de tels hybrides peuvent aisément passer inaperçus et que leur présence dans le milieu naturel est vraisemblablement sous-estimée. Ils sont d'autant plus susceptibles d'échapper à l'attention que la communauté naturaliste ne s'attend pas à rencontrer ce type d'oiseau, à plus forte raison s'il forme un couple avec un Faucon pèlerin. Enfin, dans cette dernière situation, la discrétion habituelle des observateurs durant la période de nidification complique encore la tâche : elle conduit généralement à des observations lointaines et renvoie la recherche du détail au second plan.

Aujourd'hui, il paraît souhaitable que les naturalistes cherchent à examiner plus précisément les faucons dont le plumage semble atypique. En effet, une plus grande vigilance s'impose car le nombre de faucons hybrides échappés de captivité a connu une croissance spectaculaire au cours des trente dernières années. La situation de la Grande-Bretagne (faute d'éléments aussi précis concernant la France et les pays voisins) l'illustre parfaitement : dernièrement, il dépassait la cin-



6. Femelle adulte hybride Faucon pèlerin x sacre, Finistère, juin 2015 (Philippe Lagadec). *Adult female hybrid Peregrine x Saker, Brittany.*



7. Femelle adulte hybride Faucon pèlerin x sacre, Finistère, mai 2015 (Erwan Cozic). *Adult female hybrid Peregrine x Saker, Brittany.*



8. Femelle hybride Faucon pèlerin x sacre, presqu'île de Crozon, Finistère décembre 2015 (Erwan Cozic). De retour après son évasion, l'oiseau se remarque de loin avec ses jets. *Hybrid female Peregrine x Saker, back with jesses, Brittany.*

quantaine de cas chaque année[8], alors que le phénomène était inexistant avant les années 1990 (Flemming *et al.* 2011). Enfin, le présent article met en exergue une situation qui nourrit des débats et des polémiques, souvent empreints d'affectif. Cette controverse pourrait se résumer ainsi : peut-on se contenter d'admirer ces hybrides ou faut-il tout faire pour les empêcher de se reproduire ? Plus généralement, est-il raisonnable d'autoriser la production et la détention de tels oiseaux, alors que l'on sait que certains (parmi les inévitables échappés) parviendront à se reproduire en nature ? À l'évidence cela mérite une évaluation scientifique, suivie d'une réflexion approfondie et partagée au sein de la communauté des naturalistes. Il s'agit en effet de déterminer une position rationnelle qu'il conviendra d'adopter vis-à-vis de ces rapaces modifiés par l'homme.

Remerciements

Merci à Jean-Marc Cugnasse, Fabienne David, François Gossmann et Philippe Lagadec pour la relecture et les améliorations apportées à ce manuscrit. Merci aux experts qui ont apporté leurs avis et conseils, en premier lieu Iñigo Zuberogoitia ainsi que Jean-Marc Cugnasse et René-Jean Monneret, merci également à Patrick Behr, Phil Everitt, Jon Franklin et Nick Williams. Une nouvelle fois merci à Fabienne David de la LPO Mission Rapaces pour la très grande disponibilité et réactivité sur ce dossier, ainsi qu'à Michel Terrasse pour avoir tenté de trouver la meilleure solution, à Bretagne-Vivante et à la LPO 29 pour avoir examiné l'affaire en toute objectivité avant de prendre position. Merci à Nicolas Ampen de la DREAL Bretagne et à Jean-Marc Linder de la DDTM 29 pour leur contribution au bon déroulement des opérations de capture et plus généralement pour leur implication dans ce dossier. Merci aussi à Stéphane Laîné du Ministère de l'environnement et à Michel Métais du CNPN. Merci à Jean-Luc Bessaguet, Pascal Cariou et Yannick Jaouen de l'ONCFS ainsi qu'à Didier Cadiou pour leur contribution et leur aide. Merci à l'ANFA pour avoir répondu à l'appel et particulièrement à son secrétaire général, Benoît Labarthe, qui a organisé les opérations de capture. Merci à Alvaro, Nicolas Coursault, Julien Dubois, Franck Ibanez et Bertrand Valeix, qui n'ont pas ménagé leurs efforts lors des interventions. Merci à Peter Lindberg, à Hugo Touzé et à la mairie de Camaret-sur-Mer. Enfin, mes plus grands remerciements à Philippe Lagadec pour son aide multiple et précieuse, notamment pour s'être rendu disponible aux moments clefs. Merci également à Yvon Le Corre et Alain Boënnec, les premiers à m'avoir accompagné sur le site et à Jacques Grall pour ses données complémentaires.

Bibliographie

• **Birdlife International** (2008). *Minimising threats from hybrid falcons (originating from captive-bred birds) on wild European falcon populations.* Position statement adopted by the BirdLife EU Birds and Habitats Directive Task Force on 23 April 2008. • **Del Hoyo J., Elliot A. & Sargatal J.** (1994). *The Handbook of the Birds of the World. New World Vultures to Guineafowl.* Lynx Edicions, Barcelona. • **Everitt P.J. & Franklin J.** (2009). First UK record of a wild free-living Peregrine Falcon female breeding and producing young with a hybrid male falcon of domestic origin. Peregrine Falcon populations. *In* Siekicki J. & Mizera T. (eds), *Peregrine Falcon populations – Status and Perspectives in the 21st century*. Warsaw, Poland, Turul Publishing and Poznan University of Life Sciences Press : 583-592. • **Flemming L.V., Douse A.F. & Williams N.P.** (2011). Captive breeding of peregrine and other falcons in Great Britain and implications for conservation of wild populations. *Endangered Species Research* 14 : 243-257. • **Moseikin V. & Ellis D.** (2004). Ecological aspects of distribution for Saker Falcons *Falco cherrug* and Altai Gyrfalcon *F. altaicus* in the Russian Altai. *In* Chancellor R.D. & Meyburg B.-U. (eds), *Raptors Worldwide.* Budapest, Hungary, WWGBP/MME, Proceedings of the 6th World Conference on Birds of Prey and Owls, May 2003 : 693-703. • **Nittinger F., Gamauf A., Pinsker W., Wink M.**

[8] *En Grande-Bretagne, le décompte des hybrides perdus ne concerne que ceux ayant été déclarés perdus. Or en l'absence d'obligation légale en ce sens, leur nombre réel est manifestement supérieur.*



9. Femelle hybride Faucon pèlerin x sacre *Falco peregrinus x cherrug*, presqu'île de Crozon, Finistère, mai 2015 (Erwan Cozic).
Adult female hybrid Peregrine x Saker, Brittany.

& Haring E. (2007). Phylogeography and population structure of the Saker falcon (*Falco cherrug*) and the influence of hybridization: mitochondrial and microsatellite data. *Mol. Ecol.* 16 (7) : 1497-1517.

Summary

First record of a hybrid falcon breeding in the wild with a Peregrine Falcon in France. *In March 2014 a hybrid female falcon was found paired with a male Peregrine Falcon in a monitored territory in Brittany. They bred but the clutch failed to hatch. In 2015, this pair nested again and one chick fledged. This raised the issue of genetic introgression. Another important point put forward here is the difficulty of detecting hybrids, the young being a perfect illustration by showing a peregrine-like appearance. Public authorities and conservationist associations were warned. Following precautionary principle it has been decided to remove these hybrid specimens from the wild. Many attempts to trap them up by experienced falconers allowed the capture of the adult female but failed to catch the young. The idea to destroy it by shooting was excluded as a result of a strong opposition from some conservationists. The ring of the female taught us that it hatched in 2011 through artificial insemination from a Peregrine Falcon and a Saker Falcon. This human-imprinted bird was taken in Cantabria (Spain) when it vanished from the wild. Lastly, this hybrid (which was placed with a falconer) managed to escape and to get back on its territory... and is nesting again in 2016 ! The aim of this paper is to open the ornithologists' eyes to hybrid falcons occurring in the wild and to encourage a reflection on this issue : what should be our position regarding hybridized falcons ?*

Contact : Erwan Cozic
(erwan.cozic@wanadoo.fr)

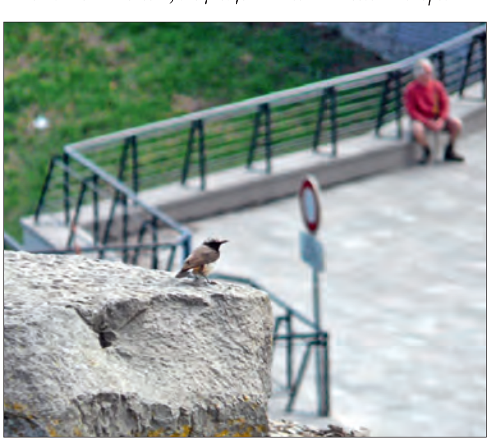
Première mention française et ouest-européenne du Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*



Alex Clamens

Situé sur la commune d'Orcines, Puy-de-Dôme, le puy de Dôme est le plus haut volcan de la chaîne des Puys : il culmine à 1 464 m d'altitude. Son sommet exposé aux vents est couvert d'une pelouse alpine, les conditions climatiques rigoureuses y empêchant le développement de la forêt. Le Pipit spioncelle *Anthus spinoletta* y niche aux côtés de l'Alouette des champs *Alauda arvensis*, tandis que les constructions du sommet abritent l'Hirondelle de rochers *Ptyonoprogne rupestris*. Les Romains y avaient bâti un temple en l'honneur du dieu Mercure, sur lequel le Monticole de roche *Monticola saxatilis* a été observé, sans preuve de nidification. La proximité entre ce site et la ville de Clermont-Ferrand en fait un site très fréquenté par les touristes et les promeneurs locaux qui y accèdent soit à pied, soit avec un train à crémaillère. Habitant Clermont-Ferrand, je m'y rends souvent pour mes sorties ornithologiques.

1. Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*, mâle, sommet du puy de Dôme, Massif central, mai 2015 (Alex Clamens).
Male Kurdish Wheatear, the first for France and western Europe.



Observation

Le 17 mai 2015, en fin de matinée, j'observais sur les ruines du temple un traquet complètement inconnu de moi. N'ayant pas d'appareil photo ni de guide ornithologique avec moi et ne disposant que de peu de temps, j'ai quitté le site et je ne suis revenu que le lendemain après-midi.
Le 18 mai 2015, je retrouvais l'oiseau vers 16h00 au même endroit que la veille et je l'observais environ une heure, guide ornitho à la main et appareil photo en action cette fois-ci. Il faisait grand soleil, sans vent, des conditions d'observation idéales. À ma grande surprise, il s'agissait d'un Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna* : de la taille du Traquet motteux *O. oenanthe*, avec la gorge noire se prolongeant jusqu'au sourcil comme chez le Traquet oreillard *O. hispanica*, un sourcil blanc, le dessus de la tête et le dos gris-brun. Le ventre était blanc mais le croupion, le bas du ventre et les sous-caudales étaient roux ; le roux du croupion se voyait parfaitement à l'envol. L'oiseau possédait le T noir inversé sur la queue, caractéristique des traquets, avec le reste de la queue blanche.
Deux autres espèces, le Traquet de Perse *Oenanthe chrysopygia* et le Traquet à tête grise *O. moesta*, ressemblent à cette description car possédant croupion et sous-caudales roux, mais elles n'ont pas de blanc sur les rectrices, contrairement à l'individu observé ce jour-là.
Peu farouche, le traquet se tenait sur les murs du temple romain et sur les rochers alentour, où il était en général bien visible sur les parties hautes des murs ou au sommet d'un bloc. Il n'a pas quitté ce site durant une heure. Il chantait et se nourrissait d'insectes capturés au sol. En deux occasions, il a plié les pattes nerveusement.

Ornithos 23-2 : 110-113 (2016)



2. Le puy de Dôme, Massif central, septembre 2013 (Alex Clamens). *Puy de Dôme, Massif Central, central France.*



3. Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*, mâle, sommet du puy de Dôme, Massif central, mai 2015 (Alex Clamens). *Male Kurdish Wheatear, the first for France and western Europe.*

Romain Riols, venu sur le site le lendemain 19 mai pour profiter de cette présence exceptionnelle (comme d'ailleurs bien d'autres ornithos informés par le serveur Faune-Auvergne, il y eut foule sur le volcan les jours suivants), précisait ma description (texte publié sur *Faune-Auvergne.org* repris avec l'autorisation de l'auteur) : « *Passereau typique du genre* Oenanthe*, à masque facial et queue pie, pattes et bec (d'insectivore) noirs, se nourrit en sautillant, d'insectes (et d'un lombric) délogés entre les pierres. Parties supérieures (calotte/nuque/dos/scapulaires) gris/brun « pierre » rendant l'oiseau assez cryptique. Sourcil blanc sale diffus, peu perceptible en avant de l'œil mais très marqué et large en arrière de l'œil (à noter que l'apparence de ce sourcil flou et de la couleur de la calotte varient beaucoup selon la position de l'oiseau et l'incidence de la lumière). Masque (lores/parotiques/arrière de la joue) et gorge noirs, le noir s'étendant en virgule en avant de l'épaule et sur les couvertures sous-alaires. Couvertures sus-alaires (avec liseré crème, certaines neuves ?)/rémiges tertiaires, secondaires et primaires (avec liseré à peine marqué) brunes, un peu usées. Poitrine et ventre blanc sale devenant roussâtre sur le bas ventre. Bas du dos passant graduellement du gris/brun au roux. Sous et sus-caudales rousses, ces dernières venant recouvrir assez largement le dessin de la queue dont les rectrices (sauf médianes) sont à moitié basale blanche et à moitié distale noire avec un très net liseré blanc à l'extrémité (rectrices neuves), les rectrices médianes étant notablement plus brunes, plus longues et sans liseré blanc (rectrices juvéniles a priori) = mâle de 2e année* ».

Cet oiseau n'a plus été observé à dater du 20 mai (données de *Faune-Auvergne.org*).



4. Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*, mâle, sommet du puy de Dôme, Massif central, mai 2015 (Antoine Joris).
Male Kurdish Wheatear, the first for France and western Europe.

Discussion

Le Traquet kurde niche au Moyen-Orient, du sud-est de la Turquie à l'ouest de l'Iran. En Iran, il est en contact avec le Traquet de Perse, avec lequel il s'hybride (Chamani *et al.* 2010) et dont il a été récemment séparé d'un point de vue taxonomique (CAF 2007). Migrateur, il est peu commun dans la péninsule Arabique et hiverne surtout en Égypte, au Soudan, en Érythrée et jusqu'au nord-est de la Somalie. Son habitat est constitué de versants montagneux dénudés à maigre végétation, en général entre 1 200 et 2 400 m (Svensson *et al.* 2010). Il n'avait jamais été vu en Europe occidentale auparavant. L'altitude du puy de Dôme, le caractère dépourvu de végétation de son sommet, la présence du temple romain avec ses nombreux blocs constituent autant de caractères rendant le site potentiellement attractif pour l'espèce.

On peut se demander comment cet oiseau a pu parvenir sur ce site, à plusieurs milliers de kilomètres de sa zone de répartition. Mais il est impossible d'y répondre, tout juste devons-nous accepter l'idée qu'un organisme volant a une probabilité non nulle de parvenir par hasard à peu près n'importe où, dans la mesure où les conditions sont favorables. De plus, la distance entre la zone de nidification de l'espèce et la Somalie (environ 3 700 km), où certains individus hivernent, n'est pas plus importante que la distance qui la sépare du territoire français, elle est même plus longue si l'on fait le calcul avec les populations de l'est de la Turquie (environ 2 700 km). Une telle distance de déplacement n'est donc pas exceptionnelle pour cet oiseau, mais ce qui surprend, c'est sa direction. L'oiseau a peut-être été perturbé par des conditions météorologiques défavorables, comme les vents violents de direction sud-est auxquels ont été attribuées

Commentaire du CHN. Bien que cette observation soit réellement extraordinaire, la validation de l'identification de cet individu mâle n'a posé aucun problème, grâce à la description détaillée et aux nombreuses photographies disponibles. Le Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna* peut s'avérer délicat à séparer du Traquet de Perse *O. chrysopygia* en plumage de type femelle, mais les mâles sont bien différents : le Traquet kurde présente un dimorphisme sexuel marqué, à la différence du Traquet de Perse. Aucun autre traquet ne présente les caractères d'un mâle de Traquet kurde. Il est plus délicat de déterminer l'âge de l'oiseau mais au moins deux critères indiquent qu'il s'agissait d'un oiseau de premier été : les ailes (rémiges et couvertures) étaient uniformément usées et pâles (brun crème) et il y avait deux générations de rectrices à la queue, indiquant une mue automnale partielle caractéristique de la mue postjuvénile selon Cramp (1988). Le CHN a donc validé cette observation, à l'unanimité au premier tour, comme étant un Traquet kurde mâle de deuxième année civile.

Commentaire de la CAF. Le Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna* niche au Moyen-Orient, du sud de l'Anatolie au nord de l'Irak et à l'ouest de l'Iran ; il est remplacé par le Traquet de Perse *O. chrysopygia* dans l'extrême sud de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, et plus à l'est en Iran (Patrikeev 2004, Chamani *et al.* 2010, 2011, Majeed 2012, *www.armeniabirding.info*). Migratrice, l'espèce hiverne principalement de l'Égypte à la Somalie. Comme Alex Clamens le souligne dans sa note, aucune donnée d'erratisme n'est connue en Europe, mais la distance entre son aire de reproduction et le site de l'observation française est tout à fait comparable à celle parcourue par l'espèce durant ses déplacements migratoires. Sans expliquer le mécanisme qui a pu conduire à un tel phénomène, le printemps 2015 a été marqué par une fréquence tout à fait inhabituelle d'espèces moyen-orientales dans l'extrême ouest du Paléarctique : le cas du Faucon kobez *Falco vespertinus* a été le plus frappant, avec certainement des milliers d'oiseaux observés du Maroc à la Scandinavie. Ce contexte particulier supporte l'hypothèse d'une origine naturelle pour l'oiseau examiné ici, alors que l'éventualité d'un échappé de captivité n'est pas retenue par la CAF qui a inscrit le Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna* en Catégorie A de la Liste des oiseaux de France sur la base de l'individu mâle de 2e année observé et photographié du 17 au 19 mai 2015 au sommet du puy de Dôme, commune d'Orcines, Puy-de-Dôme.

à la même époque les nombreuses observations de Faucons kobez *Falco vespertinus* plus à l'ouest que leur axe habituel de migration (phénomène déjà signalé dans le passé ; Legendre *et al.* 2008). D'un point de vue biologique, de telles observations confortent les modèles de spéciation allopatriques par colonisation, envisagés pour la première fois par Charles Darwin pour les Pinsons des Galápagos (genre *Geospiza*) et largement généralisés depuis : les capacités de colonisation par les oiseaux sont très grandes et expliquent la colonisation des îles océaniques par ces vertébrés. Mais quel symbole que la présence de cet oiseau sur un site candidat au patrimoine mondial de l'Unesco, à l'heure où sa région d'origine, ravagée par la guerre, est en partie fuie par ses populations humaines à la recherche d'une terre d'accueil...

Remerciements

Merci à François Guélin, à Romain Riols et à un relecteur anonyme, pour leur relecture de cette note.

Bibliographie

• **Chamani A., Aliabadian M., Kaboli M. & Karami M.** (2011). *The effects of contact zone on phylogenetic characters in Persian Wheatear*. Proceedings 2nd International Conference on Environmental Science and Technology. IPCBEE 6-2 : 287-290. • **Chamani A., Kaboli M., Karami M., Aliabadian M., Pasquet E. & Prodon R.** (2010). Morphological consequences of hybridization in two interbreeding taxa: Kurdish Wheatear (*Oenanthe xanthoprymna*) and Persian Wheatear (*O. chrysopygia*) in western Iran. *African Journal of Biotechnology* 9 : 7817-7824. • **Commission de l'Avifaune Française** (2006). En direct de la CAF. Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française en 2004-2005. *Ornithos* 13-4 : 244-257. • **Cramp S.** (1988). *The Birds of the Western Palearctic*. Volume 5. Oxford University Press, Oxford. • **Legendre F., Olioso G. & le CMR** (2012). Les observations d'oiseaux migrateurs rares en France. 7e rapport du CMR (année 2008). *Ornithos* 19-2 : 81-121. • **Majeed K.** (2012). *Distribution of Breeding Wheatears and Rock Nuthatches According to Elevation and Habitat at Peramagroon Mountain in Kurdistan, Northern Iraq*. Rapport de MSc. Université d'East Anglia, Norwich. • **Patrikeev M.** (2004). *The Birds of Azerbaijan*. Pensoft Publishers, Sofia. • **Svensson L., Mullarney K. & Zetterström D.** (2010). *Le Guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Paris.

Summary

Kurdish Wheatear, new to France and Europe. *The first Kurdish Wheatear for France, and the first ever in Europe, was observed and photographed on 17th-20th May 2015 at the top of Puy de Dôme volcano (c. 1 460 m asl) in Massif central (central France). Its plumage and behaviour are described and this unexpected occurrence is discussed.*

Contact : Alex Clamens
(clamens.alex@wanadoo.fr)

Analyses bibliographiques

Ouvrages ornithologiques : guides d'identification, atlas, monographies, handbooks, inventaires...

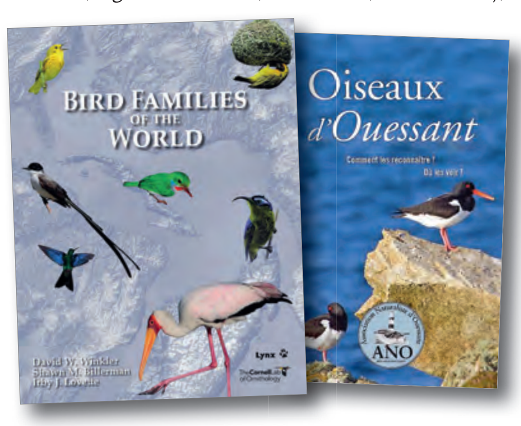


Jean-Marc Thiollay

Bird Families of the World

Winkler D.W., Billerman S.M. & Lovette I.J., 2015, Lynx Edicions, Barcelone et Cornell Laboratory of Ornithology, Ithaca, N.Y., 599 p. (70 €)

Après les 16 volumes du *Handbook of the Birds of the World*, un volume supplémentaire avec des espèces nouvelles et deux gros volumes d'une checklist illustrée complète (les Passereaux paraîtront en 2016), était-il nécessaire d'en produire un de plus récapitulant les familles ? C'est en tout cas l'occasion de saisir d'un coup toute la diversité des oiseaux du monde, sans compter quelques nouveautés (4 nouvelles familles) et modifications de l'ordre systématique. Certes, la multiplication des études génétiques ne cesse de bousculer la phylogénie des oiseaux, mais quand donc parviendra-t-on à une classification définitive et reconnue par tous ? Une nouvelle équipe s'est chargée de ce récapitulatif par famille, sous l'égide du laboratoire d'ornithologie de l'Université Cornell. C'est une garantie de sérieux scientifique. C'est aussi la raison de choix taxonomiques qui suivent et confortent globalement ceux introduits dans la liste mondiale, basés sur de nouveaux critères de définition des espèces et portés d'abord par les taxonomistes de Birdlife. Chaque famille a droit ici à une description synthétique (nombre d'espèces, distribution mondiale, habitat, régime alimentaire, nidification, conservation), relations avec les familles voisines et un encart soulignant quelques particularités du groupe. Mais surtout, dans la tradition du HBW, une espèce de chaque genre est illustrée, ce qui peut prendre jusqu'à 3, voire 6 pages, et plus encore une superbe collection de photos (originales, comme les illustrations), toutes prises dans la nature et privilégiant des comportements ou attitudes caractéristiques plutôt que des gros plans statiques. Cette richesse iconographique justifierait à elle seule l'achat de ce livre, même par ceux qui possèderaient déjà les 19 autres volumes de la collection. C'est mon cas et je ne l'ai pas regretté. (*JMT*)



Oiseaux d'Ouessant

Association Naturaliste d'Ouessant, 2015, ano-ouessant.com, 176 p. (20 €)

Aucun ouvrage n'avait encore été consacré aux oiseaux de l'île d'Ouessant, l'un des hauts lieux de l'ornithologie française, alors même que, dès les années 1950, les bagueurs français y étaient formés. Depuis lors, la quête des espèces occasionnelles fait chaque année la renommée de l'île auprès d'ornithologues pointus, mais les touristes naturalistes moins spécialisés sont aujourd'hui nombreux et accueilleront avec plaisir ce guide très bien fait, détaillé, précis et illustré de cartes et de nombreuses photos toutes prises à Ouessant. Toutes les espèces nicheuses, hivernantes ou de passage régulier sont non seulement décrites, mais leur statut, leurs milieux caractéristiques, leur distribution sur et hors de l'île, ainsi que l'historique de leurs populations sur Ouessant sont présentés. Six itinéraires sont ensuite détaillés, avec les points précis où les différentes espèces peuvent être trouvées. Une liste finale rappelle le statut et l'habitat des 49 espèces régulières. Parmi les intérêts de l'île, on ne trouve que de trop brèves allusions aux spectaculaires migrations d'oiseaux de mer (alcidés, puffins, fous, etc.) que je me souviens avoir admiré des journées entières. Dans les rubriques « Conseils aux promeneurs » ou « Pour en

Ornithos 23-2 : 114-115 (2016)

savoir plus» auraient pu être ajoutées quelques indications pratiques sur l'accès à Ouessant et l'hébergement. Il restera maintenant à écrire, mais pour un autre public, la synthèse de toutes les observations réalisées à Ouessant, comme les Anglais l'ont fait pour chacune de leurs îles qui, comme ici, concentrent égarés et migrateurs. Ce guide en tous cas sera indispensable non seulement aux visiteurs occasionnels, amoureux des oiseaux, mais aussi à tous les ornithologues, si experts soient-ils, qui abordent Ouessant pour la première fois, tant sont soignées la localisation et la description des sites, des itinéraires et des milieux où trouver chaque espèce. Belle et utile réalisation pour notre premier Parc marin. (*JMT*)

An Identification Guide to the Ducks of Japan

Ujihara O. & Ujihara M., 2015, Seibundo-shinkosha, Japon, ISBN 978-4-416-71557-4, 304 p. (3780 Yens).

Les auteurs avaient déjà produit un petit livre sur l'identification des Laridés (V. *Ornithos* 18-6: 380), puis un ouvrage d'aussi bonne facture sur les limicoles. Ils nous fournissent maintenant l'un des guides les mieux illustrés au monde sur l'identification des canards. Au format d'un livre de poche, ce guide traite des 43 espèces de canards qui ont été signalées au Japon ou des 3 qui y sont attendues. Si la répartition de 7 espèces (dont le Tadorne de Corée, probablement disparu) se cantonne au sud-est asiatique, tous les autres sont des anatidés holarctiques qui s'observent donc aussi en Europe de l'Ouest. En fait, parmi les espèces néarctiques ayant déjà traversé l'Atlantique, seul le Canard noirâtre n'a jamais été noté au Japon et n'est donc pas traité dans ce guide. Les textes sont courts, moins de deux pages par espèce: quelques lignes sur le statut, et description générale des plumages. Près des trois quarts du volume sont dévolus à l'illustration, d'une grande qualité. Les planches préparées par les auteurs sont extrêmement précises, détaillées plume par plume, tout en étant très réalistes et d'une grande élégance: pour moi, ce sont les plus belles planches ayant jamais illustré un guide sur les anatidés. Chaque espèce ou presque bénéficie d'au moins huit dessins répartis sur deux pleines pages, illustrant ses divers plumages, et d'une demi-page de dessins d'oiseaux en vol; s'y ajoutent deux ou trois pages de photos, regroupant d'une dizaine à une vingtaine de clichés. Par ailleurs, un chapitre illustré d'une étonnante série de 35 photos est consacrée au gynandromorphisme, où le plumage des oiseaux mêle des caractères mâle et femelle. Surtout, deux chapitres traitent de l'hybridation, chez les canards de surface



puis chez les plongeurs, avec 60 dessins et 46 photos. Certes, le texte est en japonais. Mais chaque espèce est introduite par ses noms scientifiques et anglais, et la légende de chaque illustration comprend, en plus des symboles mâle ou femelle, une abréviation anglaise («*br*» pour *breeding*, «*ec*» pour *eclipse*, etc.) indiquant le plumage dont il s'agit. L'ornithologue occidental tirera donc tout le bénéfice de ce guide, dont l'intérêt premier tient dans la qualité des illustrations, et y trouvera aussi un critère inédit et d'utilisation aisée pour différencier les Sarcelles d'hiver et à ailes vertes en plumage de jeune ou de femelle non nicheuse. (*P. Yésou*)

Orison for a curlew

In search of a bird on the edge of extinction

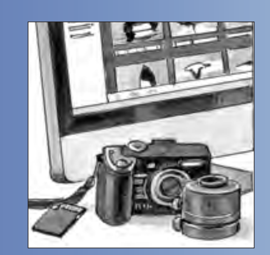
Clare H., 2015, Little Toller, Toller Fratrum, 101 p. (12 £)

Plus que l'histoire du déclin du Courlis à bec grêle et de ses dernières observations, c'est surtout la quête de l'espèce par l'auteur à travers divers pays (Bulgarie, Roumanie, Grèce, Russie) et sa rencontre avec des personnages qui l'ont connu ou cherché. Au fil des témoignages, on prend conscience de la quasi-certitude de son extinction (malgré des signalements rarement authentifiés, sauf peut-être à Oman pour le plus récent), de ses causes possibles, mais toujours hypothétiques, et aussi de son abondance passée. Pas de récapitulation systématique, notamment pour l'Afrique du Nord où les moins jeunes d'entre nous l'ont vu, ni de carte ou autres illustrations, ni de références au Courlis esquimau qu'il eut été intéressant de comparer. Ce sera sans doute pour un autre ouvrage plus scientifique que littéraire quand l'espèce aura été officiellement déclarée éteinte (ou retrouvée?). (*JMT*)

Jean-Marc Thiollay
(jm.thiollay@wanadoo.fr)

Les nouvelles ornithos françaises en images

Janvier-Mars 2016



Marc Duquet



1. Albatros à sourcils noirs *Thalassarche melanophris*, adulte, Quiberon, Morbihan, mars 2016 (Yves Blat). Noter la large bande blanche sous l'aile, le bec rose sans noir au bout et le court trait noir sur l'œil. *Adult Black-browed Albatros.*



2. Busard pâle *Circus macrourus*, mâle, Pringy, Marne, mars 2016 (Corentin Morvan). Le corps et le dessous des ailes très blancs, ainsi que le triangle noir bien tranché, limité à P6-P8 et à la pointe de P9 en font un adulte. *Adult male Pallid Harrier.*

3. Mouette de Bonaparte *Chroicocephalus philadelphia*, adulte hivernal, Lampaul-Ploudalmézeau, Finistère, février 2016 (Corentin Morvan). Noter la silhouette rappelant davantage une Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus* qu'une Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus,* le petit bec noir, le manteau d'un gris soutenu et la nuque lavée de gris pâle. *Winter adult Bonaparte's Gull.*

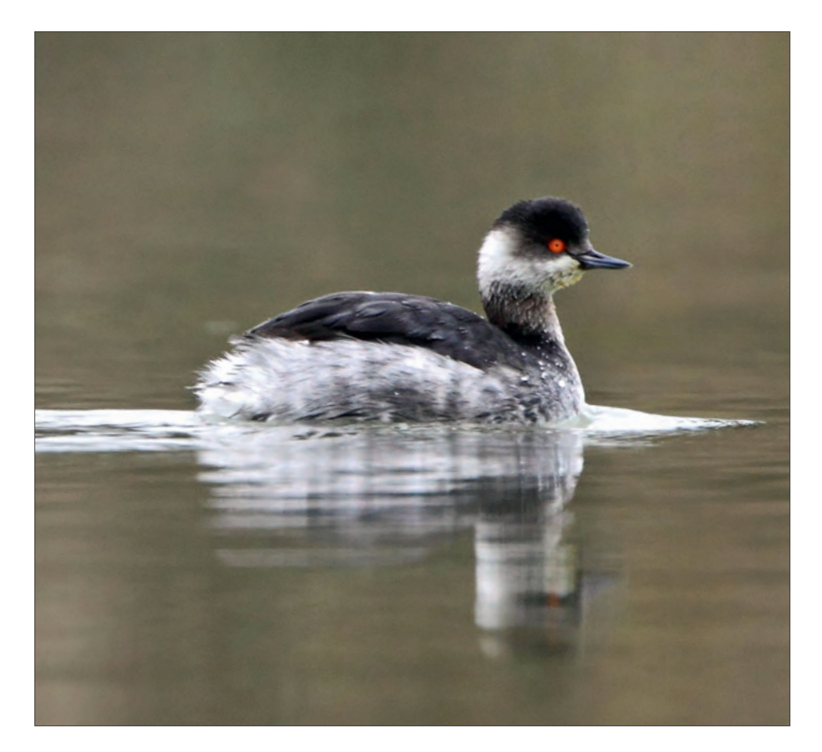


Ornithos 23-2 : 116-119 (2016)

▲ **4.** Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis*, Fréjus, Var, mars 2016 (Christian Bury). Noter les longues pattes jaune-vert, le bec noir, fin, droit et de longueur moyenne typiques de l'espèce. Cet oiseau est en train d'acquérir son plumage nuptial, grisâtre taché de noir dessus. *Marsh Sandpiper*.



▶ **5.** Marouette ponctuée *Porzana porzana*, adulte, Saint-Chamas, Bouches-du-Rhône, mars 2016 (Frank Dhermain). Tous les caractères de l'espèce sont visibles ici : pattes vertes, bec jaune à base rougeâtre, dessous ponctué de blanc, et sous-caudales chamois. *Adult Spotted Crake*.



6. Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis*, hivernal, La Ferté-Bernard, Sarthe, mars 2016 (Fabrice Jallu). Noter la petite tête ronde, au front abrupt et à la calotte bombée le bec noir, pointu et un peu retroussé, le collier sombre marqué et la calotte noire descendant en dégradé sur la joue. *Winter Black-necked Grebe.*



7. Grèbe esclavon *Podiceps auritus*, hivernal, Brou, Eure-et-Loir, février 2016 (Fabrice Jallu). Noter la tête triangulaire, avec la calotte aplatie et le front fuyant, le bec noir à pointe pâle, droit et pointu, le vague collier gris pâle sous la gorge, la calotte noire nettement délimitée de la joue blanc pur et la tache lorale pâle. *Winter Horned Grebe.*

8. Tichodrome échelette *Tichodroma muraria*, hivernal, Baugé, Maine-et-Loire, février 2015 (Christian Kerihuel). Avec les ailes dans cette position, la ressemblance avec un papillon, notamment un sphinx, est frappante. *Winter Wallcreeper.*



9. Traquet du désert *Oenanthe deserti*, femelle, île d'Yeu, Vendée, mars 2016 (Frédéric Portier). La queue noire sans blanc sur les rectrices externes est typique de l'espèce ; la gorge bien blanche indique une femelle. *Female Desert Wheatear.*

notes

Première nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* dans l'Aveyron : des hiboux nocturnes et silencieux…

L'hiver 2014-2015 a connu un afflux exceptionnel de Hiboux des marais *Asio flammeus* dans le Massif central, avec près de 300 individus hivernants comptabilisés dans le seul département de l'Aveyron (Legendre 2015). Sachant que des oiseaux restent parfois nicher dans les secteurs où ils ont hiverné (Kérautret 1994, Olsen *et al.* 2013), il m'a semblé intéressant de les rechercher dans ce département, où la nidification de l'espèce n'a jamais été signalée (LPO Aveyron 2008) alors qu'elle est connue occasionnellement dans les départements voisins du Cantal (Le Roux 2010) et de la Lozère (Destre *et al.* 2000, Legendre 2014).

Au printemps 2015, j'ai donc visité plusieurs sites où le milieu paraissait le plus favorable à la reproduction du Hibou des marais, cinq secteurs où l'espèce avait été signalée pendant l'hiver – une zone marécageuse du Causse Comtal et quatre tourbières du massif du Lévezou – et deux sites d'altitude en Aubrac, où ils n'avaient pas été vus cet hiver, la neige perturbant à la fois le stationnement des hiboux et l'accès des observateurs.

Les premiers résultats ont été décevants : aucun contact visuel ou auditif du Hibou des marais, et seulement quelques indices de présence sur une tourbière du Lévezou, soit un seul des sept sites visités. J'y ai remarqué le 14 mai 2015 quelques fientes sur des piquets de clôtures qui ont attiré mon attention et m'ont permis de découvrir six pelotes de forme allongée au pied de ces piquets, le tout ne paraissant pas trop ancien. La forme et la localisation des pelotes (similaires à celles découvertes en nombre au cours de l'hiver précédent) ainsi que le milieu ouvert éloigné de tout secteur boisé m'ont immanquablement fait penser au Hibou des marais. Je suis repassé le 27 mai sans trouver ni hibou ni fiente ni pelote supplémentaire. L'hypothèse du passage de migrateurs tardifs paraissait s'imposer… J'y suis cependant



1. Hibou des marais *Asio flammeus*, Nord, mars 2015 (Édouard Dansette). *Short-eared Owl.*

retourné le 23 juin et après avoir longuement sillonné les chemins et les lisières de la tourbière, des landes et prairies alentours, en fin d'après-midi et en début de nuit, j'ai été survolé d'abord par un, puis par deux hiboux restés silencieux. L'un d'eux s'est posé sur un arbuste près de moi ; sa face contrastée et l'absence d'aigrettes visibles confirmaient mon impression première, il s'agissait bien de Hiboux des marais. Il a tourné la tête et ses toutes petites aigrettes sont devenues visibles de profil. Cette espèce était donc bien présente en période de reproduction, il me restait à prouver sa nidification.

Milieu occupé

Il s'agit d'une tourbière de fond de vallon située à 850 m d'altitude. Elle s'étend sur un peu plus d'un kilomètre de long et sur 100 à 200 m de large. Elle est bordée sur un côté par une lande pentue dominée par la fougère aigle, tandis qu'une mosaïque de landes et de prairies naturelles fauchées occupe le terrain au-delà et sur l'autre coté de la tourbière. Une partie de cette tourbière est pâturée par des vaches, le reste n'est pas exploité et la végétation herbacée y est haute et dense ; de nombreux arbustes d'essences diverses (bouleaux, saules, sorbiers, aubépines, etc.) parsèment la tourbière.

Méthode de recherche

A priori la méthode paraissait simple : se mettre à distance du secteur occupé pour observer les allées et venues des adultes, les passages de proies entre mâle et femelle, et pour finir, le nourrissage des juvéniles. C'est cette méthode qui a été employée dans la plupart des études publiées sur l'espèce (p. ex. Chevalier 2013, Michelat 1998, de Cornunier *et al.* 1998), et c'est ce que j'ai fait dans la première partie de chacune de mes séances d'observation. Mais ici cette méthode n'a rien donné : je n'ai jamais observé de hibou, ni de jour ni dans la première partie du crépuscule, aux heures où il reste suffisamment de luminosité pour les voir d'un peu loin.

Les Hiboux des marais ne sortaient qu'entre 30 et 45 minutes après le coucher du soleil, soit à une heure où l'on ne peut les voir que d'assez près. Mais à cette période et jusqu'à une heure après le coucher du soleil, un ou plusieurs oiseaux venaient presque systématiquement survoler l'observateur traversant leur territoire. J'ai également noté des oiseaux à une heure plus tardive, mais uniquement lors de nuits avec lune. Cela m'a amené à employer une autre méthode, qui a été définie tardivement et n'a pu être mise en pratique que partiellement. Il s'agit de parcourir de nuit l'ensemble du secteur susceptible d'être occupé par l'espèce et, lorsqu'une famille a été localisée, de trouver un point d'observation à la fois assez proche pour des observations nocturnes et suffisamment éloigné pour ne pas déranger les oiseaux. J'ai effectué au total 23 sorties couvrant la fin de l'après-midi et le début de la nuit entre le 14 mai et le 4 septembre 2015.

Observations

J'ai observé des Hiboux des marais au cours de 20 soirées, pour un total de 79 individus-observations. J'ai finalement observé des hiboux sur l'ensemble de la tourbière et des landes et prairies proches, mais je n'ai observé plusieurs oiseaux ensemble et de manière répétée qu'en trois secteurs assez précis. J'en conclus qu'il y avait probablement au moins trois familles, une à chaque sommet d'un triangle de 300-400 m de côté, centré sur la tourbière non pâturée. Une distance de 300-400 m entre deux nids semble faible, mais des valeurs beaucoup plus faibles (Hölzinger *et al.* 1973) ou du même ordre de grandeur avec une certaine tendance à l'agrégation (de Cornunier *et al.* 1998) ont déjà été signalées. Quelques observations ont également été faites dans un quatrième secteur en limite entre la lande à fougères et la tourbière pâturée. Chaque couple disposait, dans la direction opposée à celle des sites occupés par les couples voisins, d'un vaste territoire de chasse constitué de landes et de prairies de fauche où les campagnols abondaient. Le cœur du territoire de chacun des couples se situait dans des secteurs à la végétation haute et dense avec de nombreux arbustes. Aucun nid n'a été trouvé, mais ils étaient probablement cachés dans les fougères. La physionomie de la végétation couplée aux habitudes nocturnes des oiseaux m'a tout d'abord empêché de voir les juvéniles avant leur envol, puis m'a souvent gêné pour avoir une vue d'ensemble sur chaque famille.

Lorsqu'un oiseau venait me survoler, il était difficile d'interpréter ses intentions. Cela pouvait être une tentative d'intimidation (mais elles n'ont jamais été accompagnées des cris ou des claquements d'ailes habituels chez cette espèce) ou de la simple curiosité (notamment à la périphérie des territoires), mais la plupart du temps, je l'ai interprété comme une tenta-

tive de diversion (j'ai souvent eu l'impression qu'ils cherchaient à m'attirer loin du cœur de leur territoire et parfois qu'ils m'accompagnaient jusqu'aux limites de ce territoire). Voici quelques observations marquantes.

Secteur A

(15 observations; 23 juin-4 août)

Ce site où la végétation rendait les observations difficiles était certainement occupé par un couple qui est souvent venu me survoler lors de mon passage sur le chemin, mais je n'ai vu qu'une fois, le 17 juillet, un oiseau semblant avoir un comportement de juvénile; le 1er août pourtant j'ai observé 4-5 oiseaux s'éloignant les uns après les autres pendant que 2 autres venaient tourner autour de moi. J'ai pensé que les jeunes en voie d'émancipation partaient chasser pour leur compte alors que les adultes défendaient toujours leur territoire contre l'intrus que j'étais. Ce secteur a été rapidement déserté par la suite.

Secteur B

(10 observations; 13 juillet-4 septembre)

La famille se déplaçait de part et d'autre d'un chemin rectiligne qui marque la limite entre la tourbière et la lande. Le 16 juillet, en comptant les oiseaux posés sur le chemin ou sur les piquets de clôtures qui le bordent, et en ajoutant ceux qui passaient dans un sens et en retranchant ceux qui passaient dans l'autre sens, j'ai comptabilisé au moins six individus. Le comportement de ces oiseaux incite à penser qu'ils étaient tous juvéniles: pas d'interactions entre oiseaux, donc il semble peu probable qu'il y ait eu à la fois des adultes et des jeunes; oiseaux qui, à une heure où les adultes chassaient, ne semblaient rien faire de précis et attendaient sans doute le retour des adultes.

Secteur C

(8 observations; 19 juillet-4 septembre)

Deux oiseaux sont venus me survoler le 19 juillet avant que je repère un oiseau peu mobile qui était sans doute un juvénile; j'en ai vu au maximum 4-5 le 10 août.

Secteur D

(4 observations; 16-24 juillet)

Ici, deux oiseaux m'ont survolé le 16 juillet, et j'ai effectué quelques observations isolées dans les jours qui ont suivi.

Discussion

Combien de couples?

La présence d'au moins deux couples nicheurs paraît certaine sur les sites A et B, même si les critères utilisés (comportements de diversion de la part des adultes, présence de jeunes non émancipés) ne sont pas strictement les critères de certitude utilisés habituellement. Les oiseaux que j'ai considérés comme des juvéniles non émancipés n'ont été vu que de nuit et les caractéristiques de leur plumage n'ont pu être détaillées. Ce n'est que leur comportement qui me permet de penser qu'il s'agissait de jeunes.

La présence d'un troisième couple est probable sur le site C, où une famille a été localisée. Mais même si cela s'explique probablement par une atténuation des

2. Site de nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* en 2015 dans l'Aveyron (Pierre Defontaines). *Breeding site of Short-eared Owl in Aveyron département in 2015.*



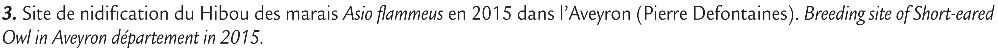
comportements territoriaux en fin de période de reproduction, l'observation d'oiseaux semblant venir du site B entraîne un léger doute sur la distinction entre les familles B et C.

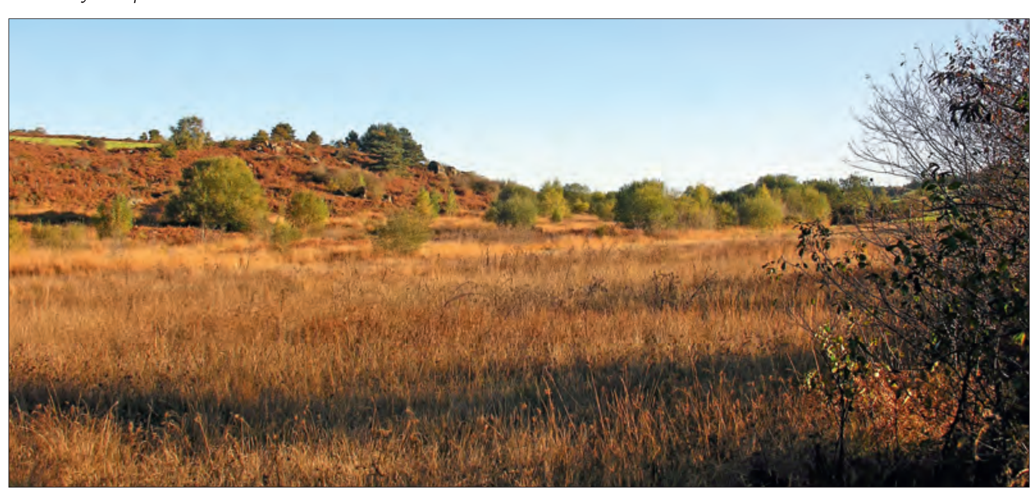
Un quatrième couple est possible sur le site D, mais les observations effectuées ne permettent pas de trancher entre trois hypothèses: famille particulièrement précoce qui se serait dispersée rapidement, oiseaux un peu éloignés de leur secteur habituel (le site A est le plus proche) ou même oiseaux non nicheurs ou ayant échoué leur reproduction...

Des Hiboux des marais strictement nocturnes...

Si le Hibou des marais a la réputation de se voir facilement de jour, ce n'en est pas moins un animal nocturne. Toutes les observations citées plus haut ont été faites de nuit. Pour vérifier que les Hiboux des marais étaient ici strictement nocturnes et qu'ils ne sortaient pas à d'autres moments de la journée, j'ai également fait une sortie le 19 juillet au matin. Un oiseau s'est envolé à mon passage; il avait choisi un gîte diurne un peu trop proche du chemin. Il a disparu immédiatement derrière une ondulation du terrain; je n'ai rien observé de plus. Ces hiboux sont donc restés strictement nocturnes pendant au moins trois mois et demi. Ce comportement est-il exceptionnel ou simplement peu connu car beaucoup plus difficile à observer? L'activité diurne du Hibou des marais a été évaluée en Écosse; elle est peu importante et a été chiffrée à 4,8% de la durée du jour pendant la période de reproduction (Calladine *et al.* 2010). Elle varie selon:

- **la durée de la nuit** (Olsen *et al.* 2013). Ici, à une latitude méridionale, la nuit est nettement plus longue en période de reproduction que dans des contrées plus nordiques. La nuit du 21 juin, la plus courte de l'année est ici plus longue d'une heure que dans le nord de la France et plus longue de deux heures qu'en Écosse où s'est déroulée l'étude citée précédemment (Rodez: 8h29; Dunkerque: 7h27; Édimbourg: 6h25; *www.ephemeride.com*);
- **l'abondance de la proie principale** (Mebs & Scherzinger 2006, Olsen *et al.* 2013). Ici la pullulation du Campagnol des champs *Microtus arvalis*, notée pendant l'hiver précédent (Legendre 2015), semble s'être maintenue jusqu'à la fin de la période de reproduction, de nouvelles traces d'activité étant repérées près des nombreux terriers après chaque orage. Seize Campagnols des champs ont été déterminés à partir de l'analyse de quelques pelotes provenant de la tourbière;
- **le rythme d'activité de la proie principale** (Reynolds & Gorman 1999). Le Campagnol des champs est principalement nocturne, avec des phases d'activité diurne. Il est plus nocturne en été qu'en hiver (Hainard 1972, Saint-Girons 1973, Quéré & Le Louarn 2011). Les fortes chaleurs enregistrées en 2015 ont peut-être incité les campagnols à limiter leurs sorties diurnes et à attendre


3. Site de nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* en 2015 dans l'Aveyron (Pierre Defontaines). *Breeding site of Short-eared Owl in Aveyron département in 2015.*



la fraîcheur de la nuit pour sortir ;
• **le harcèlement de certaines espèces comme les laridés** (Fisler 1960). Des groupes de Goélands leucophées *Larus michahellis* traversent régulièrement la tourbière le soir pour rejoindre leur dortoir du lac de Pareloup ;
• **le kleptoparasitisme de certains rapaces** (Reynolds & Gorman 1999). Le kleptoparasitisme est relativement fréquent de la part du Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (Fritz 1998) et augmente lorsque les populations de campagnols sont à leur plus bas niveau (Korpimäki 1984). Des Faucons crécerelles ou d'autres rapaces fréquentent le secteur, sans atteindre de fortes densités.

En conclusion, le Hibou des marais serait devenu ici entièrement nocturne car la densité des campagnols était suffisante et la nuit suffisamment longue pour qu'il n'ait pas besoin de faire déborder sa période de chasse sur la journée, moment où de surcroît les campagnols sortaient peu. Les risques de harcèlement ou de kleptoparasitisme de la part d'autres oiseaux étaient probablement faibles ici.

… et totalement silencieux

Je n'ai entendu ni chant ni cri ni aucune autre manifestation sonore de la part des adultes. L'observation d'une famille de juvéniles volants à la mi-juillet fait remonter la ponte au plus tard à la mi-mai. C'était aussi une des familles dont la dispersion a été la plus tardive et sa ponte a donc du être plus tardive que celle des autres couples. Il est vrai que les premières pontes peuvent être très précoces ; il en a été signalé dès la fin février dans l'Allier (Michelat 1997). Ma première visite a donc probablement eu lieu après les pontes et il est probable que les adultes cessent rapidement toute manifestation sonore après la ponte.

Je n'ai que peu entendu les jeunes : quelques rares cris ou chuintements peu sonores et difficiles à localiser car en général non répétés. Il semble qu'on ne puisse pas compter sur les cris des jeunes pour repérer la nichée comme c'est le cas chez le Hibou moyen-duc *Asio otus*.

Le protocole de l'enquête rapaces nocturnes 2015-2017 préconise de rechercher cette espèce « *de manière opportuniste et intuitive, sans utilisation de la repasse, entre le 15 avril et le 31 mai préférentiellement* » (*http://observatoire-rapaces.lpo.fr*).

Mes deux premières visites sur le site se situaient bien dans cette période mais elles n'ont pas permis d'observer les hiboux. S'il est effectivement difficile de rechercher cette espèce autrement que de manière opportuniste et intuitive, il faudrait peut-être envisager les recherches en deux temps, un premier temps où l'on recherche les chanteurs dès les mois de mars et d'avril, suivi d'un temps où l'on cherche à vérifier la nidification effective des oiseaux repérés. Mais deux faits doivent être gardés en mémoire : des migrateurs peuvent passer jusqu'au mois de mai et des nicheurs peuvent devenir extrêmement discrets une fois la ponte effectuée, ce qui rend les preuves de nidification très difficiles à obtenir. La disparition apparente et le départ supposé des oiseaux observés en début de printemps doivent donc être vérifiés attentivement.

Conclusion

La reproduction du Hibou des marais a été démontrée pour la première fois dans le département de l'Aveyron : 2-4 couples ayant élevé au moins 10-16 jeunes au printemps 2015. Ces hiboux avaient la particularité d'être strictement nocturnes et silencieux. Leur découverte puis leur suivi a donc nécessité une méthode différente de celle qui est utilisée habituellement pour cette espèce. Ces habitudes strictement nocturnes et particulièrement discrètes sont rarement observées. Mais sont-elles si rares que cela ? N'est ce pas plutôt un comportement peu connu en raison de la difficulté qu'il y a à détecter ces oiseaux ? Cela pourrait induire une sous-détection de la nidification du Hibou des marais et donc une sous-évaluation de sa population. C'est d'autant plus probable que l'espèce niche rarement plusieurs fois de suite dans le même secteur et qu'on ne peut s'appuyer sur une connaissance antérieure de sa présence locale. Quoi qu'il en soit, sans une recherche intensive, la nidification dans ce département n'aurait jamais été découverte.

Bibliographie

• **Calladine J., Garner G., Wernham C. & Buxton N.** (2010). Variation in the diurnal activity of breeding Short-eared Owls *Asio flammeus* : implications for their survey and monitoring. *Bird Study* 57 : 89-99. • **Chevalier L.** (2013). Première nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* en Île-de-France. *Ornithos* 20-1 : 65-68. • **de Cornunier T., Bernard R., Pinaud D., Arroyo B. & Bretagnolle V.** (1998). Nidification du Hibou des marais *Asio flammeus* en plaine céréalière intensive. *Alauda* 66 (3) : 229-234. • **Destre R., d'Andurain P., Fonderflick J. & Parayre C.** (2000). *Faune sauvage de Lozère. Les Vertébrés.* ALEPE, Balsièges. • **Fisler G.F.** (1960). Changes in food habits



4. Hibou des marais *Asio flammeus*, février 2015 (Édouard Dansette). *Short-eared Owl.*

of Short-eared owls feeding in a salt marsh. *Condor* 62 : 486-487. • **Fritz H.** (1998). Wind speed as a determinant of kleptoparasitism by Eurasian Kestrel *Falco tinnunculus* on Short-eared Owl *Asio flammeus*. *Journal of Avian Biology* 29 : 331-334. • **Hainard R.** (1972). *Mammifères sauvages d'Europe, II : Pinnipèdes-Ongulés-Rongeurs-Cétacés.* Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. • **Hölzinger J., Mickley M. & Schilhansl K.** (1973). Untersuchungen zur Brut-und Ernährungsbiologie der Sumpfohreule (*Asio flammeus*) in einem süddeutschen Brutgebiet mit Bemerkungen zum Auftreten der Art in Mitteleuropa. *Anz. Orn. Ges. Bayern* 12(3) : 176-197. • **Kerautret L.** (1994). Hibou des marais. *In* Yeatman-Berthelot D & Jarry G., *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989.* Paris, SOF : 406-407. • **Korpimäki E.** (1984). Food piracy between Kestrel and Short-eared owl. *Raptor Research* 18(3) : 113-115. • **Le Roux G.** (2010). Hibou des marais ou brachyote. *In* LPO Auvergne, *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Paris, Delachaux et Niestlé : 526-527. • **Legendre F.** (2014). Statut du Hibou des marais en Lozère. *Rapaces de France* 16 : 44-46 • **Legendre F.** (2015). Hibou des marais, des centaines d'hivernants dans le Massif central. *Rapaces de France* 17 : 48-49. • **LPO Aveyron** (2008). *Faune sauvage de l'Aveyron. Atlas des vertébrés.* Éditions du Rouergue, Rodez. • **Mebs T. & Scherzinger W.** (2006). *Rapaces nocturnes de France et d'Europe.* Delachaux et Niestlé, Paris. • **Michelat D.** (1997). La nidification du Hibou des marais en France en 1993. *Ornithos* 4-1 : 35-40. • **Michelat D.** (1998). Données comportementales du Hibou des marais en période de reproduction. *Nos Oiseaux* 45 : 1-12. • **Olsen P.D., Kirwan G.M. & Christie D.A.** (2013). Short-eared Owl. *In* del Hoyo J., Elliott A., Sargatal J., Christie D.A. & de Juana E. (eds.), *Handbook of the Birds of the World Alive.* Lynx Edicions, Barcelona. • **Quéré J.-P. & Le Louarn H.** (2011). *Les rongeurs de France : faunistique et biologie.* Éditions Quae, Versailles. • **Reynolds P. & Gorman M.L.** (1999). The timing of hunting in Short-eared Owls (*Asio flammeus*) in relation to the activity patterns of Orkney Voles (*Microtus arvalis orcadensis*). *J. Zool.* 247 : 371-379. • **Saint-Girons M.-C.** (1973). *Les Mammifères de France et du Benelux.* Douin, Paris.

Summary

First breeding of Short-eared Owl in Aveyron, southern Massif Central. *Following unusually high numbers of wintering Short-eared Owls in the Massif Central during winter 2014-2015 (up to 450 birds recorded), the breeding of this species was researched in spring 2015 in Aveyron département, where it had never been reported previously. Indeed, 2-4 pairs were found in a peatbog on the massif du Lévezou. This is the first record of the breeding of Short-eared Owl in Aveyron département. Curiously, these Short-eared Owls remained totally silent and strictly nocturnal during the study period. Is this behaviour an exception or just something previously little known as it is difficult to monitor ? If it is not unusual, this behaviour raises questions about the possible underdetection of this species as a breeding bird, not only in Massif Central but all over western Europe.*

Pierre Defontaines
(pdefontaines12@yahoo.fr)

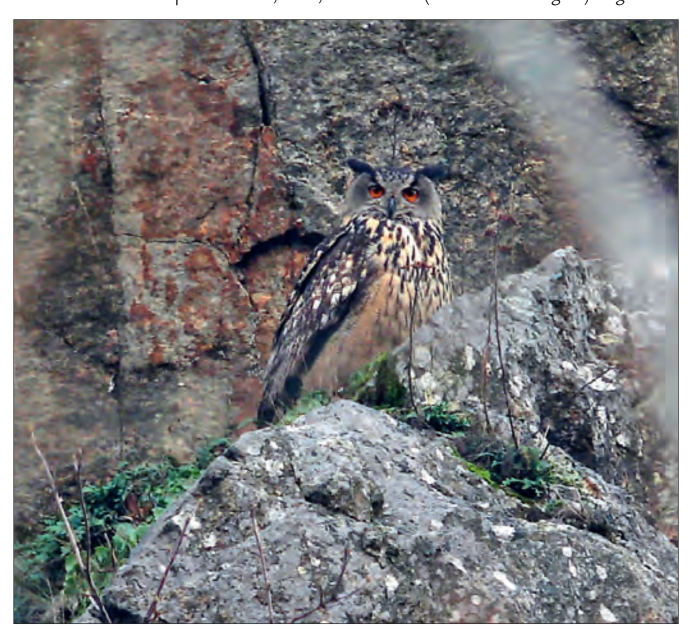
Un Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* chasse et capture des chauves-souris en vol

Le 26 juillet 2014, aux alentours de 23h00, l'un de nous (GD) observe quelques chiroptères en train de chasser dans le flux lumineux d'un réverbère bordant une voie publique, à 15 m d'une habitation située dans un quartier résidentiel, en lisière d'une zone forestière composée majoritairement de châtaigniers à Lamalou-les-Bains, Hérault. Un Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* arrive soudain et se pose sur le réverbère, provoquant l'éloignement des chauves-souris. Le rapace s'immobilise jusqu'à ce que ces dernières reviennent chasser autour du réverbère, soit au bout d'environ 2 ou 3 minutes. Le hibou plonge alors soudainement et capture une des chauves-souris dans une serre, avec une très grande dextérité. La proximité de la scène nous a permis d'observer la capture et le transport dans une serre de façon très précise.

Discussion

Si le Grand-duc d'Europe a été déjà observé dans des villes voisines, comme à Bédarieux ou à Clermont-l'Hérault (Cugnasse 1983), il n'y avait jamais été signalé capturant une proie. Ce grand-duc, probablement nicheur à proximité de la ville, nous a donné à penser qu'il connaissait les lieux et qu'il avait très probablement déjà expérimenté avec succès cette technique de chasse tant son comportement semblait «rodé».

1. Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, Tarn, février 2007 (Christian Aussaguel). *Eagle Owl.*



La capture de chiroptères en elle-même n'a pas été observée en Europe, à notre connaissance. Elle est d'autant plus remarquable que la combinaison d'une grande envergure et d'une forte charge alaire (0,71 g/cm^2) limite son agilité et ne le prédispose donc pas à ce type de chasse (Mikkola 1983). Hormis les cas signalés en Russie (5,9% des proies, Rosina & Shokhrin 2011) et en Inde (4,5% des proies, Pande & Dahanukar 2011), la présence de chiroptères dans les pelotes de ce nocturne est généralement anecdotique ou inexistante (Mikkola 1983, Penteriani & Delgado 2010). Ramanujam (2006) parle de «*chance food*»; la prise opportuniste d'un chiroptère dans un filet de baguage entre bien dans cette catégorie (Jung *et al.* 2011). En revanche, plusieurs auteurs ont observé chez le Grand-duc d'Amérique *Bubo virginianus* des captures régulières, parfois nombreuses, à la sortie crépusculaire de grottes habitées par d'importantes colonies et dans lesquelles le nocturne semblait parfois établi (Chesser & Kennedy 1976, Caire & Ports 1981, Kalcounis & Brigham 1994, Kittredge *et al.* 2006). La présente observation révèle chez ce nocturne au vol silencieux, et qui évolue dans un environnement où nous avons peu de repères, l'utilisation de l'immobilité pour rendre accessibles des proies particulièrement mobiles et agiles. Elle confirme sa capacité à chasser des proies en vol déjà connue notamment pour les oiseaux et, pour les chiroptères, depuis un affût, sans doute pour bénéficier d'un effet de surprise (Caire & Ports 1981) et mettre ainsi en échec le sonar des chauves-souris et les neurones spécialisés de leur système auditif.

Bibliographie

• **Caire W. & Ports M.A.** (1981). An adaptive method of predation by the Great Horned Owl on Mexican free-tailed bats. *The Southwestern Naturalist* 26 : 69-70. • **Chesser R.K. & Kennedy M.L.** (1976). Predation on the free-tailed bat by the Great Horned Owl. *Bull. Okla. Ornith. Soc.* 9 : 1-3. • **Cugnasse J.-M.** (1983). Contribution à l'étude du Hibou grand-duc *Bubo bubo* dans le sud du Massif Central. *Nos Oiseaux* 37 (3) : 117-128. • **Jung T.S., Lausen C.L., Talerico J.M. & Slough B.G.** (2011). Opportunistic predation of a Little brown bat (*Myotis lucifugus*) by a Great horned owl (*Bubo virginianus*) in Southern Yukon. *Northwestern Naturalist* 92 : 69-72. • **Kalcounis M.C. & Brigham R.M.** (1994). Impact of predation risk on emergence by little brown bats, *Myotis lucifugus* (*Chiroptera : Vespertilionidae*), from a maternity colony. *Ethology* 98 : 201-209. • **Kittredge V.C., Wilson P.W. & Caire W.** (2006). An updated checklist of the food items of the Great Horned Owl (*Bubo virginianus : Strigiformes : Strigidae*) in Oklahoma. *Proceedings of the Oklahoma Academy of Science* 86 : 33-38. • **Mikkola H.** (1983). *Owls of Europe*. T. & A.D. Poyser, Calton. • **Pande S. & Dahanukar N.** (2011). The diet of Indian Eagle Owl *Bubo bengalensis* and its agronomic significance. *Journal of Threatened Taxa* 3 (8) : 2011-2017. • **Penteriani V. & Delgado M.M.** (2010). Búho real. *In* Salvador A. & Bautista L.M. (eds.), *Enciclopedia Virtual de los Vertebrados Españoles*. Museo Nacional de Ciencias Naturales, Madrid. (*http://www.vertebradosibericos.org*). • **Ramanujam M.E.** (2006). On the prey of the Indian Eagle Owl *Bubo bengalensis* (Franklin, 1831) in and around Pondicherry, southern India. *Zoos' Print Journal* 21 (5) : 2231-2240. • **Rosina V.V. & Shokhrin V.P.** (2011). Bats in the diet of owls from the Russian Far East, southern Sikhote Alin. *Hystrix It. J. Mammal* 22 : 205-213.

Summary

Eagle Owl catching a bat in flight. *On 26th July 2014, an Eagle Owl was seen catching a bat in the light of a street lamp in Lamalou-les-Bains, Hérault, southern France. After landing on the lamp-post, the owl remained motionless for a few minutes, until the bats returned to catch insects attracted by the light. Suddenly the owl jumped on a bat and captured her in its talons. The presence of bats had been reported occasionally in the diet of the Eagle Owl, but its capture technique had not yet been observed.*

Guillaume Dalery
(dalery.guillaume@aliceadsl.fr)
Jean-Marc Cugnasse
(jean-marc.cugnasse@orange.fr)

Sous la plume des lecteurs…

Mortalité inexpliquée de passereaux

Le 7 septembre 2014, lors d'un séjour en Lozère, nous effectuons une randonnée près du lac de Charpal situé à 1 326 m d'altitude. Ce lac de retenue de près de 2 km² et de 16 m de profondeur est cerné de boisements de résineux, parsemés de tourbières, ce qui lui confère une remarquable ambiance canadienne ; un sentier de 9 km a été aménagé autour, sur un site classé d'importance communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000. Au cours de la balade, les oiseaux se révèlent bien discrets et les occasions de pointer les jumelles sont rares. Nous rencontrons malgré tout quelques oiseaux, locaux ou en halte migratoire : Bec-croisé des sapins, Bouvreuil pivoine, Pouillot véloce, Gobemouche noir, Bergeronnette grise, Geai des chênes, Grand Corbeau, Buse variable, Aigle royal, Busard des roseaux et Épervier d'Europe.

L'essentiel du circuit se trouve plus ou moins à l'écart de la rive, mais à l'ouest du lac, il emprunte le barrage sur la Colagne. C'est depuis ce dernier que nous remarquons plusieurs cadavres de petits passereaux flottant à la surface sur quelques mètres-carrés, à une dizaine de mètres de l'édifice… Leur fraîcheur et leur bon état de conservation nous permettent de les identifier facilement aux jumelles : nous notons ainsi un Gobemouche noir, un Traquet motteux, une Bergeronnette grise et un Pinson des arbres. Nous découvrons trois autres Gobemouches noirs sur une cinquantaine de mètres de la rive sud, échoués dans la végétation riveraine et gisant ailes et queue en partie déployées. Les plumages sont intacts et conservent encore une bonne part de leur caractère hydrofuge. Aucun individu ne présente de blessure et la mort par noyade paraît la plus vraisemblable.

Je poursuis ma quête sur 150 m supplémentaires de rive accessible, sans trouver d'autres oiseaux. Je retourne ensuite sur le barrage pour effectuer des recherches plus au large à l'aide des jumelles mais je constate que les premières victimes ont disparu, ayant visiblement coulé entre temps. Compte tenu de l'heure de cette découverte (12h30), il est fort probable que nous n'ayons que partiellement appréhendé le phénomène. Combien de cadavres ont pu ainsi nous échapper, soit en ayant coulé plus tôt dans la matinée, soit en passant inaperçus au milieu du plan d'eau ou sur des portions de rive éloignées du sentier ? Les causes de cette mortalité restent mystérieuses et inexpliquées !

(Gérard Torreilles, 6 octobre 2015)

Vous avez effectué une observation similaire, vous pouvez apporter une tentative d'explication à ce phénomène inhabituel ou vous souhaitez relater une autre observation originale ou un comportement inhabituel sans vous lancer dans la rédaction d'un article, envoyez-nous un simple e-mail (ornithos@lpo.fr) ! NDLR.

infos

L'Harfang des neiges, une espèce irruptive

L'erratisme et les déplacements de type irruptif semblent être des mécanismes permettant à des espèces ayant une alimentation très spécifique, de vivre et de se reproduire dans des environnements où les ressources alimentaires sont très variable d'une année sur l'autre. L'**Harfang des neiges** *Bubo scandiacus*, l'un des principaux prédateurs volants de la toundra arctique, se nourrit essentiellement de lemmings au cours de la saison de reproduction. Mais ces petits mammifères sont connus pour leurs grandes variations spatiales et temporelles d'abondance. Pendant trois ans, des chercheurs ont étudié les déplacements des Harfangs des neiges de mars à juin, en suivant neuf femelles équipées d'un émetteur satellite dans l'Arctique canadien. Ils ont constaté que les lemmings étaient toujours abondants dans les endroits où les harfangs étaient détectées. Les harfangs suivies ont montré un comportement de recherche alimentaire étalé sur une longue période (108 jours) et voyageaient sur de grandes distances (jusqu'à 4093 km) à chaque printemps. La distance entre les zones de chasse des harfangs était en moyenne de 828 km (de 220 à 2433 km). La période d'installation, la distance entre les zones de chasse, la distance parcourue et la durée des mouvements de prospection étaient plus importants les années où la densité de population des lemmings était au plus bas. Les Harfangs des neiges s'installaient pourtant toujours dans des secteurs où les lemmings était relativement abondants. D'une année sur l'autre, la distance entre les sites de nidification était en moyenne de 725 km, mais elle variait de 18 km jusqu'à 2224 km. La grande mobilité des Harfangs des neiges femelles permet à l'espèce de se comporter comme un migrateur irruptif, et de se reproduire chaque année, même avec des ressources alimentaires très fluctuantes. (WB: *Journal of Avian Biology* 45-6)

Crise du logement sur Bass Rock…

Bass Rock est une île écossaise inhabitée, située dans l'estuaire du Firth of Forth, en mer du Nord, non loin de la ville de North Berwick. Elle culmine à 107 m et abrite de nombreux oiseaux nicheurs: Macareux moine, Guillemot de Troïl, Eider à duvet, Mouette tridactyle, Pingouin torda et surtout quelque 140000 **Fous de Bassan** *Morus bassanus*, dont le nom est dérivé de ce site. Arrivant de leurs quartiers d'hiver situés sur la côte ouest de l'Afrique, les fous reviennent chaque année en janvier sur Bass Rock, qui héberge la plus grande colonie de Fou de Bassan au monde, concentrée sur un rocher; elle représente ainsi 10% de la population mondiale de l'espèce. Un recensement effectué en 2014 fait état de près de 75300 nids, soit une augmentation de 24% par rapport au recensement de 2009. Bass Rock est, par conséquent, devenu encore plus important pour le Fou de Bassan que Saint-Kilda, un archipel écossais faisant partie des Hébrides extérieures, et que l'île Bonaventure, dans la baie du Saint-Laurent, au Canada. Aujourd'hui, Bass Rock a atteint son point de saturation et la colonie a en conséquence sa taille maximale. (WB: *British Birds* 107)


AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Accueil
La LPO
Nos actions
S'informer
Agir à nos côtés
Partager
Ornithos 22-6 (2015)
Découvrez le sommaire d'Ornithos 22-6 (2015)
Sommaire et index d'*Ornithos* de 1994 à 2015 en PDF sur *www.lpo.fr*
Analyses bibliographiques/*Reviews*
Jean-Marc Thiollay
Ornithos
Revue d'ornithologie de terrain
Table des matières : années 1994 à 2015
Ornithos
Revue d'ornithologie de terrain
Index alphabétique : années 1994 à 2015


TONDEUR
OPTIQUE - PHOTO - VIDEO
images PHOTO TONDEUR
PHOTO : AURELIEN AUDEVARD
SWAROVSKI-STEINER PERL-NIKON-ZEISS-KOWA.
› PHOTO NUMERIQUE & ARGENTIQUE
› SPECIALISTE DIGISCOPIE
› TARIFS PREFERENTIELS ASSOCIATIONS
Votre interlocuteur
M. Gilles Corsand Tél. 04 74 09 45 67
fax 04 74 09 45 68 - http://www.optiquetondeur.com
email : contactornitho@optiquetondeur.com


NOS PRODUITS SONT DISPONIBLES AUPRES DE REVENDEURS SPECIALISES EXCLUSIFS,
ET EN LIGNE A L'ADRESSE WWW.SWAROVSKIOPTIK.COM
FAMILLE ATX/STX
INCONTESTABLEMENT
LE MEILLEUR CHOIX
Les falaises côtières offrent à tous les passionnés d'ornithologie une expérience captivante. Les oiseaux de mer uniques, tels que les puffins majeurs ou les albatros, vous émerveillent par leurs élégantes acrobaties. L'objectif de la gamme ATX/STX de SWAROVSKI OPTIK consiste à vous offrir le privilège de découvrir ces créatures rares de près. La famille ATX/STX de Swarovski Optik vous permet, pour la première fois, de moduler les performances de votre longue-vue d'observation en optant pour des objectifs interchangeables, de différents diamètres. Si vous pratiquez l'ornithologie à la côte ou sur des plaines de boueoù le déplacement est difficile, optez pour l'objectif de 95 mm, doté d'un grossissement maximal de 70x ; vous serez ébloui par la beauté d'images claires comme le cristal. En voyage, ou pour passer de longues journées d'observation sur le terrain, l'objectif compact de 65 mm est le choix idéal. Profitez pleinement de ces instants uniques – avec SWAROVSKI OPTIK.